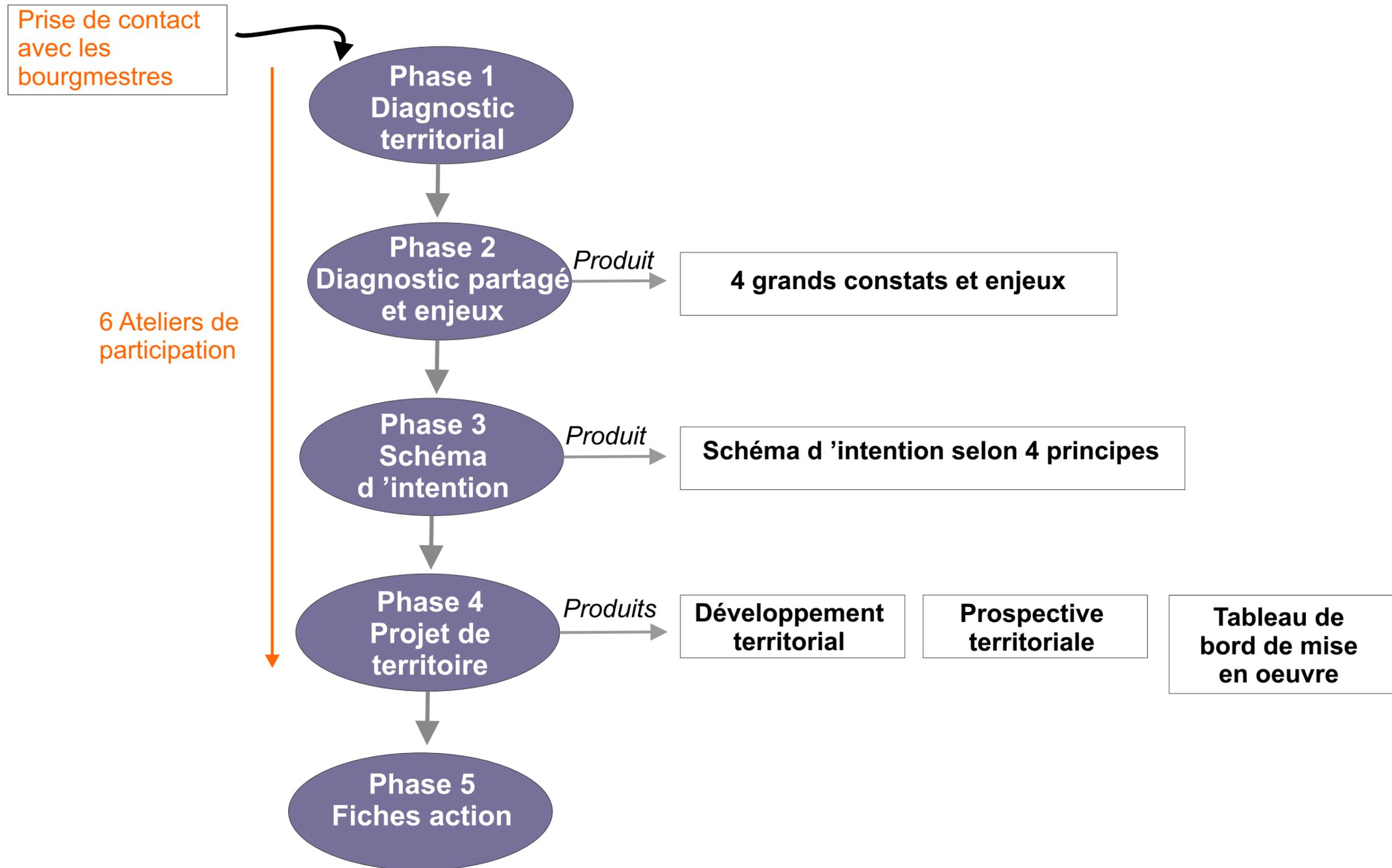


Schéma de développement territorial sur l'arrondissement de Huy - Waremme

Plan



Un principe de base : la complémentarité

Un territoire ...

des diversités, des ressources, des fonctions, des gens qui y vivent, y travaillent et se déplacent

--> des choix à faire, des partages et des complémentarités à établir

La richesse d'un territoire est intrinsèquement liée à sa **diversité**,
à ses spécificités et à la multitude de ses facettes

L'uniformisation et la banalisation amènent à la **perte d'identité**

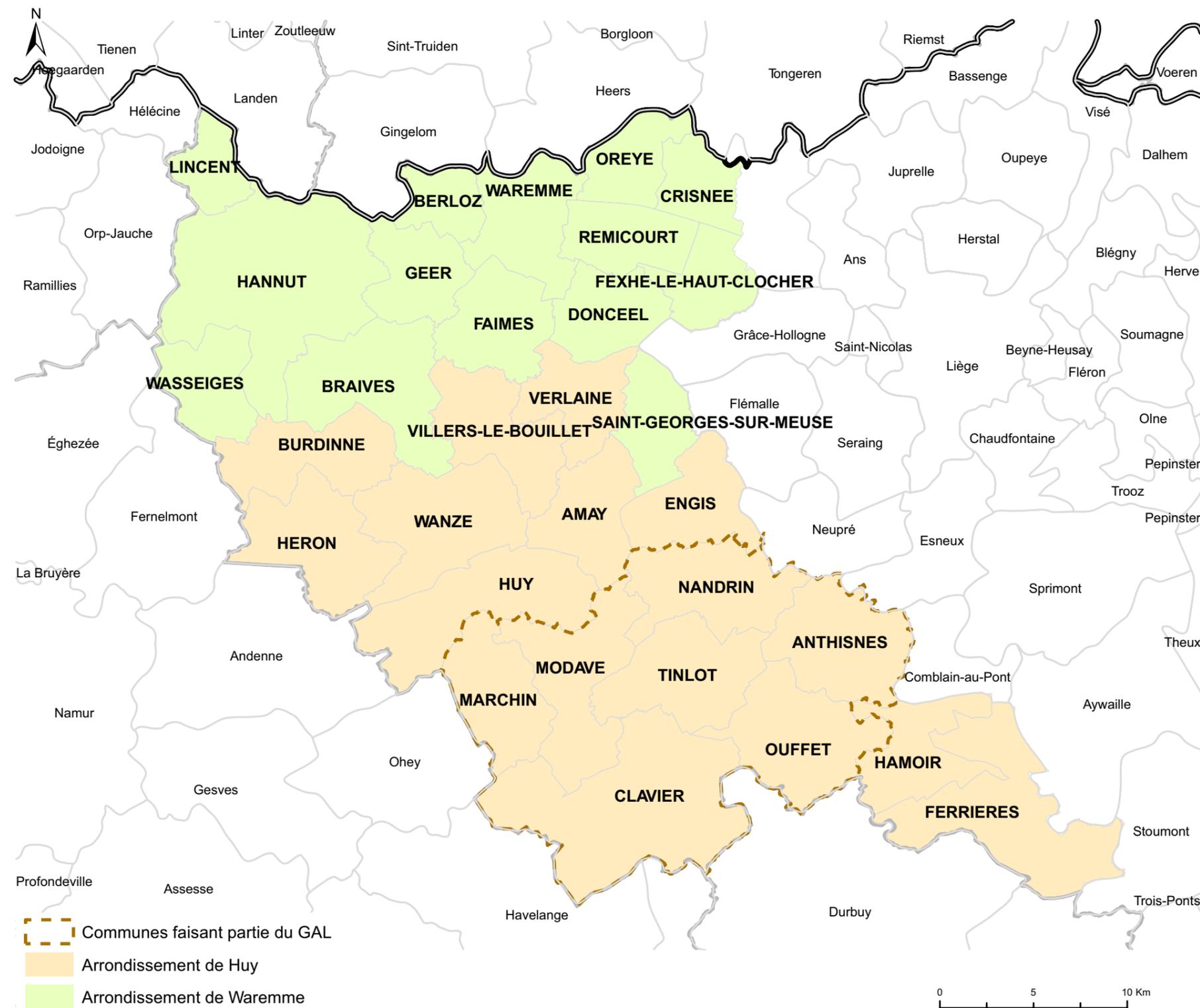
Chaque infime partie du territoire ne peut exister que par **rapport et en lien avec les autres** comme un organisme vivant
générateur d'énergie

Le projet de développement territorial doit se construire selon ce principe fondamental de **complémentarité en
transcendant toute logique de concurrence**



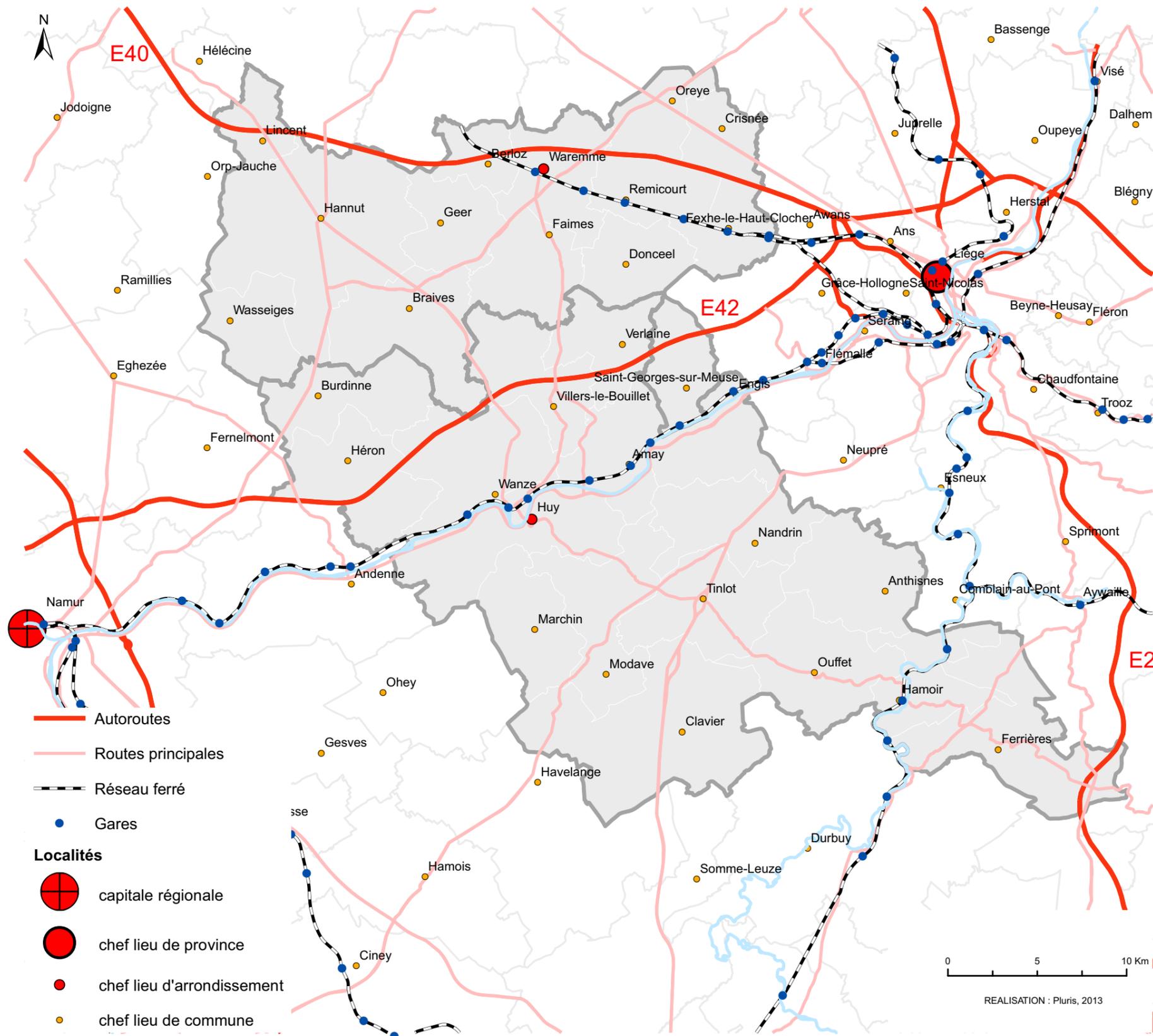
Source : PLURIS, 2014

Cadrage général du territoire



REALISATION : Pluris, 2013

Cadrage général du territoire



31 communes

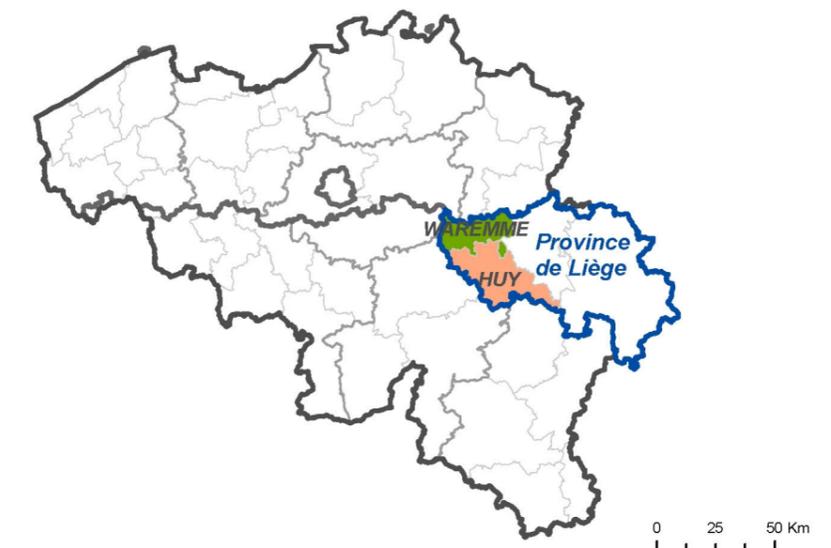
1.094 km², soit 6,5 % du territoire wallon

186.992 habitants, soit 5,3 % de la population wallonne totale

5 communes de plus de 10.000 habitants (Amay, Huy, Wanze, Hannut, Waremme)

A la frontière régionale flamande, situé au cœur d'un maillage autoroutier dense et au centre du triangle Liège - Bruxelles - Namur

Lignes ferroviaires avec deux gares principales : Huy et Waremme



Ateliers de participation

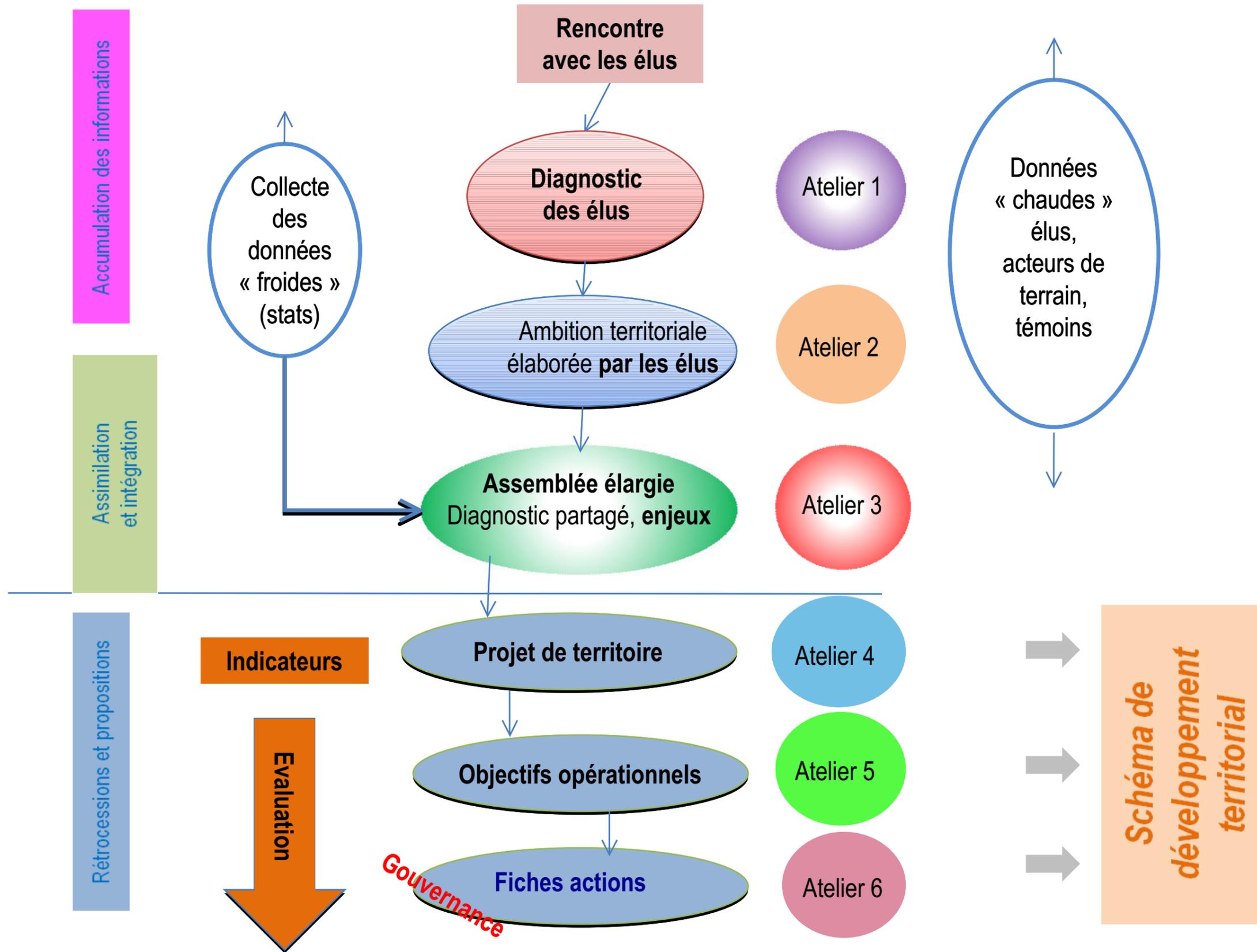
Elaboration d'un Schéma de Développement Territorial qui :

- Soit co-construit et approprié par ses principaux acteurs (élus)
- Renforce une dynamique territoriale d'acteurs et de projets
- Soit un outil de référence pour l'organisation et la gestion territoriale à l'usage des décideurs à l'échelle supracommunale

6 ateliers :

- 26/09/13 : Atelier 1. Pourquoi un SDT? & 1er diagnostic des acteurs
- 23/10/13 : Atelier 2. Définition de l'identité et d'une ambition pour le territoire
- 03/12/13 : Atelier 3. Diagnostic partagé et global du territoire, définition des enjeux
- 23/01/14 : Atelier 4. Structure et dynamique territoriale
- 12/03/14 : Atelier 5. Schéma d'intention territoriale
- 11/06/14 : Atelier 6. Projet de territoire

Séquences du processus participatif



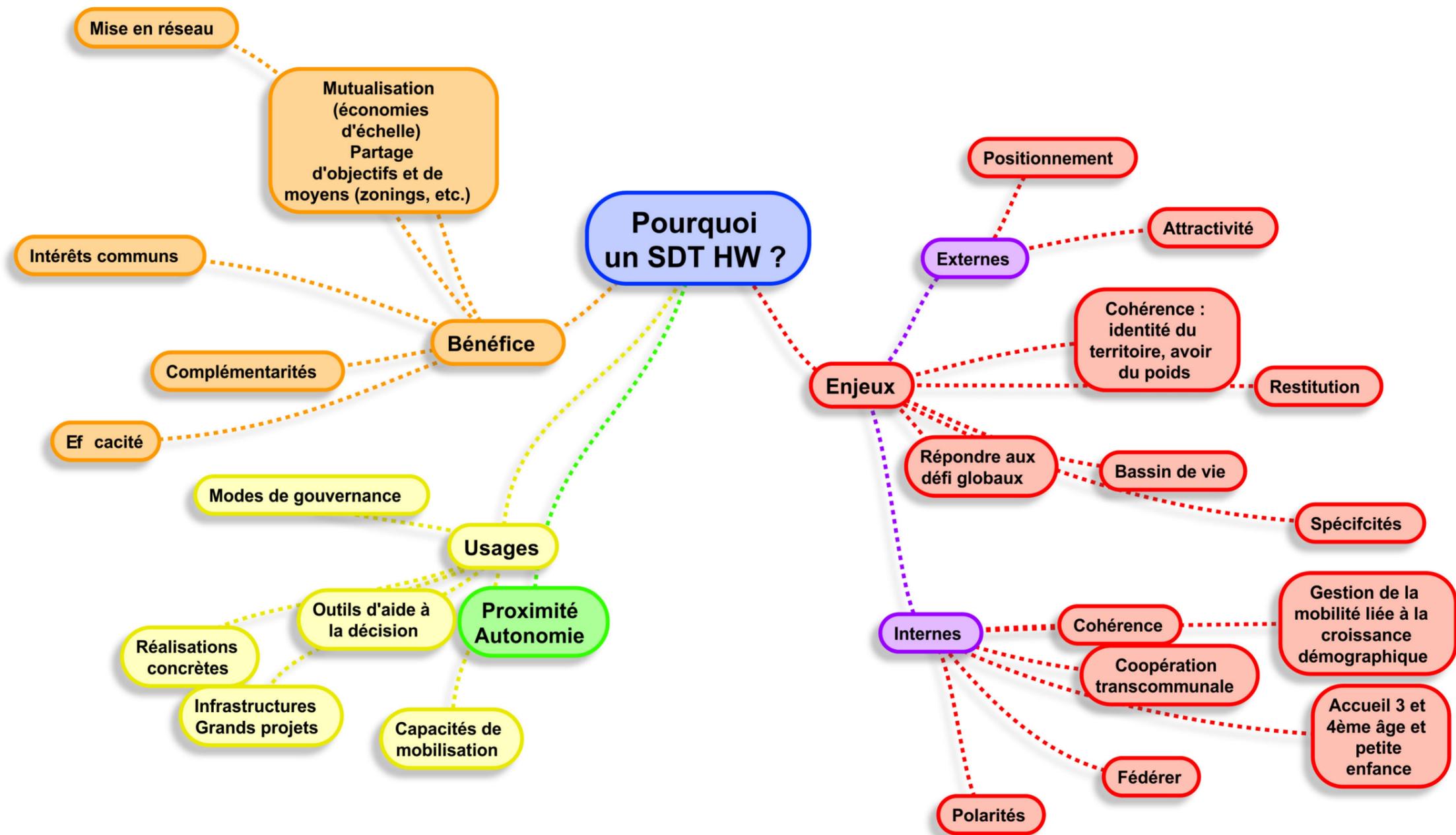
Atelier 1 à Huy

- **1er échange** : apports, fonctions, usages du SDT
- **1er diagnostic des acteurs**



1er échange

Apports, fonctions, usages du SDT



1er diagnostic des élus

Objectif : diagnostic basé sur votre connaissance fine du terrain et votre fonction de décideur, sans influence externe

Méthode de travail :

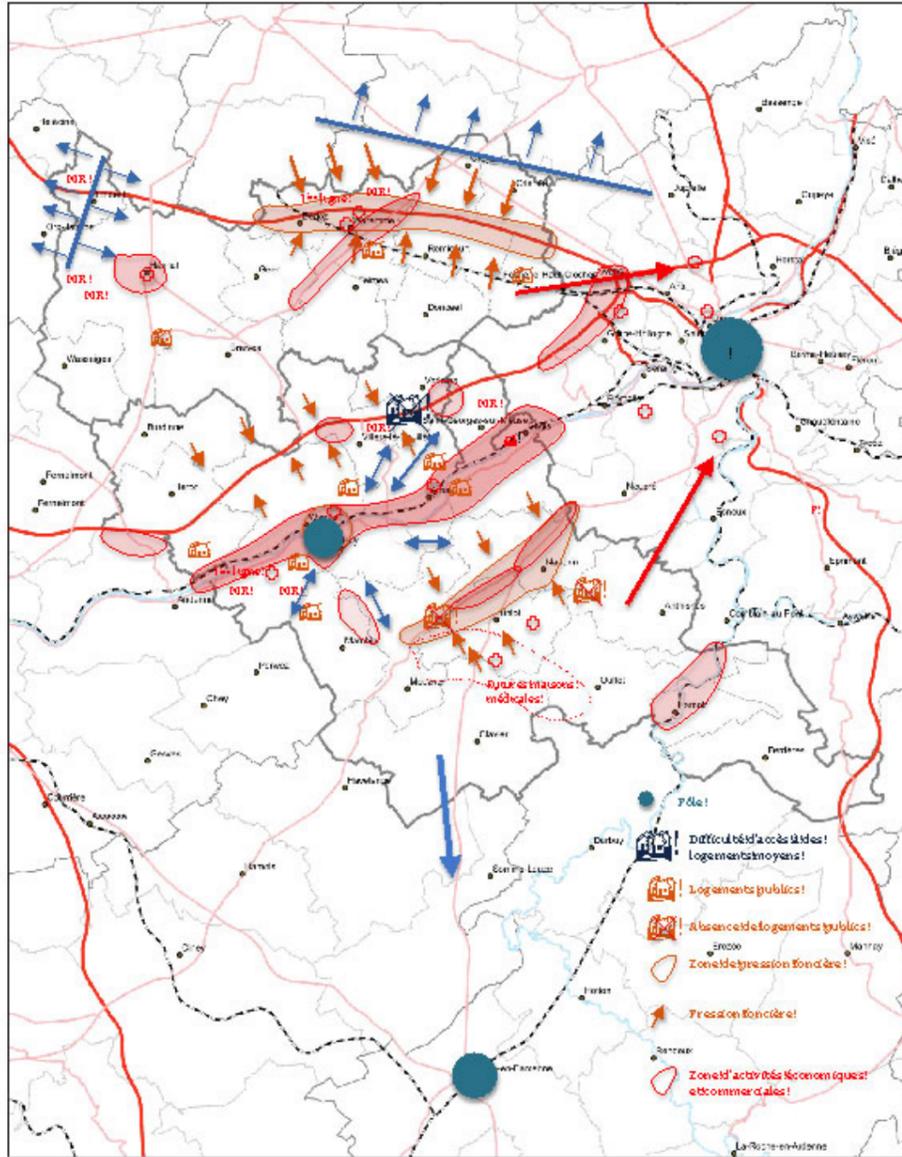
- Démarche Espace
- Grille de lecture par thématique prioritaire

Thématiques :

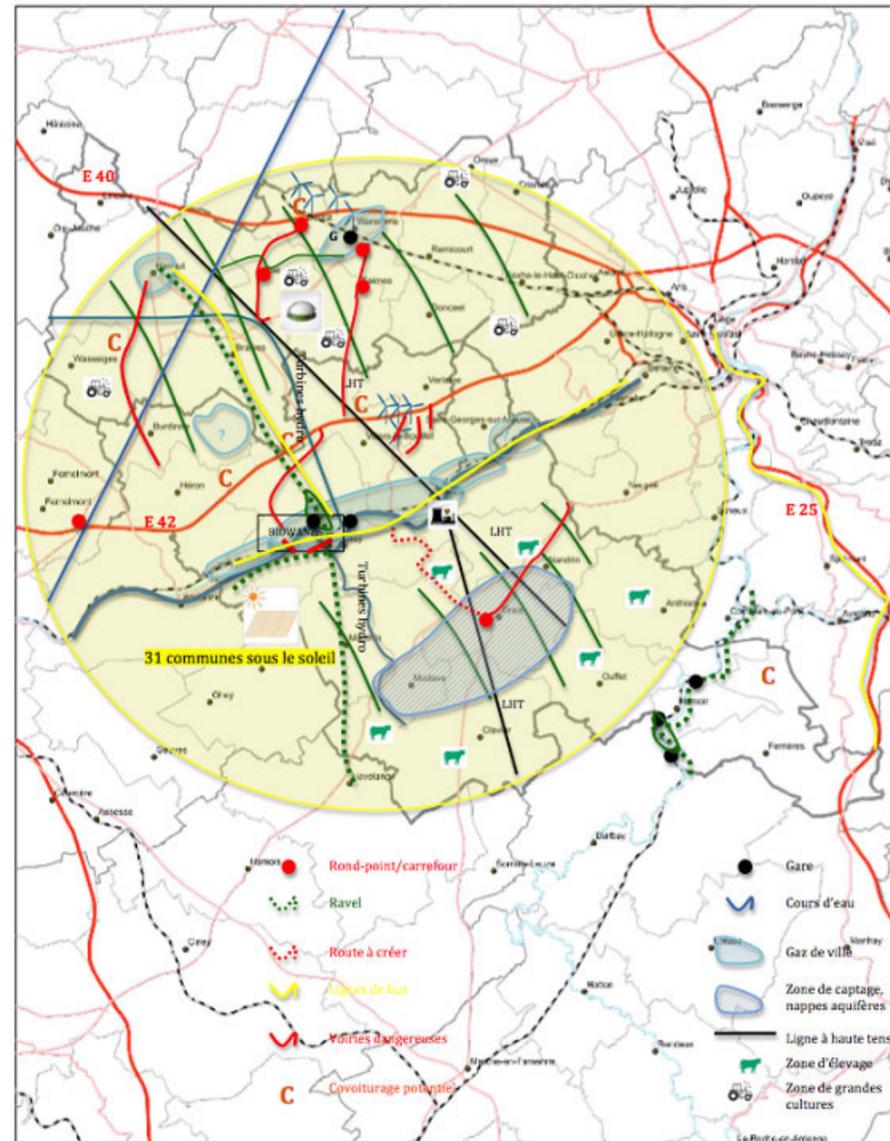
- Habitat et population
- Mobilité
- Activités économiques (activités et emplois)
- Commerces et services
- Milieu rural
- Energie : modes de productions et économies

Atelier 1 à Huy

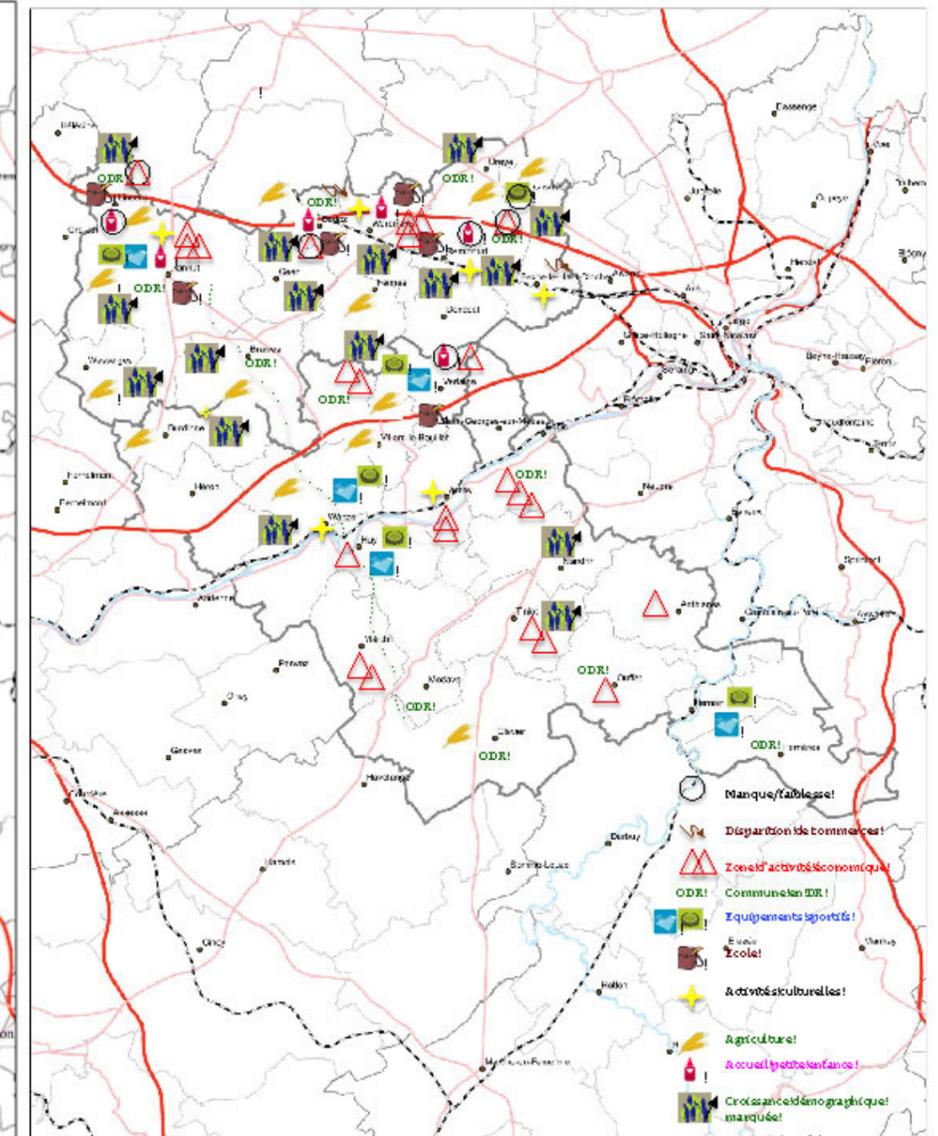
Carte 1 : Activités économiques, habitat et population, services et santé



Carte 2 : Mobilité et énergie



Carte 3 : Milieu rural



Atelier 2 à Hannut

- Caractérisation de la **dynamique du territoire**
- **Ambition du territoire** selon des scénarios



Dynamique territoriale

Elaborer une carte des dynamiques

- Points d'attractivité (dans et hors)
- Flux et échanges (personnes, biens services)
- Quel découpage territorial (5 zones max)?

Quelle ambition?

Pour les thématiques prioritaires identifier les options à privilégier parmi 5 scénarios contrastés :

- habitat & démographie
- mobilité & énergie
- activités économiques & services
- agriculture, foncier et paysage

	Habitat	Démographie	Energie	Mobilité	Services	Activités économiques	Foncier	Paysage environnement	Agriculture
Scénario 1 : Parc résidentiel	Augmentation de l'habitat Densités faibles Maisons 4 façades	Augmentation de la population Augmentation des disparités socio-économiques Dualisation socio-démographique Stigmatisation sociale	Augmentation de la consommation énergétique Dépendance énergétique Coût énergétique des logements Coûts collectifs des réseaux, services et équipements	Tout à la voiture Augmentation du nombre de voitures/ménage Pas de finance pour les transports en commun Pas de pacification des flux	Eloignement des services Pas de développement possible des services de proximité	Concentration dans les pôles existants Distanciation emploi - habitat	Saturation à long terme Les prix augmentent à long terme suite à la pression foncière Cité dortoirs	Destruction du milieu rural, du paysage et de la biodiversité Artificialisation des sols	Disparition de l'agriculture L'agriculteur devient un personnage "intrusif" en milieu rural (odeurs, bruit,...)
Scénario 2 : Territoire préservé, "campagne sous cloche"	Développement de l'habitat dans les noyaux, rien en dehors Légère densification dans les noyaux Densification plus forte dans les villes Habitat mitoyen	Quasi arrêt de l'augmentation démographique Ségrégation sociale "Bockrijkisation"	Maîtrise de la consommation énergétique Minimum de coûts énergétiques Autarcie Dépendance vis-à-vis des énergies classiques Absence d'éolien, panneaux solaires,...	Limitation des déplacements voitures, uniquement pour les loisirs Réseaux de promenades pour les loisirs Voies lentes privilégiées	Services de base Tourisme (chambres d'hôtes, tourisme à la ferme, gîtes, agrotourisme,...)	Economie rurale Tourisme	Blocage du foncier	Préservation du paysage et du patrimoine Campagne = réserve naturelle	Agriculture respectueuse, "patrimoniale" Disparition de l'agriculture industrielle
Scénario 3 : Campagne nourricière	Densification dans les noyaux, rien en dehors	Quasi arrêt de l'augmentation démographique	Autarcie Développement de l'éolien, biomasse,...	Mobilité individuelle	Services en lien avec la ruralité Services de proximité	Agriculture Economie résidentielle, de "proximité" Campagne = grenier des zones urbaines	Blocage du foncier	Impact de l'agriculture dans le paysage Précarité de la biodiversité	Agriculture intensive, industrielle
Scénario 4 : "Métropolisation" de la campagne	Renforcement des pôles urbains Marginalisation des zones inaccessibles Risque de dégradation du patrimoine foncier	Augmentation démographique dans les pôles Ségrégation à l'extrême Migration des populations pauvres de la ville à la campagne	Economie d'énergie dans les centres Précarité énergétique dans les zones inaccessibles	Multimodalité des centres Renforcement des axes Marginalisation du reste	Services concentrés dans les pôles	Proximité, dans les pôles	Faible coût du foncier dans les zones inaccessibles	Paysage préservé Patrimoine bâti sous pression	Industrialisation de l'agriculture
Scénario 5 : Décroissance	Stagnation de l'expansion de l'habitat Récupération de l'habitat existants Habitat groupé Réorganisation des modes d'habiter dans le tissu existant	Légère augmentation voir stagnation démographique	Raréfaction de l'énergie Autoproduction ((gros pull en laine))	Mobilité limitée Peu de déplacement Vélo, cheval, marche	Services de proximité Coopératives Entraide Troc	Petits boulots Jardins potagers Circuits courts	Pression foncière diminuée Valorisation de l'existant	Préservation du paysage Population sensible à l'environnement et aux ressources	Agriculture de subsistance

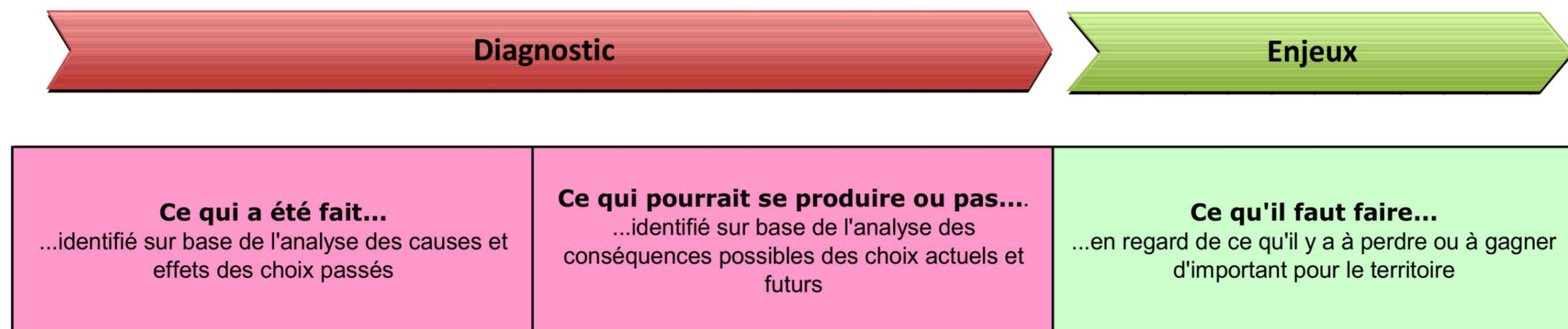
- **Diagnostic partagé et global du territoire**
- **Définition des enjeux du territoire** pour les 5 thématiques prioritaires :
 - Population & logement
 - Services, santé & commerce
 - Emploi, activités économiques & énergie
 - Mobilité
 - Milieu rural, agriculture et tourisme



Définition des enjeux : étape charnière

C'est un moment de bilan, de synthèse et de prise de recul car un diagnostic sans enjeux serait un diagnostic sans conclusion !

C'est aussi l'étape qui fonde et structure la suite de la démarche car c'est à partir des enjeux que va être définie la stratégie, de laquelle va découler tout le plan d'actions !



Bilan après l'atelier 3

- Forte participation et dynamique d'échange entre élus et personnes-ressources
- Confirmation globale du diagnostic partagé
- Principaux enjeux identifiés
- Volonté de traduire en actions et projets structurants pour le territoire (phase opérationnelle)

- **Structure territoriale**

Travail en sous-groupes sur les thèmes de la santé et de l'enseignement

- **Dynamique des déplacements**

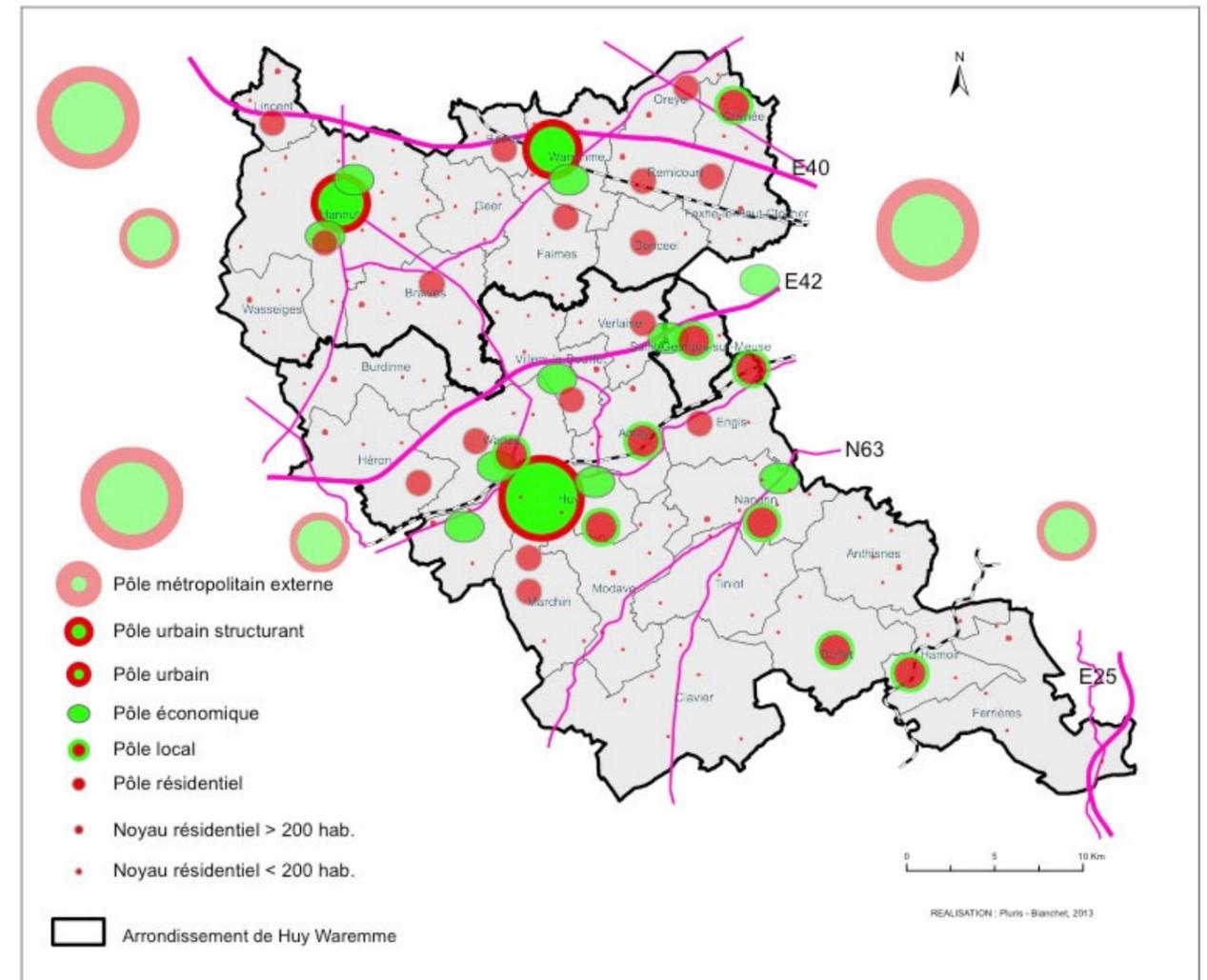
Travail en sous-groupes sur le thème de la mobilité et services liés
Conclusion et choix des thèmes et projets pour l'atelier n°5



Hiérarchie territoriale

- Hiérarchie à privilégier, à renforcer, à compléter ?
- Quelles spécificités développer pour les différents pôles?
- Quels sont les points critiques dans la structure territoriale telle que présentée ?

Carte 1 : Structure spatiale



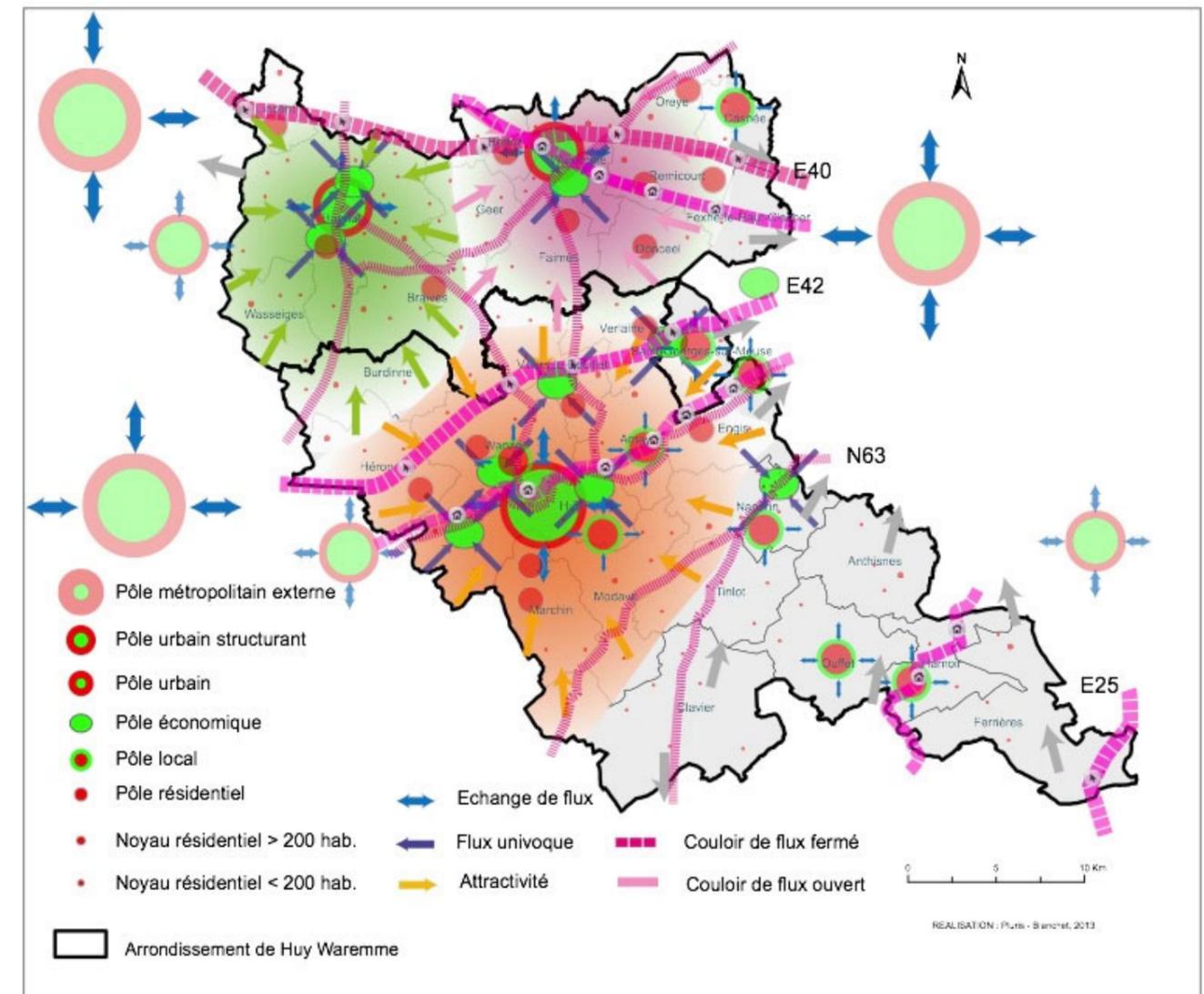
Atelier 4 à Wanze

Travail en sous groupes :

Mobilité:

Actions améliorant le maillage territorial, la multimodalité et l'intermodalité entre le routier, les itinéraires de mobilité douce, les transports en commun (TEC, gare du futur REL) et les alternatives à la voiture (co-voiturage et parking de persuasion)

Carte 2 : Dynamique de déplacement



- **Présentation et analyse du schéma d'intention territoriale :**
 - Structure territoriale/occupation du sol
 - Population, logement, enseignement et petite enfance, culture, sport et santé
 - Activités économiques et commerciales
 - Ressources naturelles/ruralité
 - Mobilité
 - Identité et gouvernance
- **Orientations principales**



- **Projet de territoire**
- **Exercice d'application des produits à un cas concret**



Bilan ...

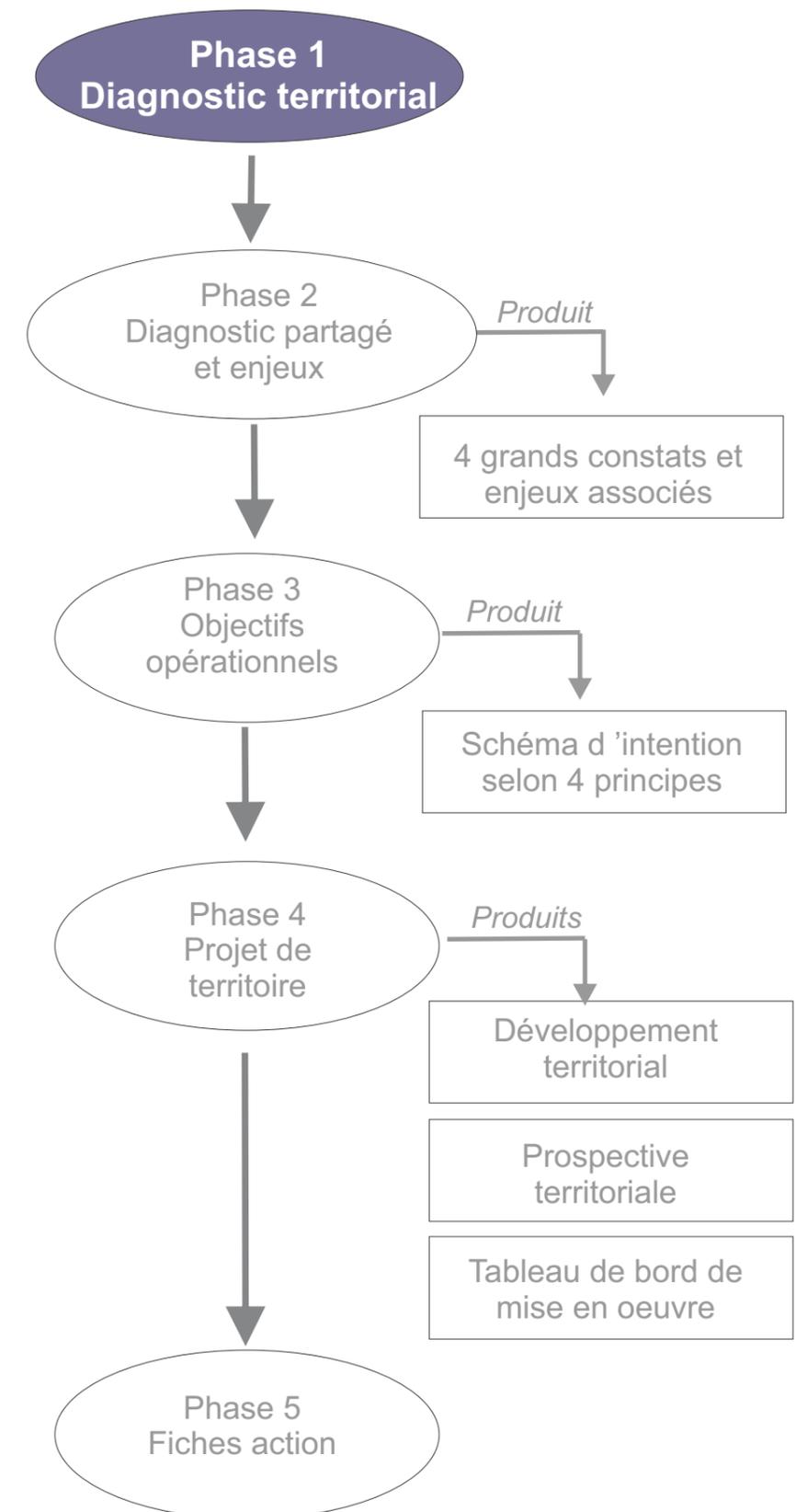
- Une participation active des élus à la co-construction du SDT : taux de participation de 80% en moyenne
- Partage d'expertise entre élus et croisement des regards entre élus « ruraux » et « urbains »
- Meilleure perception des réalités de l'arrondissement concernant des communes éloignées de la sienne
- Renforcement d'une volonté politique d'agir ensemble, enjeux de développement partagés

Phase 1 et phase 2 Diagnostic

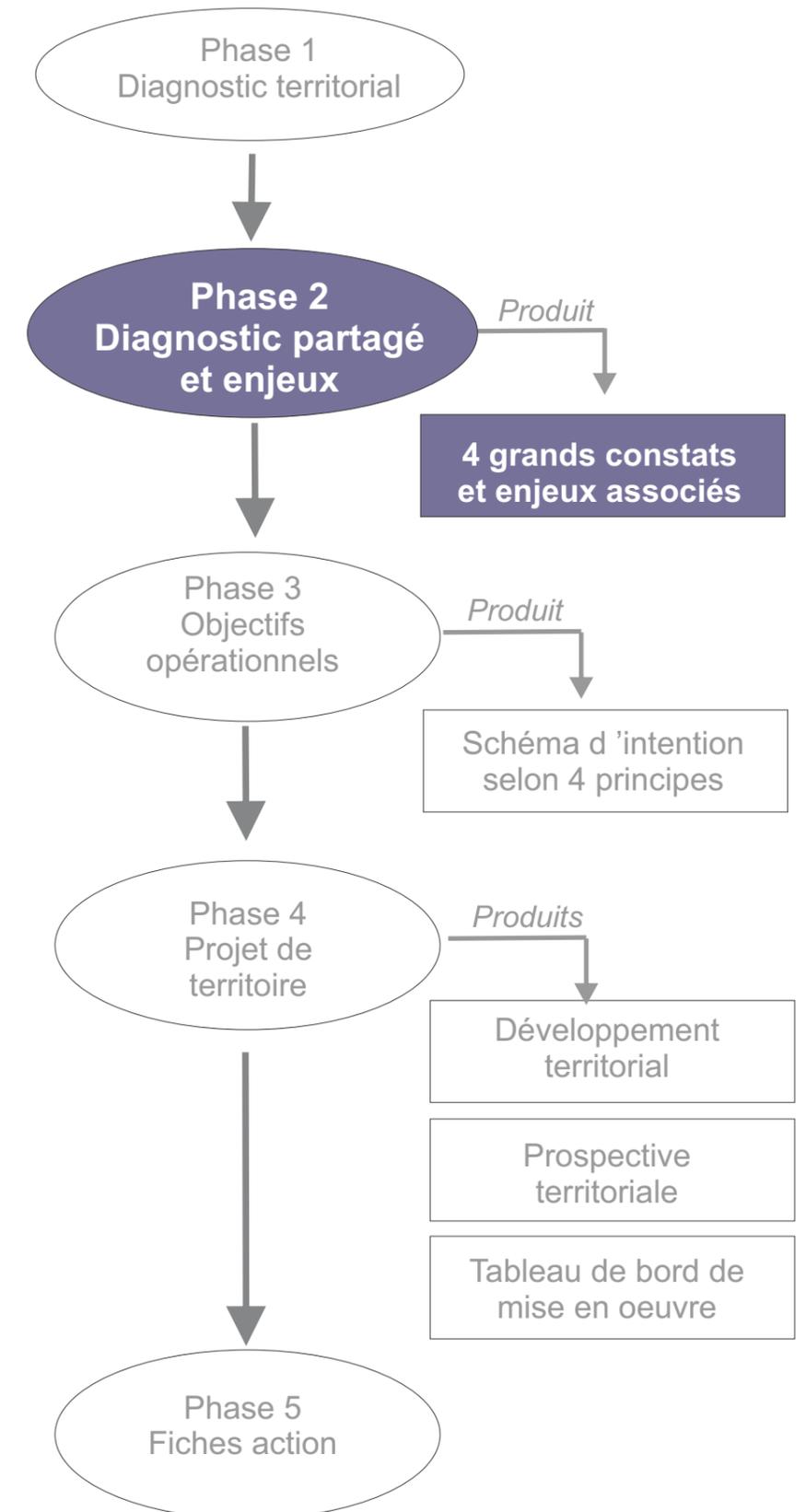
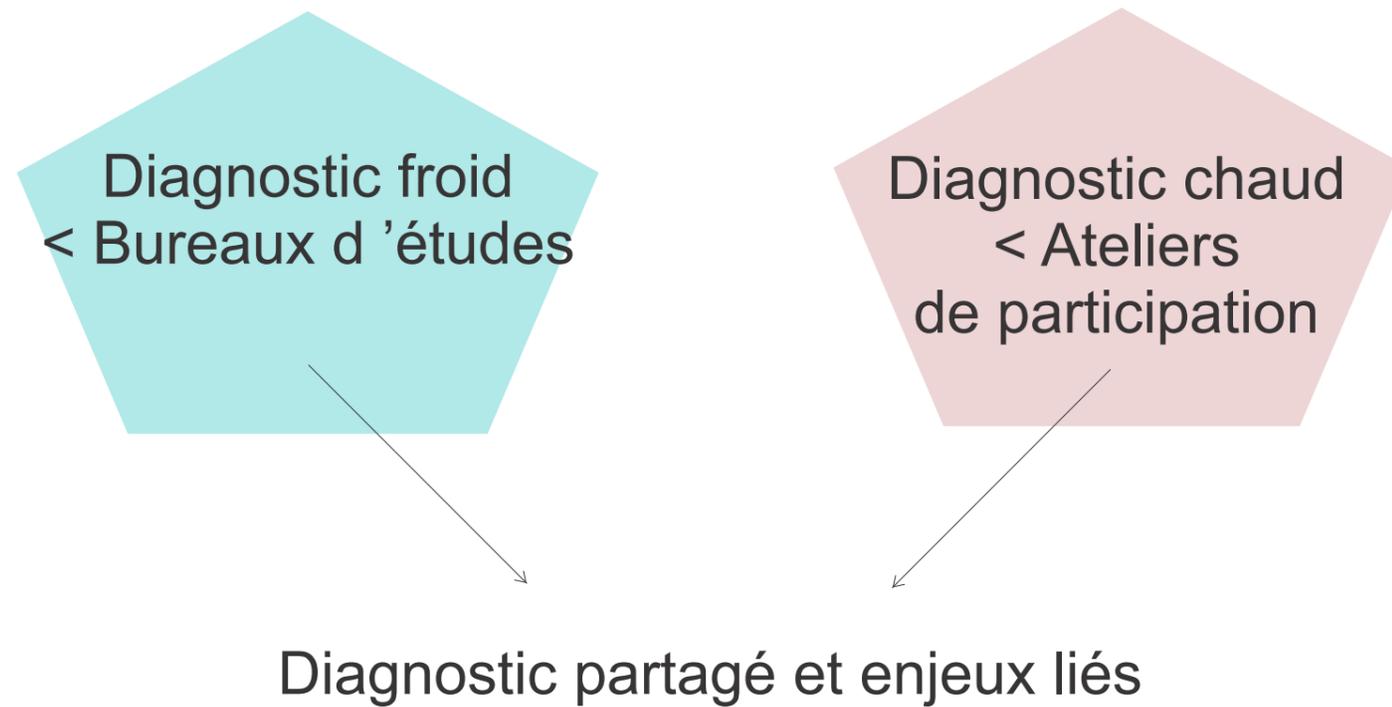
Diagnostic « froid »

Les thématiques analysées :

1. Contexte socio-démographique
2. Activités économiques, services et équipements
3. Foncier et logements
4. Situation de droit
5. Paysages bâtis et non bâtis
6. Agriculture
7. Mobilité



Diagnostic partagé



Diagnostic partagé : Grands constats à retenir

Un territoire caractérisé par une forte pression démographique et des disparités socio-économiques !

- Territoire bordé par trois métropoles structurantes
- Espace traversé, terre d'accueil
- Déstructuration majeure du territoire avec une périurbanisation au niveau des pôles et noyaux résidentiels locaux
- Eparpillement de l'habitat

- Pression sur le foncier importante
- Territoire parfois "gaspillé", dilution spatiale du bâti
- Manque de cohérence entre les réflexions locales, absence de politique foncière
--> menace pour la ressource sol

- Forte disparité socio-économique à différentes échelles
- Manque de logements moyens et déficit de l'offre en logements sociaux

- Demande en services de plus en plus importante

- Pénurie de logements adaptés aux seniors
- Maisons de repos inégalement réparties, manque de structures d'accueil

- Services liés à la santé déficitaires dans le Condroz
- Médecine de proximité difficile à assurer

Chiffres clés !

Une croissance de population de 26% sur le territoire depuis 1978, soit le double de la moyenne belge !

+ 40.000 habitants annoncés d'ici à 2040, dont :
- 5.300 mineurs
- 3.200 jeunes de 18 à 30 ans
- 8.800 personnes âgées de plus de 80 ans !

+ 11.000 ménages d'ici 2021

Seule 1 commune du territoire compte + de 10% de logements sociaux, seuil de référence wallon

5.500 ha encore disponibles en zone d'habitat et d'habitat rural au plan de secteur (soit 5,4 %)

Diagnostic partagé : Grands constats à retenir

Agriculture, énergie, formation, tourisme et services de proximité : spécificités économiques et territoriales !

- Faible ratio emploi/habitant --> dépendance vis-à-vis des pôles d'emplois extérieurs
- Quelques « grandes » entreprises structurantes
- Forte croissance de l'emploi local ces dernières années

- Importance du secteur agricole
- Secteur touché par la perte de terres liée à la pression foncière
- Nombre d'agriculteurs en diminution et industrialisation croissante
- Potentialités en matière de filières courtes, diversifications vers le bio,...

- Huy Waremme le “Château d'eau de la Wallonie et de Bruxelles” !
- Potentiel important en termes d'énergies renouvelables
- Typologie résidentielle : un bilan énergétique très moyen

- Nombre important de centres de formation et d'écoles spécialisées

- Potentiel touristique à valoriser
- Liens manquants et déficit d'uniformité de l'information

Chiffres clés !

**Ratio de 27 emplois/habitants
(contre 34 en Wallonie)**

**Avec 16 %, une croissance de
l'emploi double de celle observée à
l'échelle wallonne durant la dernière
décennie**

**23 % encore disponibles dans les
parcs d'activités économiques
de la SPI**

**3 % de l'emploi dans le secteur
agricole, soit le double
de la moyenne belge !**

Diagnostic partagé : Grands constats à retenir

Ruralité et diversité paysagère : une richesse partagée et menacée

- Caractère “rural”, tant au niveau socio-économique que paysager
- Richesse victime de son succès --> dégradation et banalisation du cadre environnemental
- Panel important de faciès paysagers, de la Hesbaye à l'Ardenne
- Patrimoine culturel et bâti
- Zones Natura 2000, parcs naturels, biodiversité locale

- Installation de “néo-ruraux”
- Ecoles primaires et maternelles : un atout fort, garant du lien social
- Dissociation lieux de résidence – lieux de travail

- Diminution des commerces de proximité

Chiffres clés !

**Les logements 4 façades
représentent
50 % du parc immobilier !**

**Sur la période 1985-2005, la taille
des terrains à bâtir mis en vente
a pratiquement doublé !**

**Sur la même période, la part des
terrains consacrés à la résidence a
augmenté de 21 % !**

Diagnostic partagé : Grands constats à retenir

Une mobilité caractérisée par une forte dépendance à la voiture, au détriment des autres modes

- Dépendance croissante vis-à-vis de l'extérieur
- Exurbanisation peu favorable à l'utilisation des transports en commun
- Réseau primaire des routes nationales très structurant, « couloirs ouverts »
- Consommateurs vers les pôles commerciaux et les services externes
- Bonne couverture des TEC mais desserte faible en dehors des lignes majeures
- Absence de ligne de bus structurante dans le Condroz
- Attractivité des gares à valoriser
- Réel manque de liaison entre les milieux ruraux et les pôles d'emplois
- Réseau mode doux incomplet mais offre une grande potentialité

Chiffres clés !

D'ici 15-20 ans, la N90 et la N684 seront saturées par l'augmentation de trafic

Sur 30 lignes de bus, seules 5 ont une fréquence supérieure ou égale à 1 bus/h

50 % des lignes de bus convergent vers les gares de Huy et Waremme

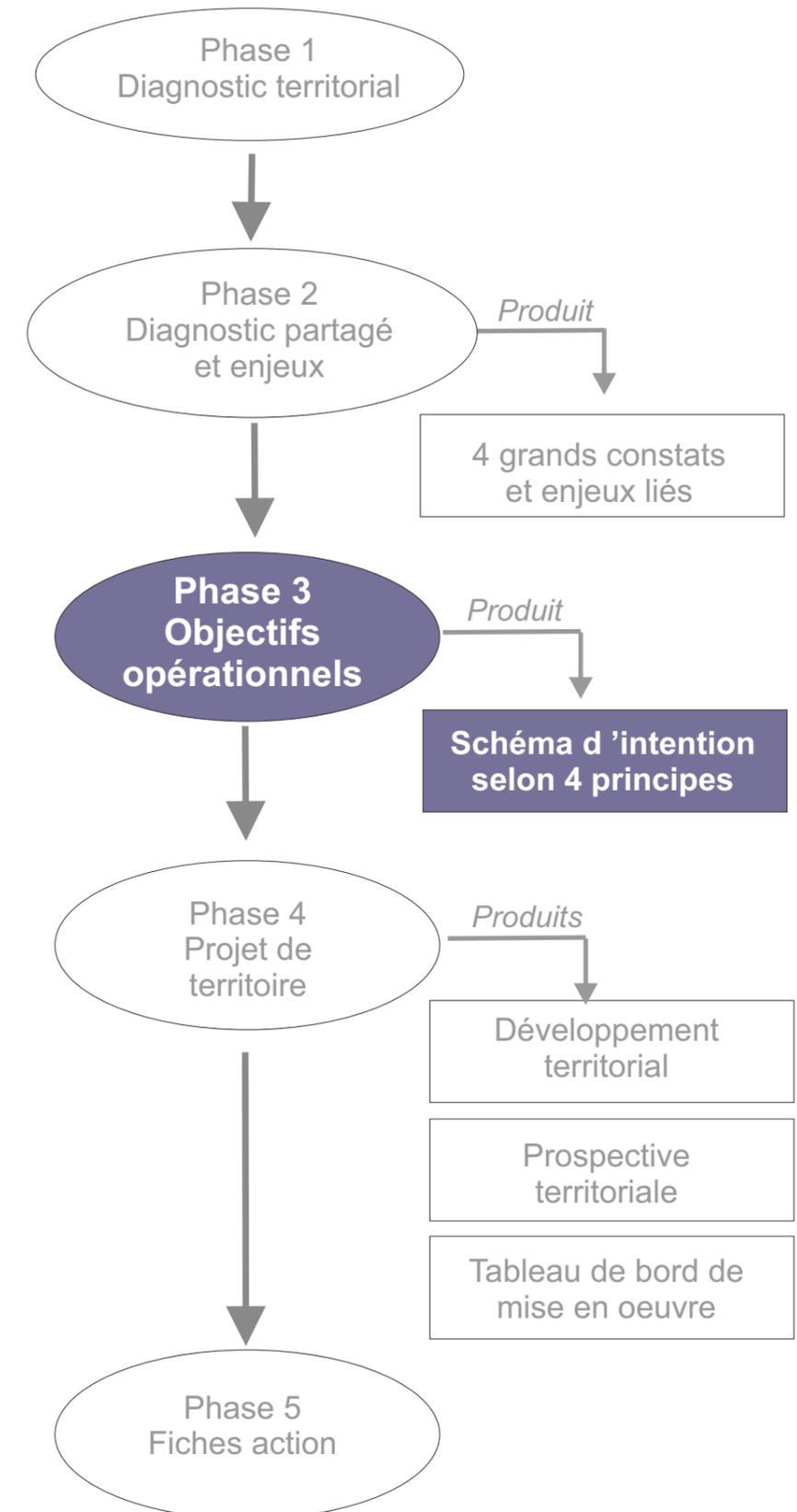
+ de 75 % des communes disposent d'un P(i)CM

Phase 3

Objectifs opérationnels et schéma d'intention

Pourquoi un schéma d'intention, quel produit fini ?

Pour proposer une vision graphique, transversale, de l'ensemble des informations accumulées lors des phases antérieures
Pour valider des grands principes, qui seront affinés ultérieurement dans le SDT final.

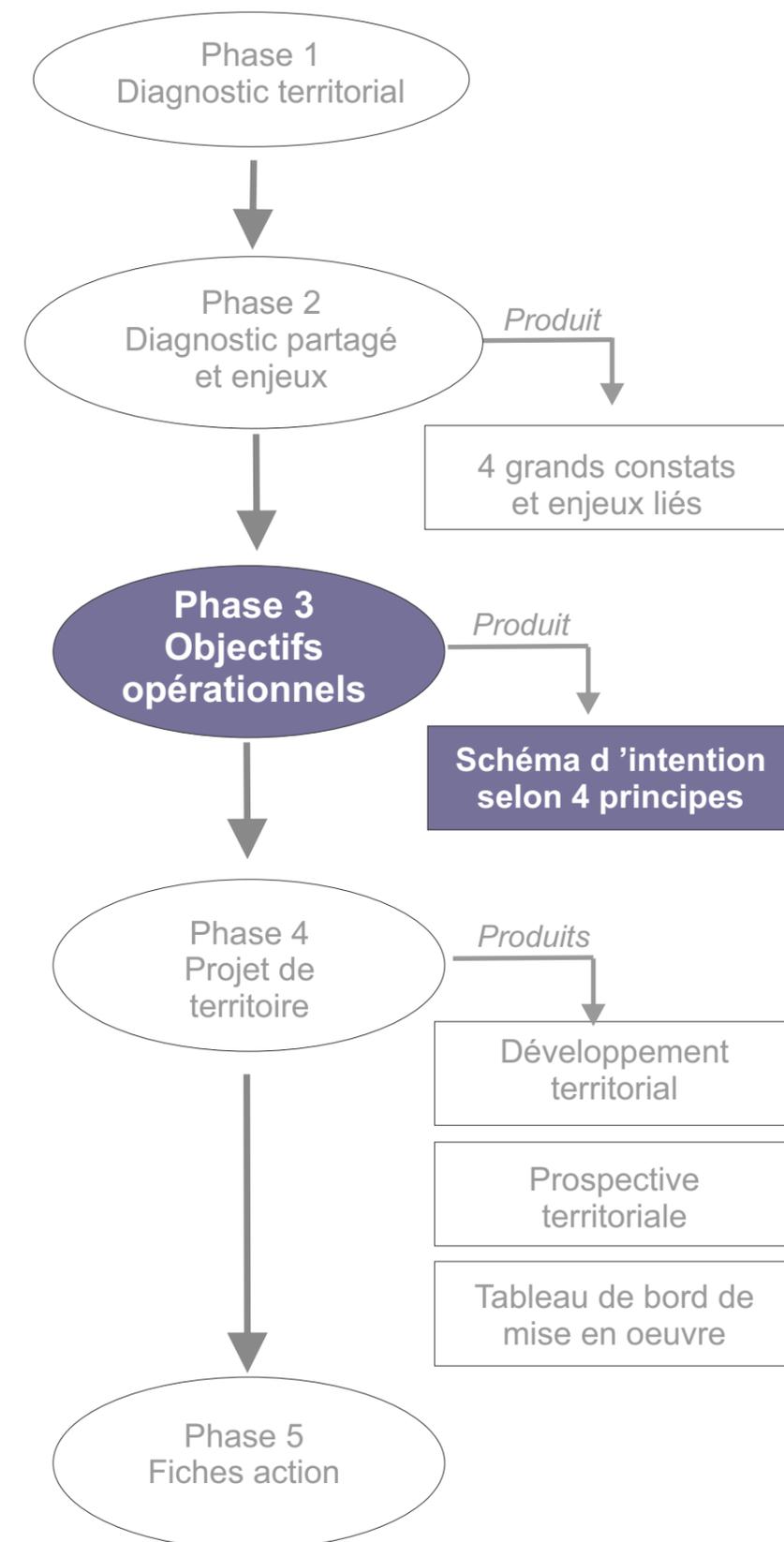
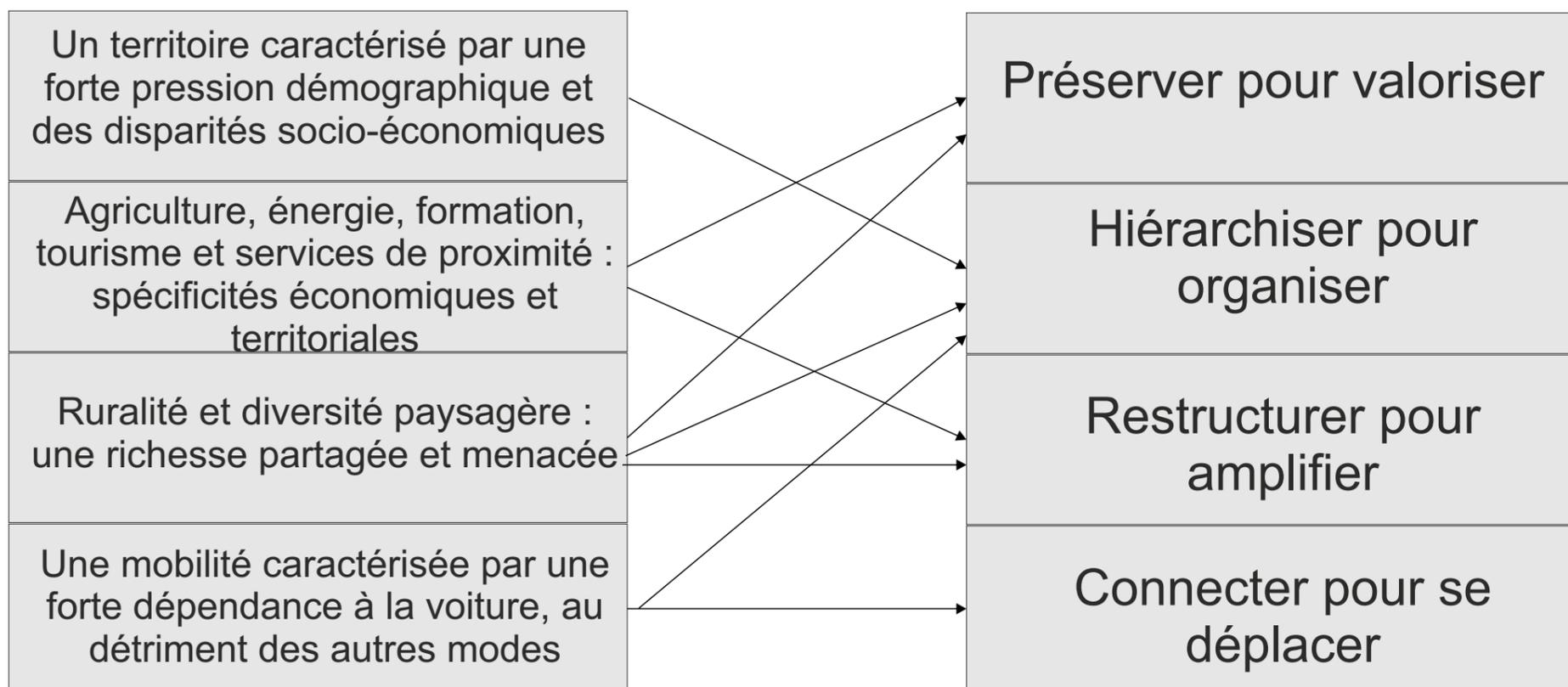


Pourquoi un schéma d'intention, quel produit fini ?

Pour proposer une vision graphique, transversale, de l'ensemble des informations accumulées lors des phases antérieures

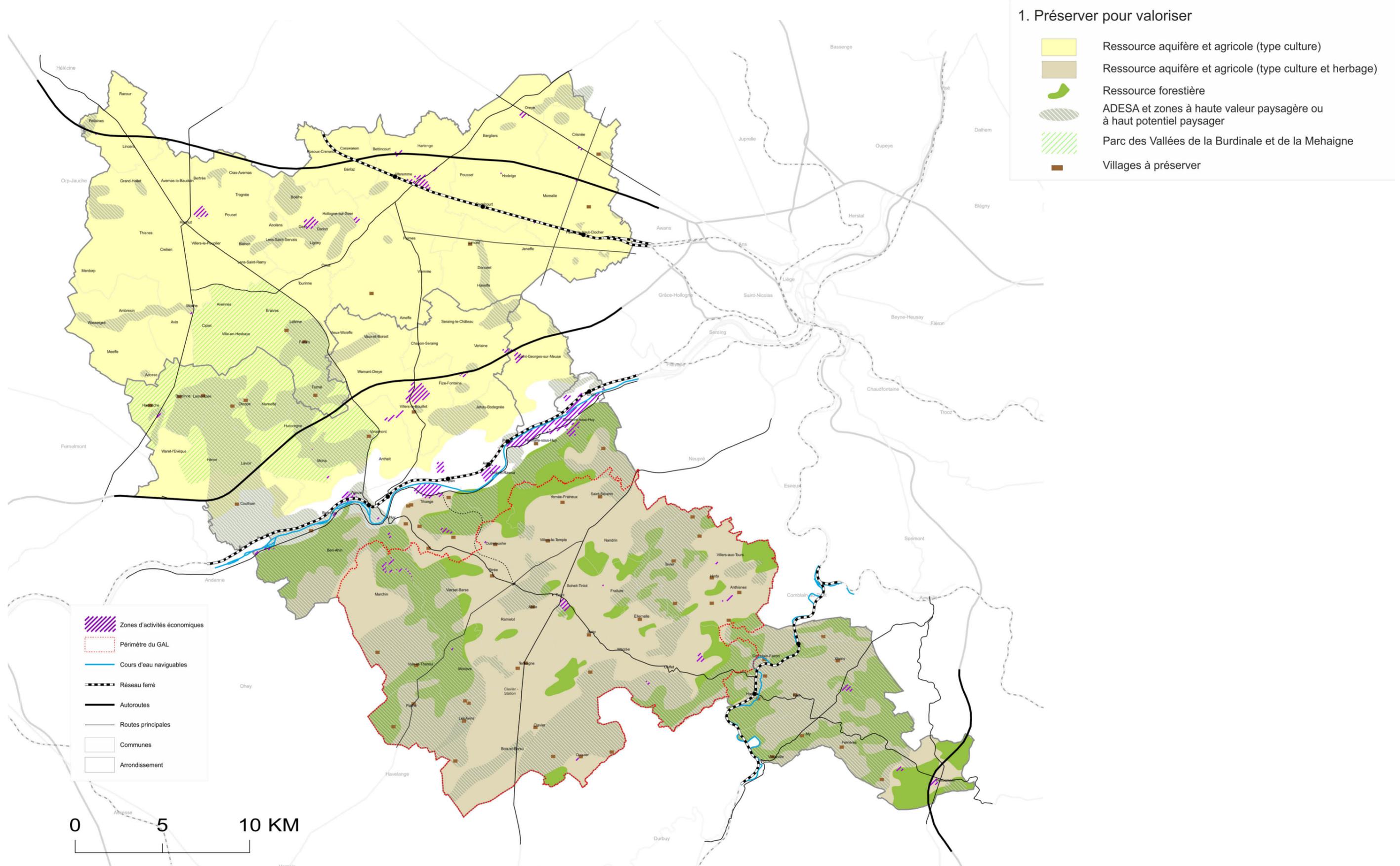
Pour valider des grands principes, qui seront affinés ultérieurement dans le SDT final.

4 grands constats issus du diagnostic partagé Enjeux → 4 principes traduits dans le schéma d'intention



Principe 1 : Préserver pour valoriser

Carte

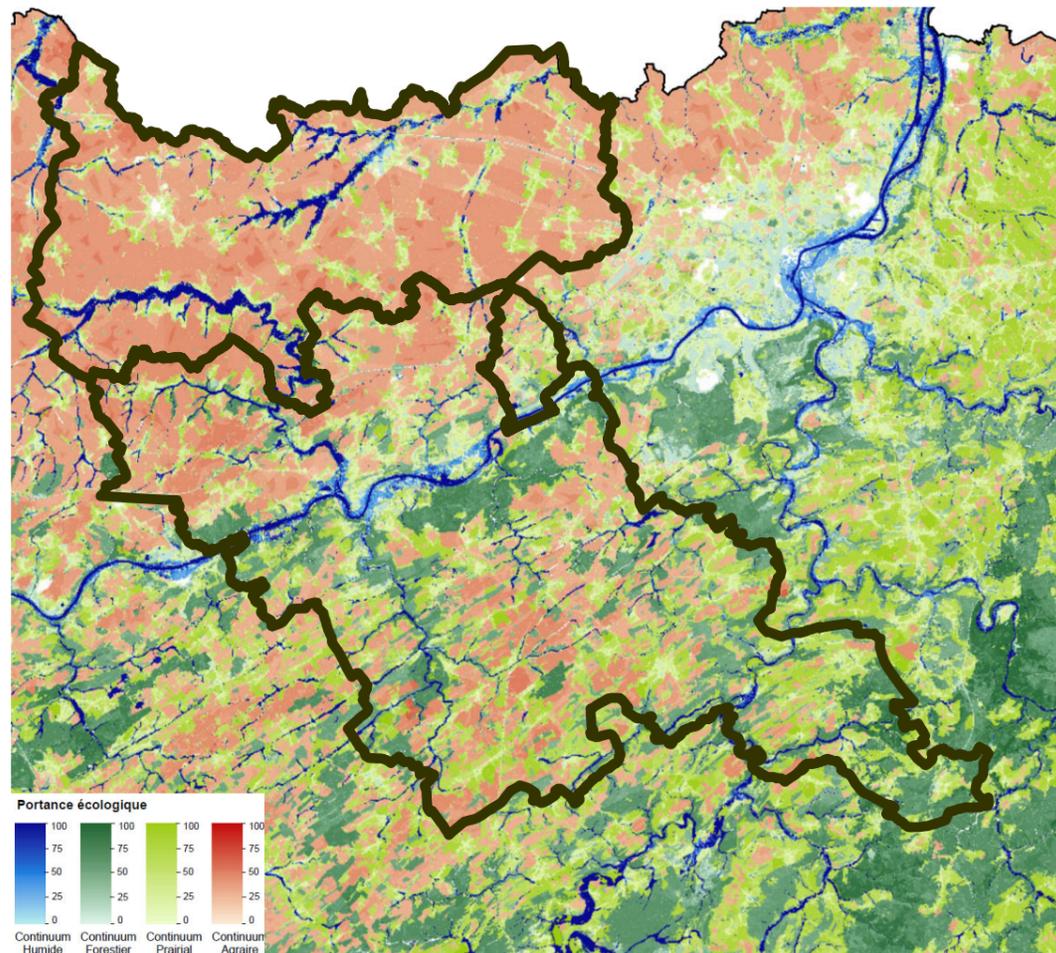


Principe 1 : Préserver pour valoriser

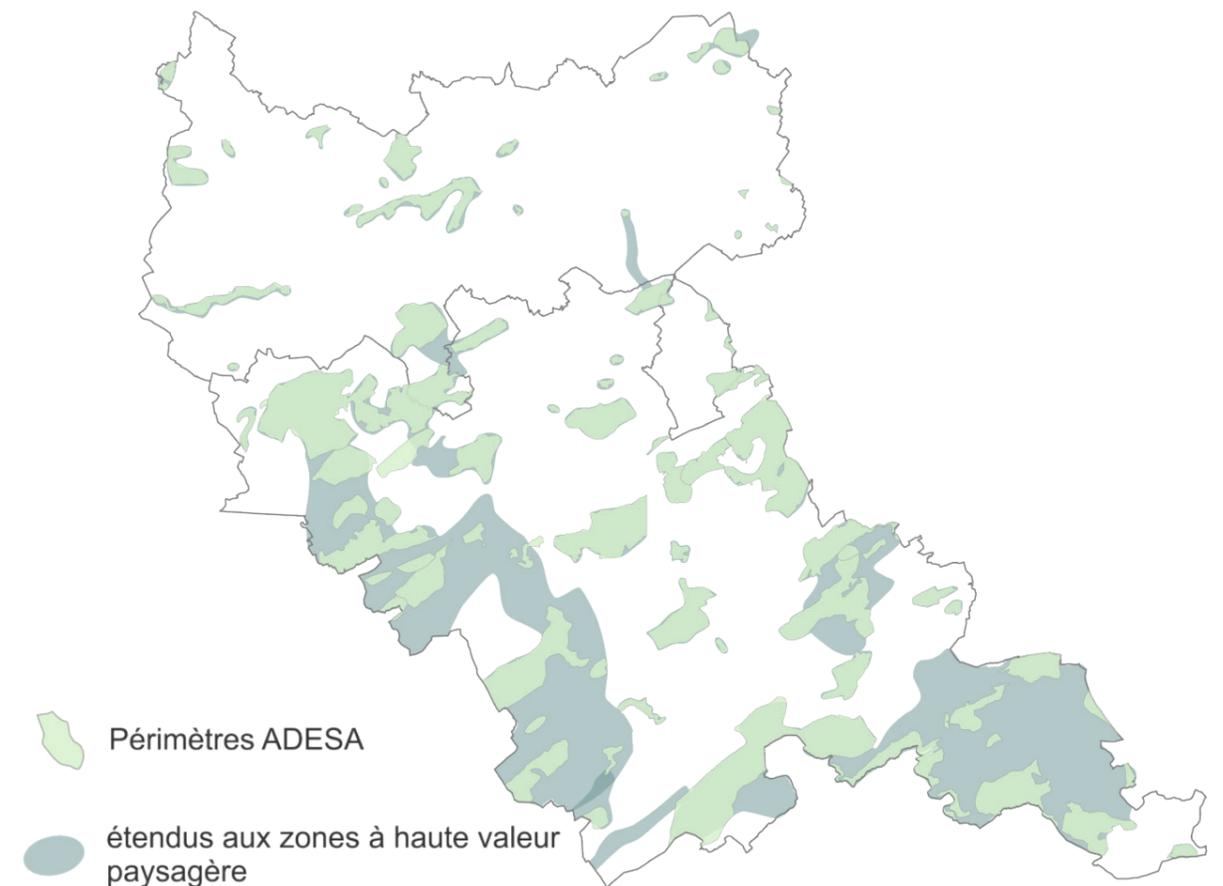
Méthodologie

Comment les périmètres « à préserver » ont-ils été définis ?

1. Sur base de continuum écologiques (étude du LEPUR - ULg dans le cadre de la CPDT)
2. Sur base de périmètres existants : ADESA, PICHE, PIP, Parc Burdinale-Mehaigne
3. Sur base de notre propre analyse : Zones à Haute valeur paysagère



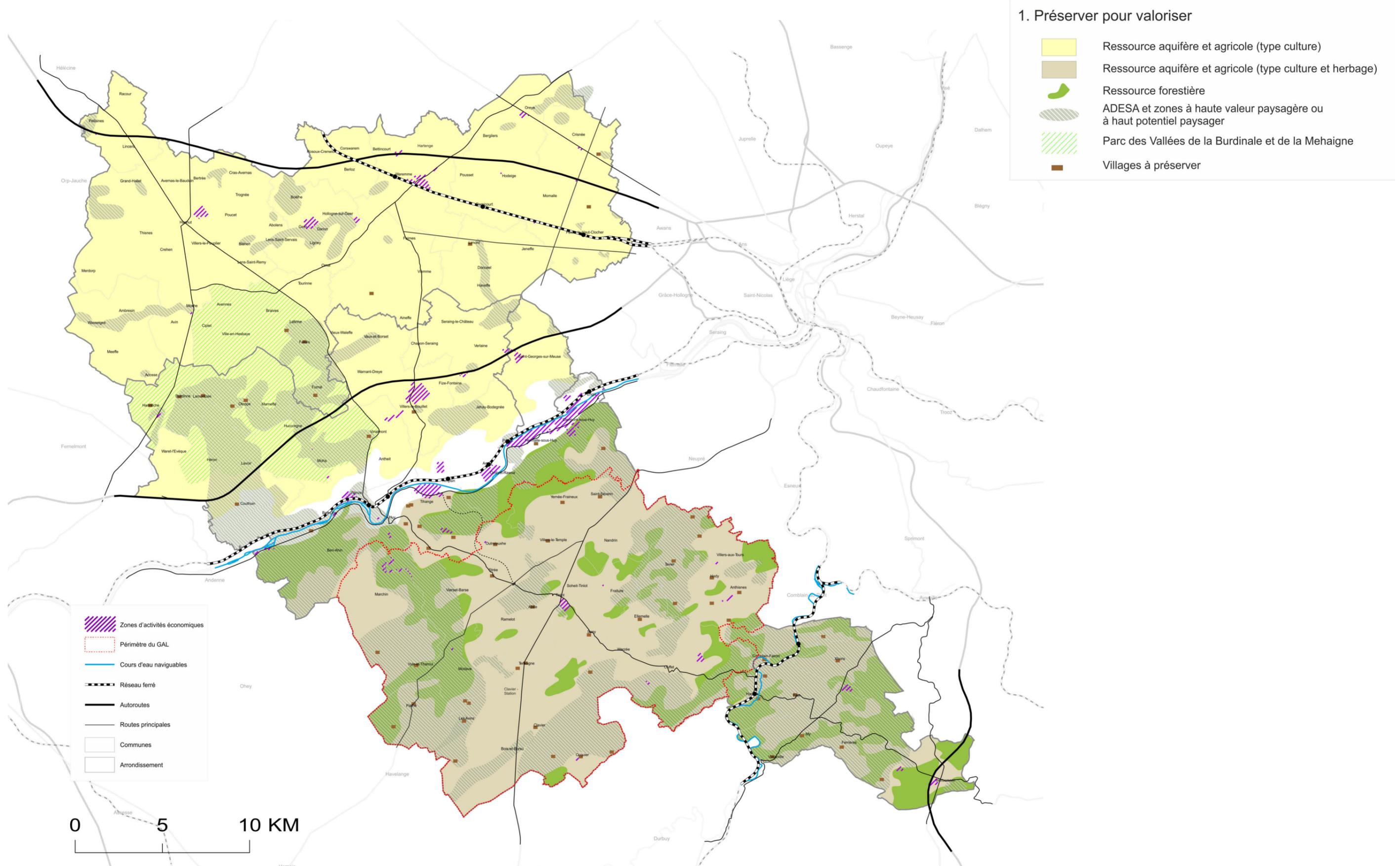
Valeurs maximales de portance écologique avec distinction de continuum. Auteur : CPDT (09/2013)



Périmètres ADESA et zones à haute valeur paysagère
Source : Région wallonne, et PLURIS.

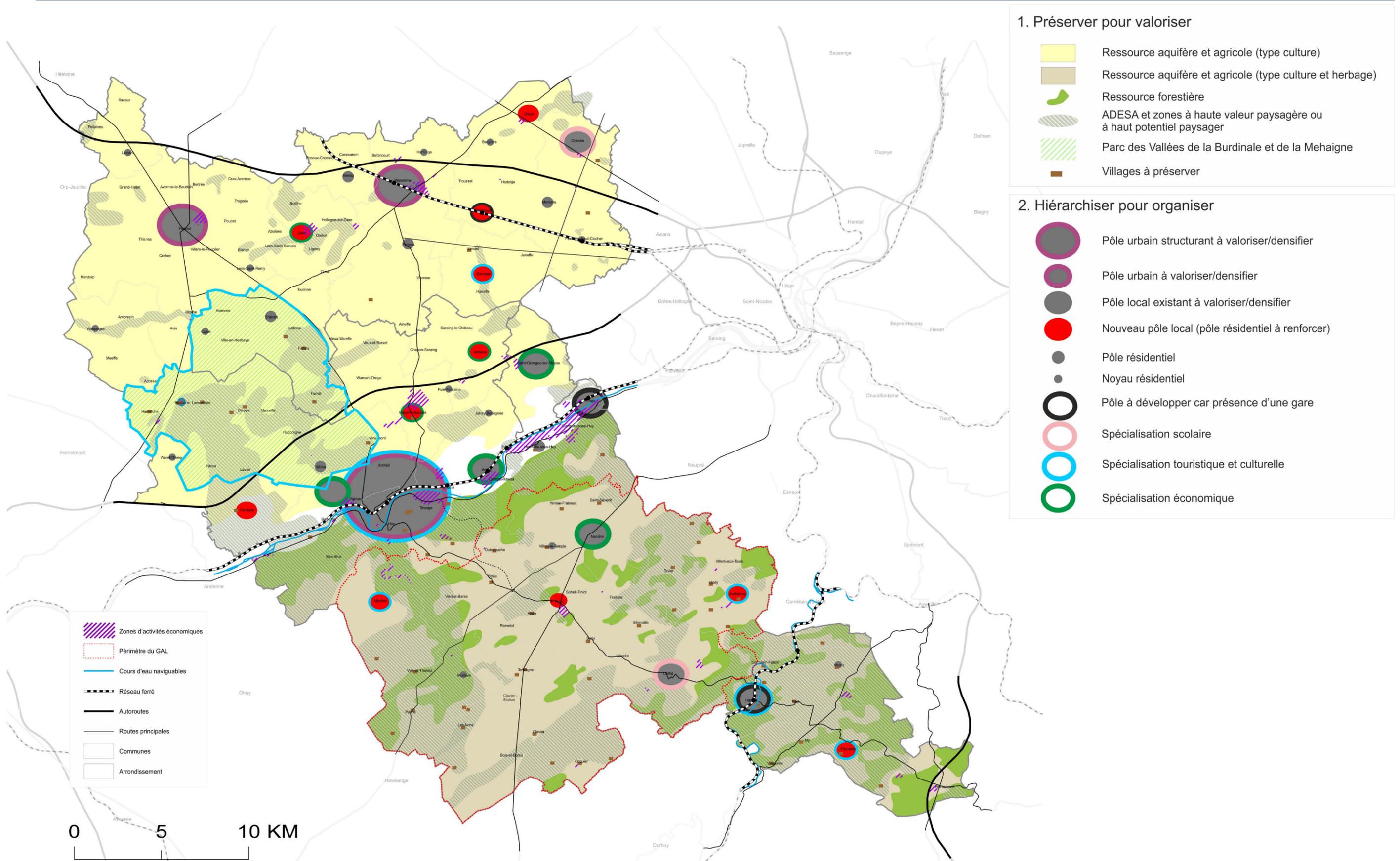
Principe 1 : Préserver pour valoriser

Carte



Principe 2 : Hiérarchiser pour organiser

Carte



Comment cette hiérarchisation a-t-elle été établie ?

Identification des potentialités de croissance et de densification en lien avec les noyaux fonctionnels existants.

Pourquoi cet exercice?

--> la localisation des personnes conditionne toute l'organisation du territoire

--> 5.500 ha encore disponibles et une annonce de +40.000 habitants d'ici à 2040

Principe 2 : Hiérarchiser pour organiser

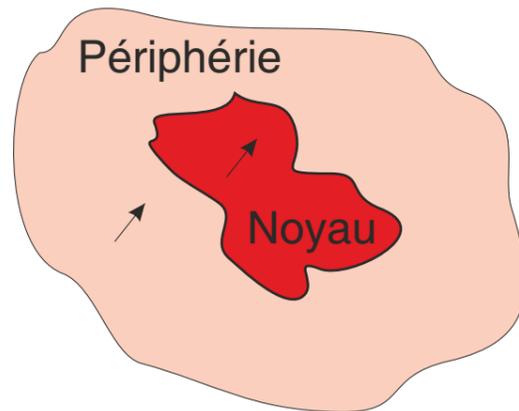
Méthodologie

Population actuelle : 187.000 habitants

Population projetée en 2040 : 227.000 habitants

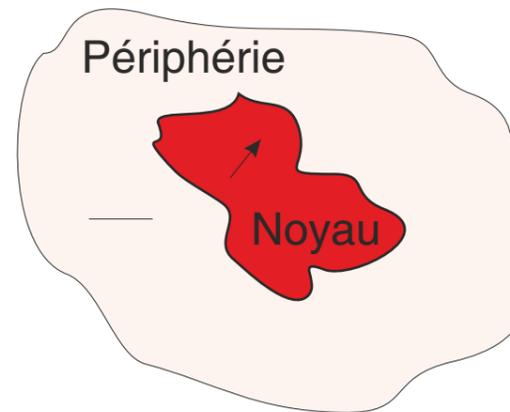
+ 40.000 habitants

SCENARIO 1 : FIL DE L'EAU



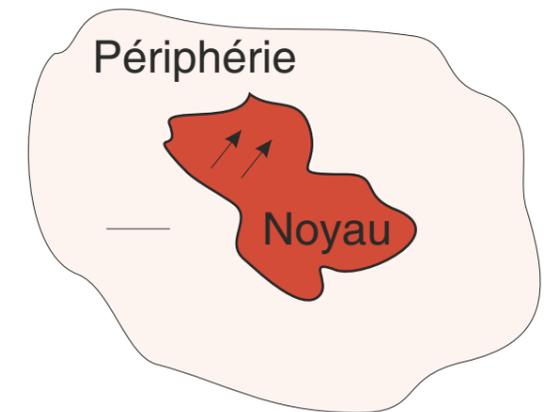
50 % des ZH et ZHr encore disponibles sont urbanisées, à densité réelle actuelle

SCENARIO 2 : INTERMEDIAIRE



Seuls les noyaux sont urbanisés selon le scénario fil de l'eau

SCENARIO 3 : DENSITE RAISONNEE



Densification des noyaux selon densités préconisées par le Gouvernement wallon

Principe 2 : Hiérarchiser pour organiser

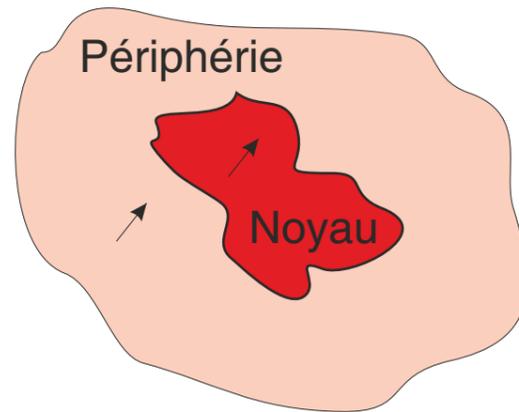
Méthodologie

Population actuelle : 187.000 habitants

Population projetée en 2040 : 227.000 habitants

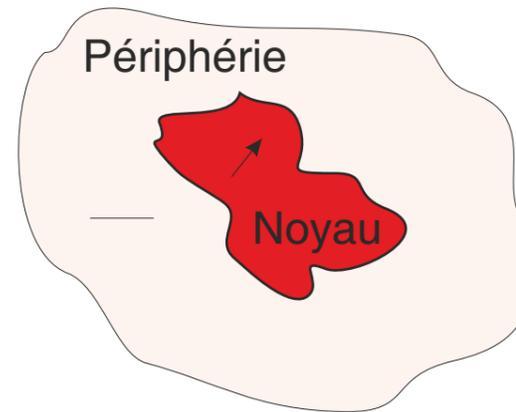
+ 40.000 habitants

SCENARIO 1: FIL DE L'EAU



50 % des ZH et ZHr encore disponibles sont urbanisées, à densité réelle actuelle

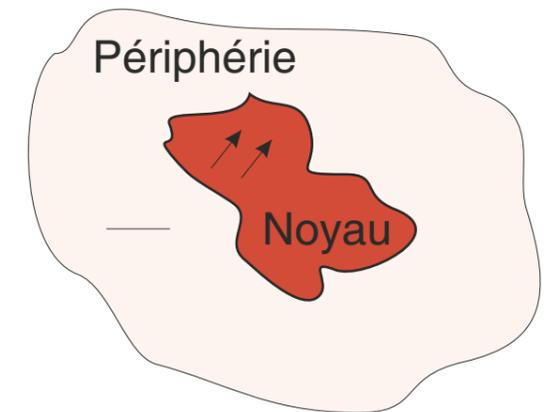
SCENARIO 2 : INTERMEDIAIRE



Seuls les noyaux sont urbanisés selon le scénario fil de l'eau

Scénario qui correspond aux enjeux définis jusqu'alors

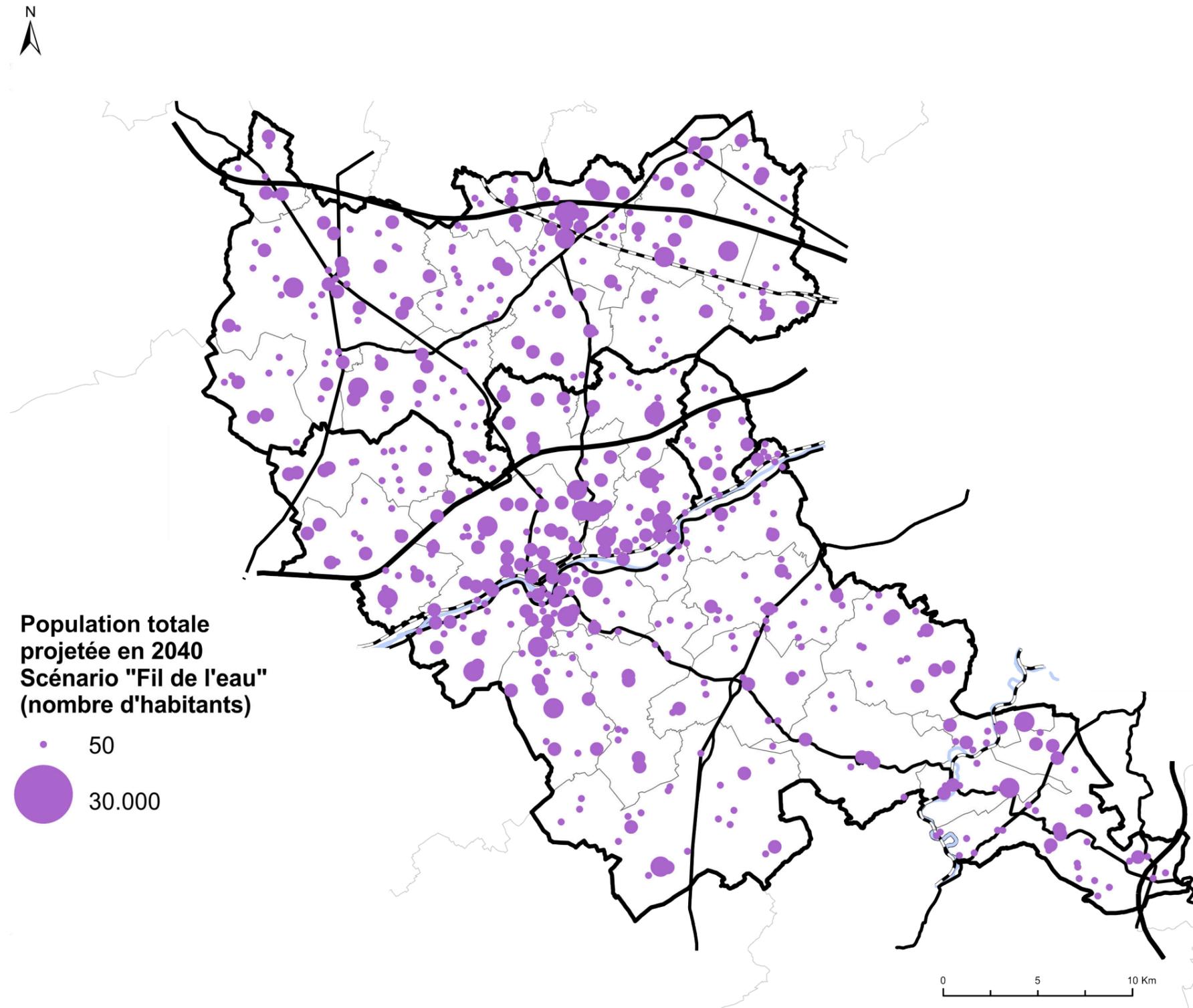
SCENARIO 3 : DENSITE RAISONNEE



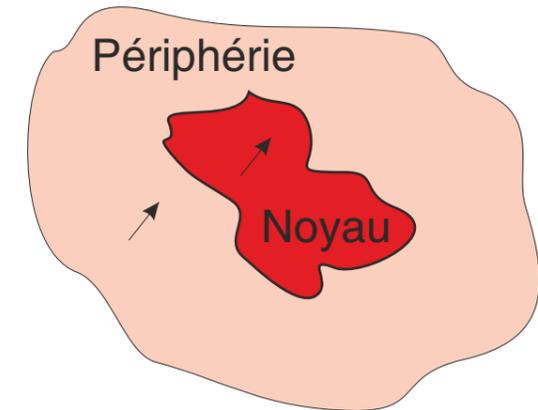
Densification des noyaux selon densités préconisées par le Gouvernement wallon

Principe 2 : Hiérarchiser pour organiser

Méthodologie



SCENARIO 1: FIL DE L'EAU

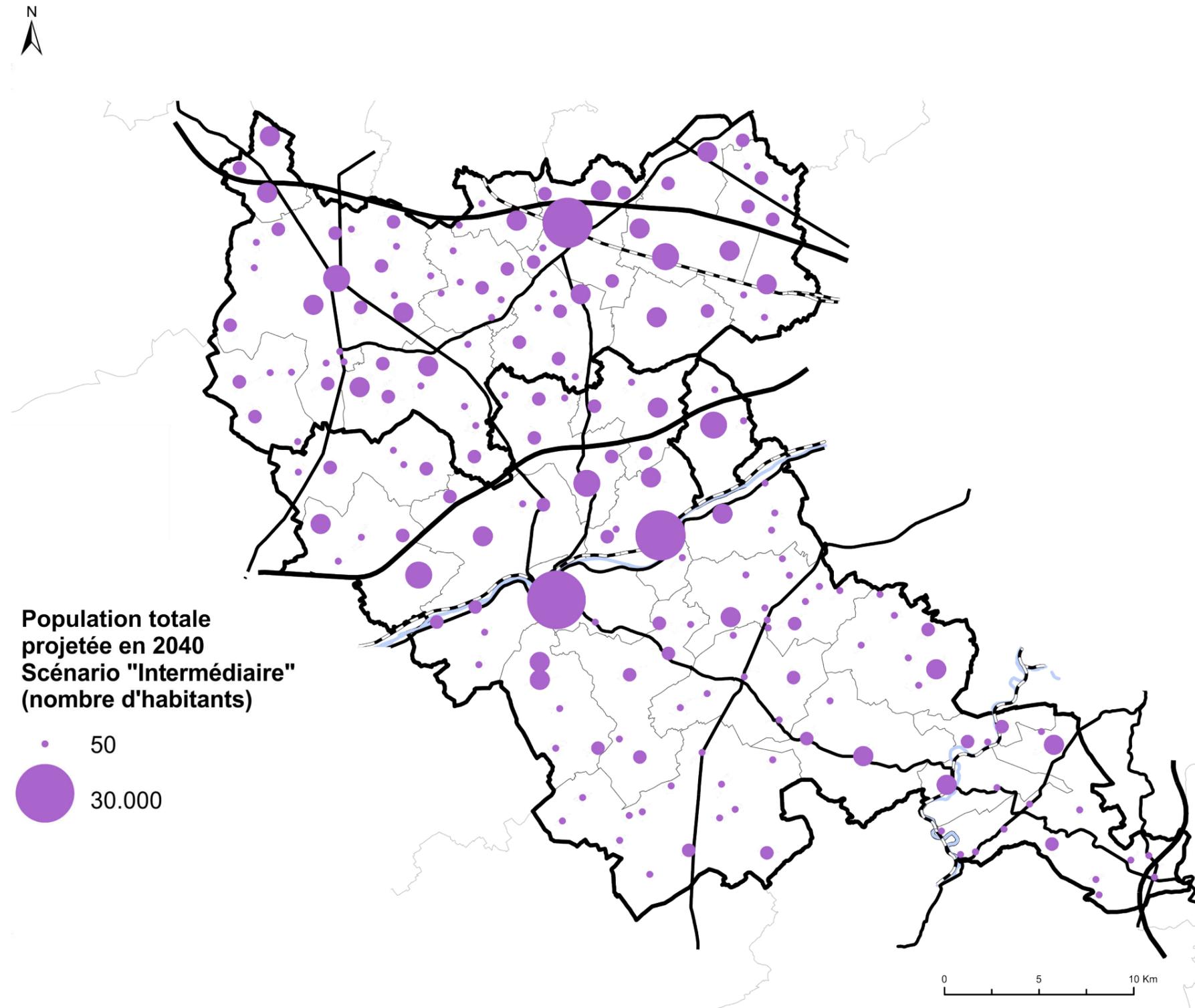


+ 50.200 habitants
Total de 237.200 habitants

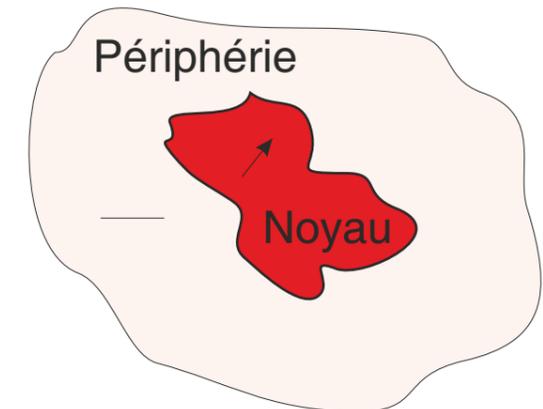
- Territoire non structuré
- Perte d'identité rurale
- Dégradation du paysage,
- Impact sur les déplacements
- ...

Principe 2 : Hiérarchiser pour organiser

Méthodologie



SCENARIO 2 : INTERMEDIAIRE

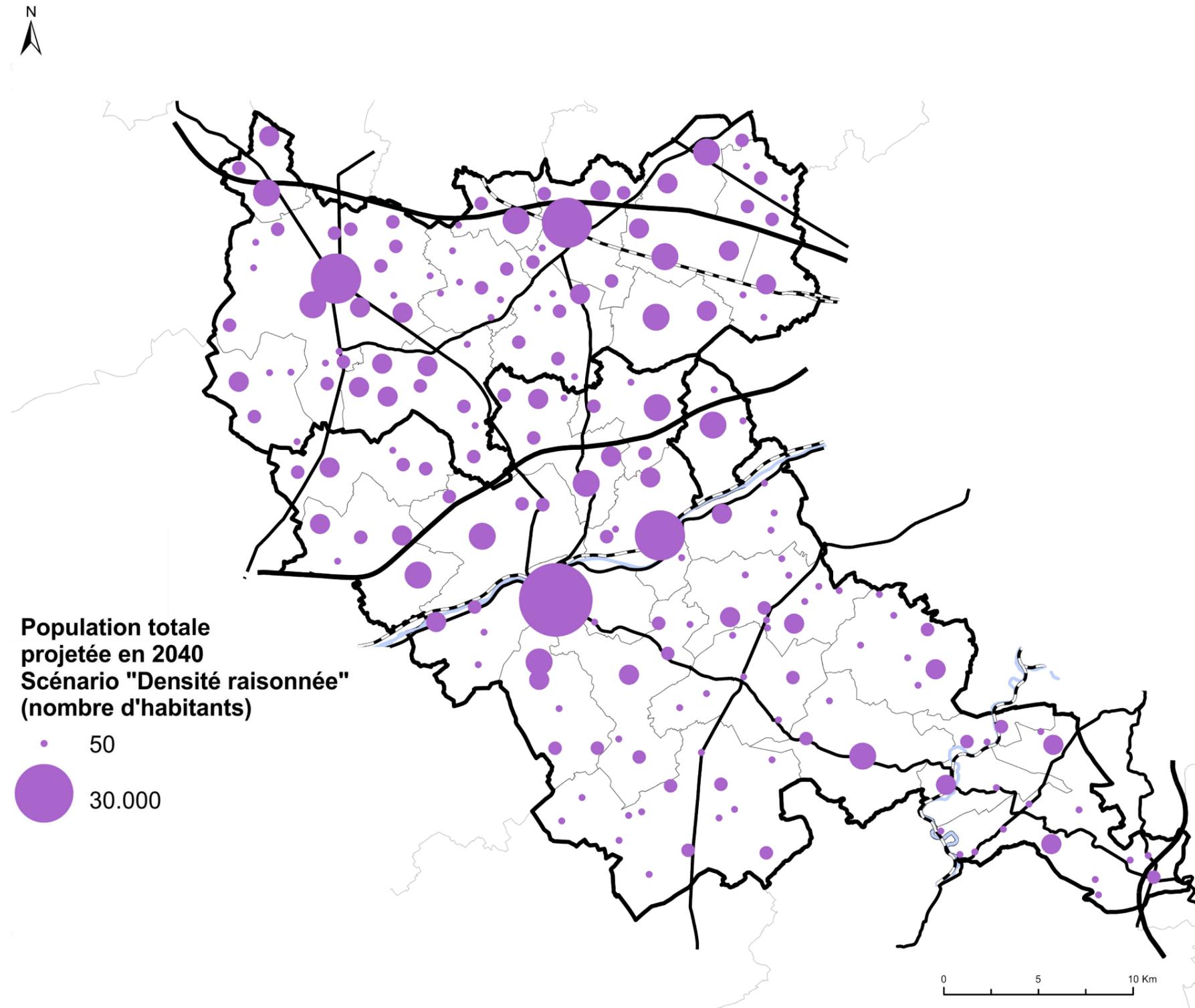


+ 31.600 habitants
Total de 218.600 habitants

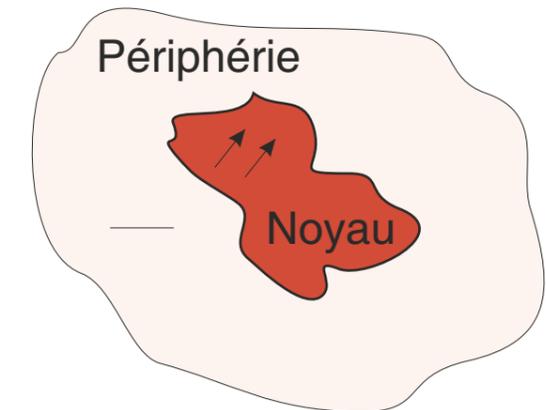
- Manque de densification des noyaux
- Ne permet pas d'atteindre les +40.000 habitants prévus d'ici 2040

Principe 2 : Hiérarchiser pour organiser

Méthodologie



SCENARIO 3 : DENSITE RAISONNEE



+ 105.800 habitants
Total de 292.800 habitants

- Attention : Population projetée maximum !!!
- Disponibilité foncière située dans les pôles --> ce qui explique cette grosse capacité d'accueil

Principe 2 : Hiérarchiser pour organiser

Méthodologie

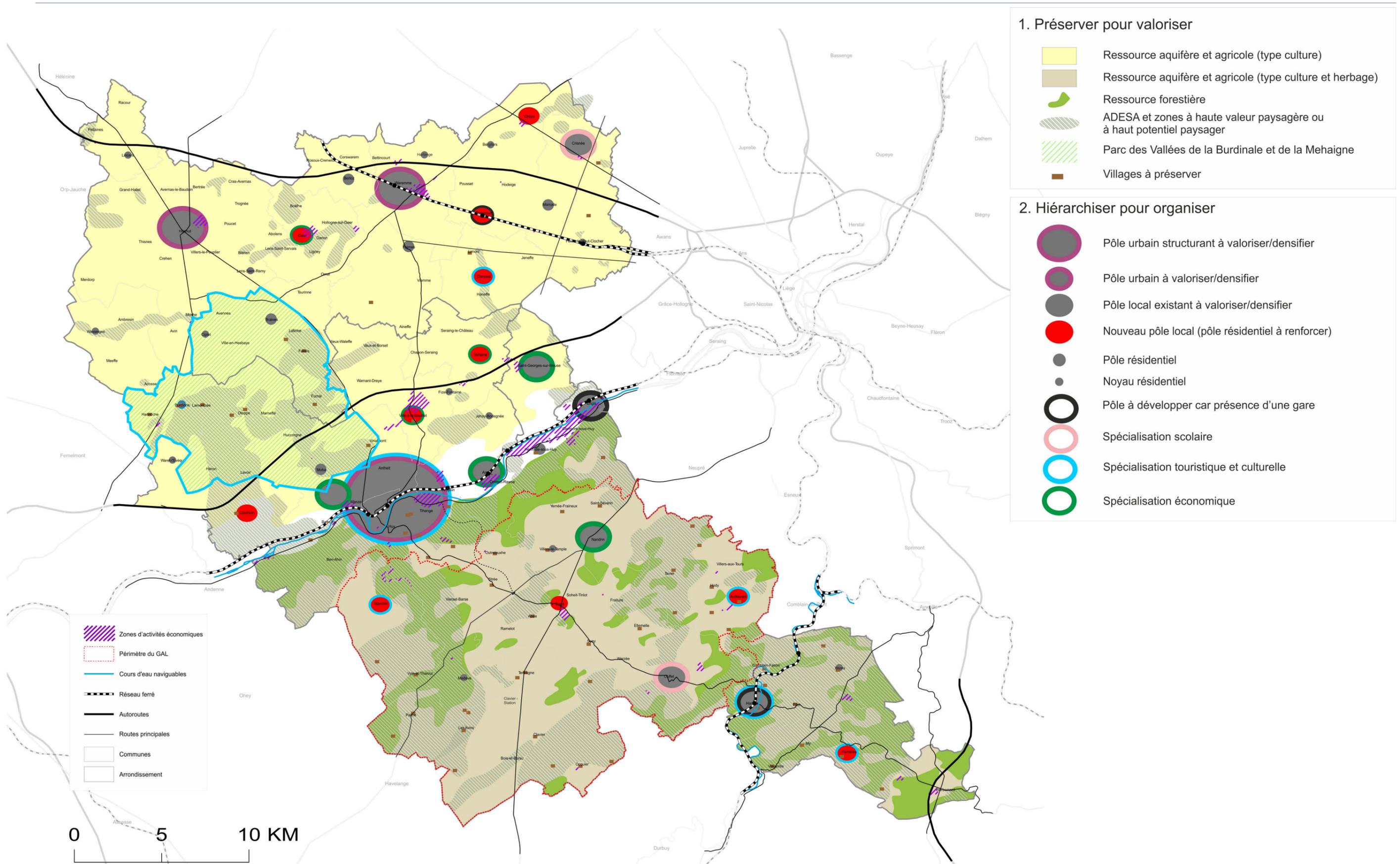
Le scénario de “densité raisonnée” offre une grande capacité d’accueil

En conséquence ? **Il est réellement possible de densifier les noyaux de façon raisonnée**, et ce sans pour autant appliquer des densités de type “Droixhe”

Il est possible, en appliquant ce scénario, d’englober les projections de population plus lointaines, au-delà de 2040

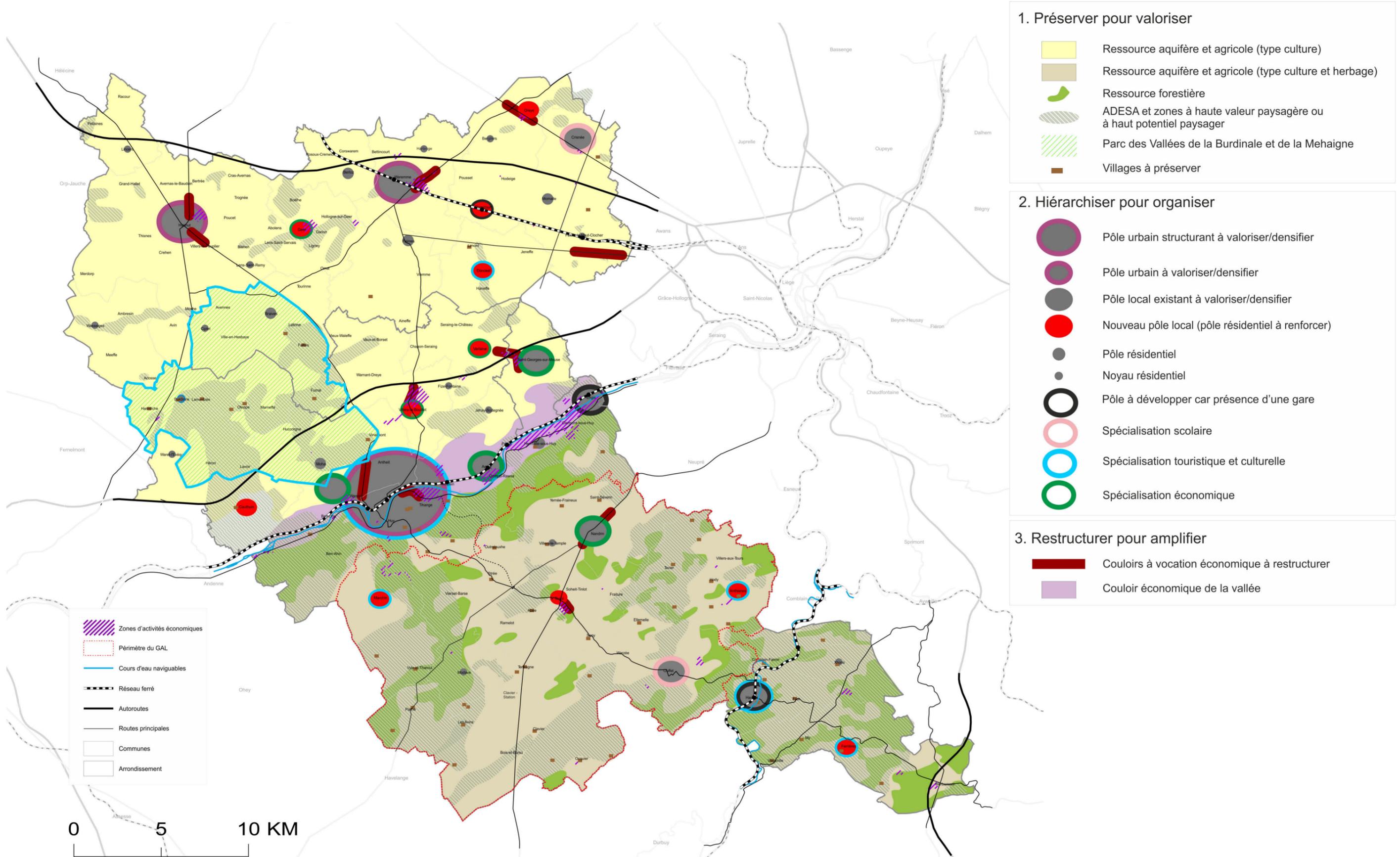
Principe 2 : Hiérarchiser pour organiser

Carte



Principe 3 : Restructurer pour amplifier

Carte



1. Préserver pour valoriser

- Ressource aquifère et agricole (type culture)
- Ressource aquifère et agricole (type culture et herbage)
- Ressource forestière
- ADESA et zones à haute valeur paysagère ou à haut potentiel paysager
- Parc des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
- Villages à préserver

2. Hiérarchiser pour organiser

- Pôle urbain structurant à valoriser/densifier
- Pôle urbain à valoriser/densifier
- Pôle local existant à valoriser/densifier
- Nouveau pôle local (pôle résidentiel à renforcer)
- Pôle résidentiel
- Noyau résidentiel
- Pôle à développer car présence d'une gare
- Spécialisation scolaire
- Spécialisation touristique et culturelle
- Spécialisation économique

3. Restructurer pour amplifier

- Couloirs à vocation économique à restructurer
- Couloir économique de la vallée

- Zones d'activités économiques
- Périmètre du GAL
- Cours d'eau navigables
- Réseau ferré
- Autoroutes
- Routes principales
- Communes
- Arrondissement

0 5 10 KM

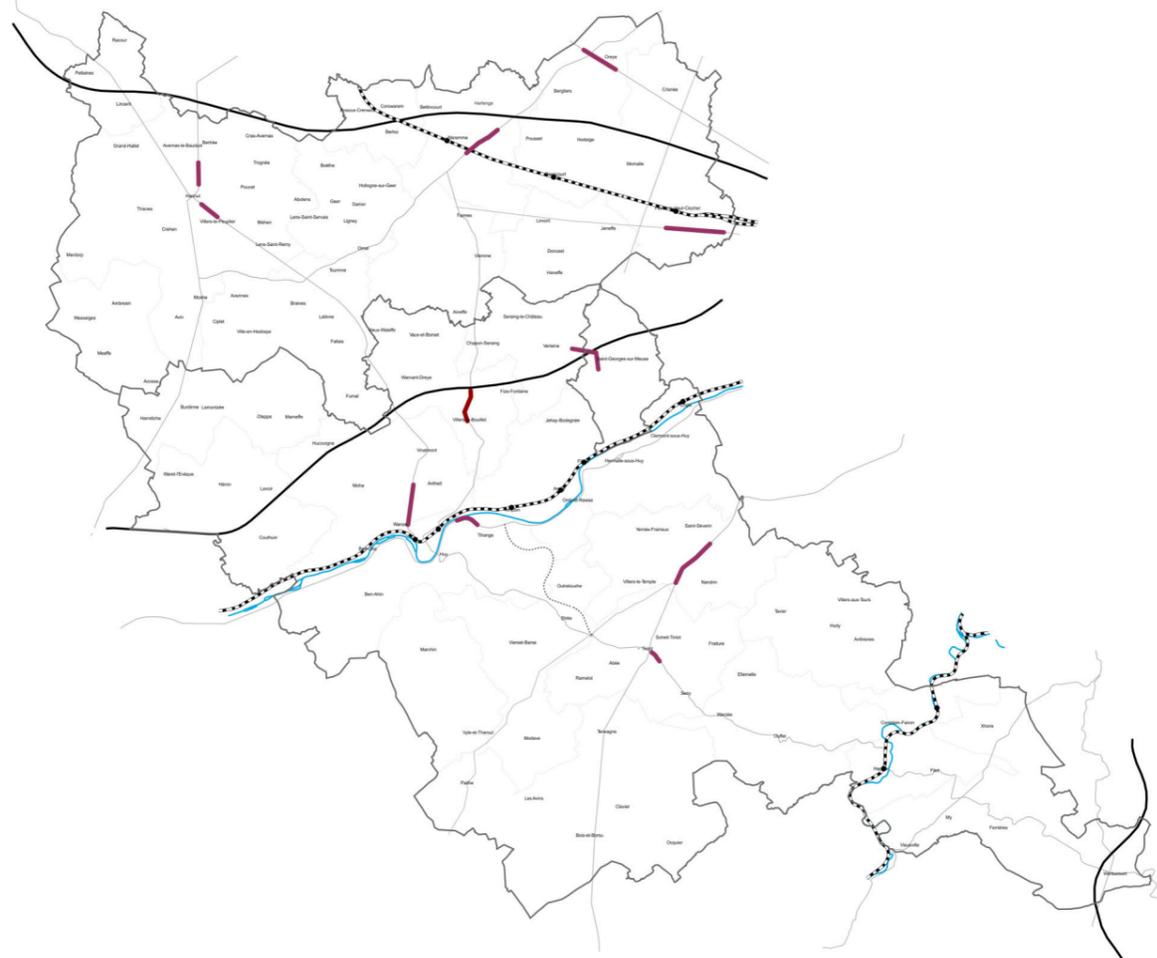
Principe 3 : Restructurer pour amplifier

Méthodologie

Certains tronçons de nationales apparaissent comme de réels « diffuseurs de développement » mais déstructurés.

La volonté est de les amplifier, d'orienter l'urbanisation de ces zones de manière réfléchie et d'en faire de réels catalyseurs locaux.

La volonté n'est pas seulement de réaménager la voirie, de fournir des espaces verts ou des sites propres aux modes doux --> réel « projet d'urbanisme », où une densification doit être mise en place, que ce soit verticale ou sur les terrains adjacents à ces couloirs.



Source : PLURIS, 2014

Exemple : Routes de Vannes



Source : L'observatoire des CAUE

Principe 3 : Restructurer pour amplifier

Méthodologie

Comment ces couloirs ont-ils été identifiés ?

- Analyse de terrain
- Ateliers participatifs
- Rencontres individuelles avec les bourgmestres

Couloir	Longueur	Situation	Description
Fexhe-le-Haut-Clocher	3 km	Le long de la N637, à l'entrée de Voroux-Goreux jusqu'au delà du village de Fexhe-le-Haut-Clocher	Alternance d'habitats et de commerces divers dégradés et cellules vides
Wareme	1,7 km	Le long de la chaussée romaine, en bordure du parc d'activités économiques	Activités économiques et "boîtes à chaussures" commerciales
Hannut nord	1 km	Le long de la N80 vers le parc d'activité économique	"Boîtes à chaussures" commerciales
Hannut sud	600 m	Le long de la N64, à la sortie de Hannut jusqu'au parc d'activité vers Villers-le-Peuplier	Alternance d'habitats et de commerces divers dégradés, cellules vides ainsi que "boîtes à chaussures"
Verlaine - Saint-Georges	1,2 km	Entre la zone d'activité économique de Verlaine et le rond-point de Saint-Georges	"Boîtes à chaussures" commerciales
Wanze	2 km	Le long de la N64, du bas de Wanze vers Vinalmont	Alternance de bâti, activités économiques, commerces dégradés, cellules vides et "boîtes à chaussures"
Tihange	2,5 km	De la centrale de Tihange jusqu'à l'entrée du centre de Huy, en bordure de Meuse	"Boîtes à chaussures" commerciales le long de la nationale
Tinlot	650 m	A la sortie de Tinlot, le long du parc d'activités économiques	Activités économiques situées en vis-à-vis de maisons quatre façades
Nandrin	3 km	Le long de la route du Condroz, du rond-point de St-Severin jusqu'au rond-point des quatres bras	"Boîtes à chaussures" commerciales le long de la nationale
Oreye	1,5 km	Le long de la N3	Alternance d'habitats et de commerces divers dégradés et cellules vides

Source : PLURIS, 2014

Principe 3 : Restructurer pour amplifier

Méthodologie

Couloir de Fexhe-le-Haut-Clocher



Source : StreetView, 2009



Source : StreetView, 2009

Couloir de Waremme



Source : PLURIS, 2014



Source : PLURIS, 2014



Principe 3 : Restructurer pour amplifier

Méthodologie

Couloir de Verlaine à Saint-Georges-sur-Meuse



Source : PLURIS, 2013



Source : StreetView, 2009

Couloir de Tihange



Source : StreetView, 2009



Source : StreetView, 2009



Principe 3 : Restructurer pour amplifier

Méthodologie

Couloir de Wanze



Source : StreetView, 2009



Source : StreetView, 2009



Source : PLURIS, 2014



Source : PLURIS, 2014

Couloir de Hannut



Principe 3 : Restructurer pour amplifier

Méthodologie

Couloir de Nandrin



Source : PLURIS, 2014



Source : PLURIS, 2014



Source : PLURIS, 2014



Source : PLURIS, 2014

Couloir de Tinlot



Principe 3 : Restructurer pour amplifier

Méthodologie

Couloir de Oreye



Source : StreetView, 2009



Source : StreetView, 2010



Source : PLURIS, 2014



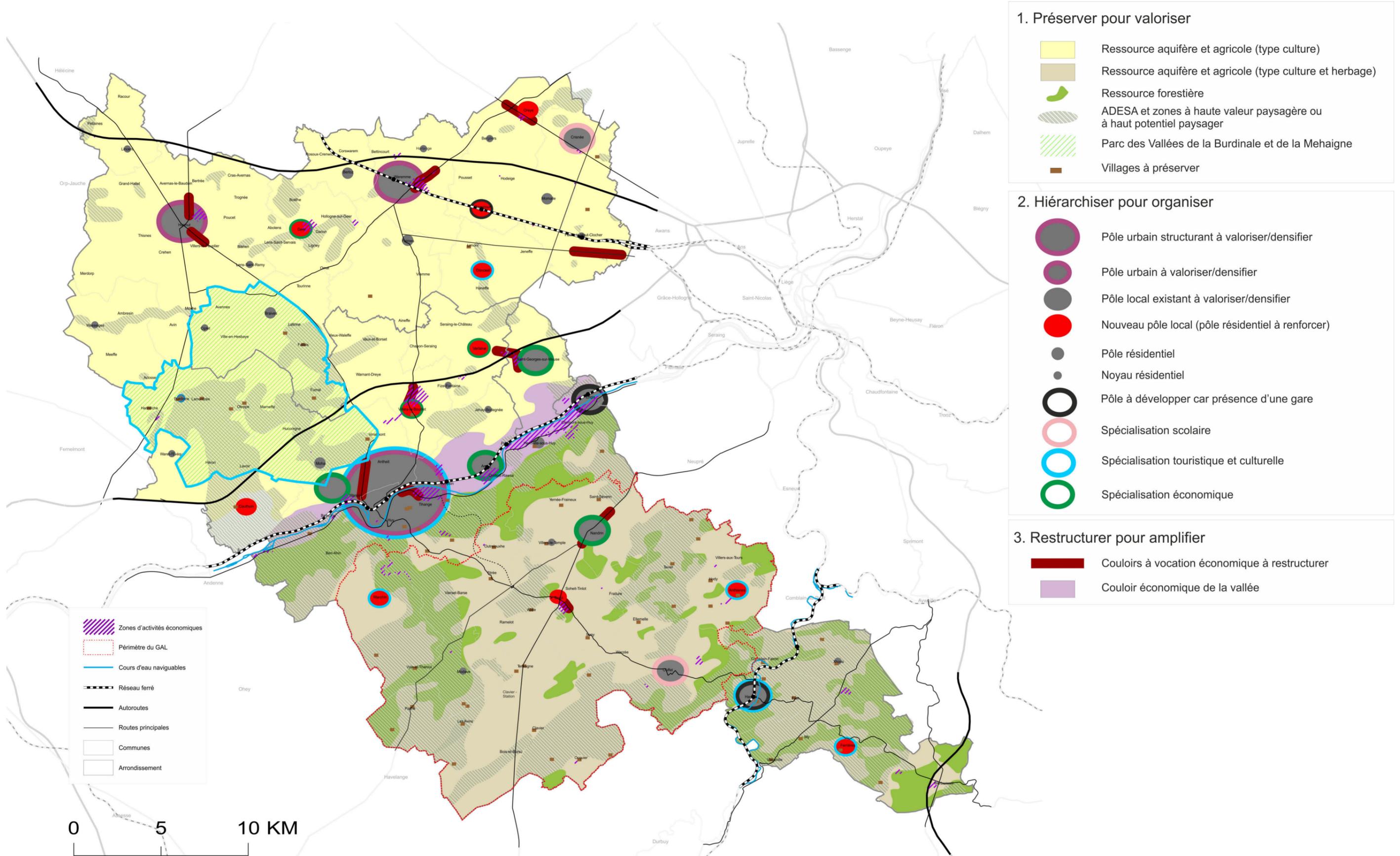
Source : StreetView, 2010

Couloir de Villers



Principe 3 : Restructurer pour amplifier

Carte

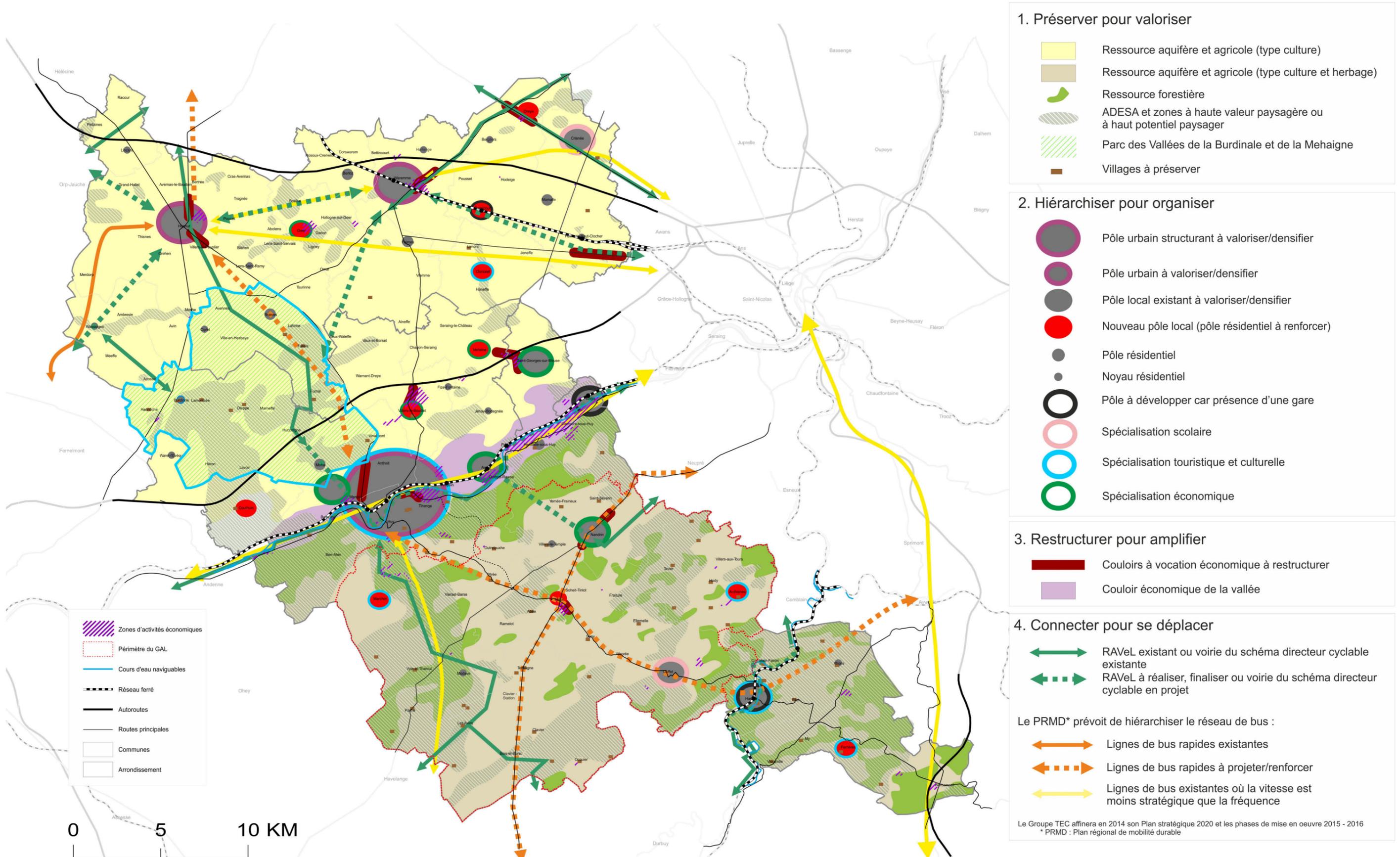


- ### 1. Préserver pour valoriser
- Ressource aquifère et agricole (type culture)
 - Ressource aquifère et agricole (type culture et herbage)
 - Ressource forestière
 - ADESA et zones à haute valeur paysagère ou à haut potentiel paysager
 - Parc des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
 - Villages à préserver
- ### 2. Hiérarchiser pour organiser
- Pôle urbain structurant à valoriser/densifier
 - Pôle urbain à valoriser/densifier
 - Pôle local existant à valoriser/densifier
 - Nouveau pôle local (pôle résidentiel à renforcer)
 - Pôle résidentiel
 - Noyau résidentiel
 - Pôle à développer car présence d'une gare
 - Spécialisation scolaire
 - Spécialisation touristique et culturelle
 - Spécialisation économique
- ### 3. Restructurer pour amplifier
- Couloirs à vocation économique à restructurer
 - Couloir économique de la vallée

- Zones d'activités économiques
- Périmètre du GAL
- Cours d'eau navigables
- Réseau ferré
- Autoroutes
- Routes principales
- Communes
- Arrondissement



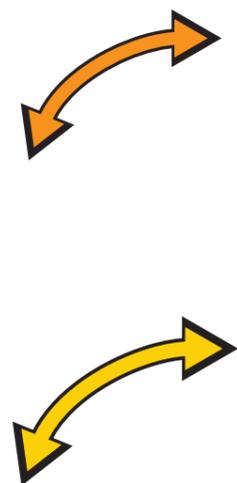
Principe 4 : Connecter pour se déplacer



Principe 4 : Connecter pour se déplacer

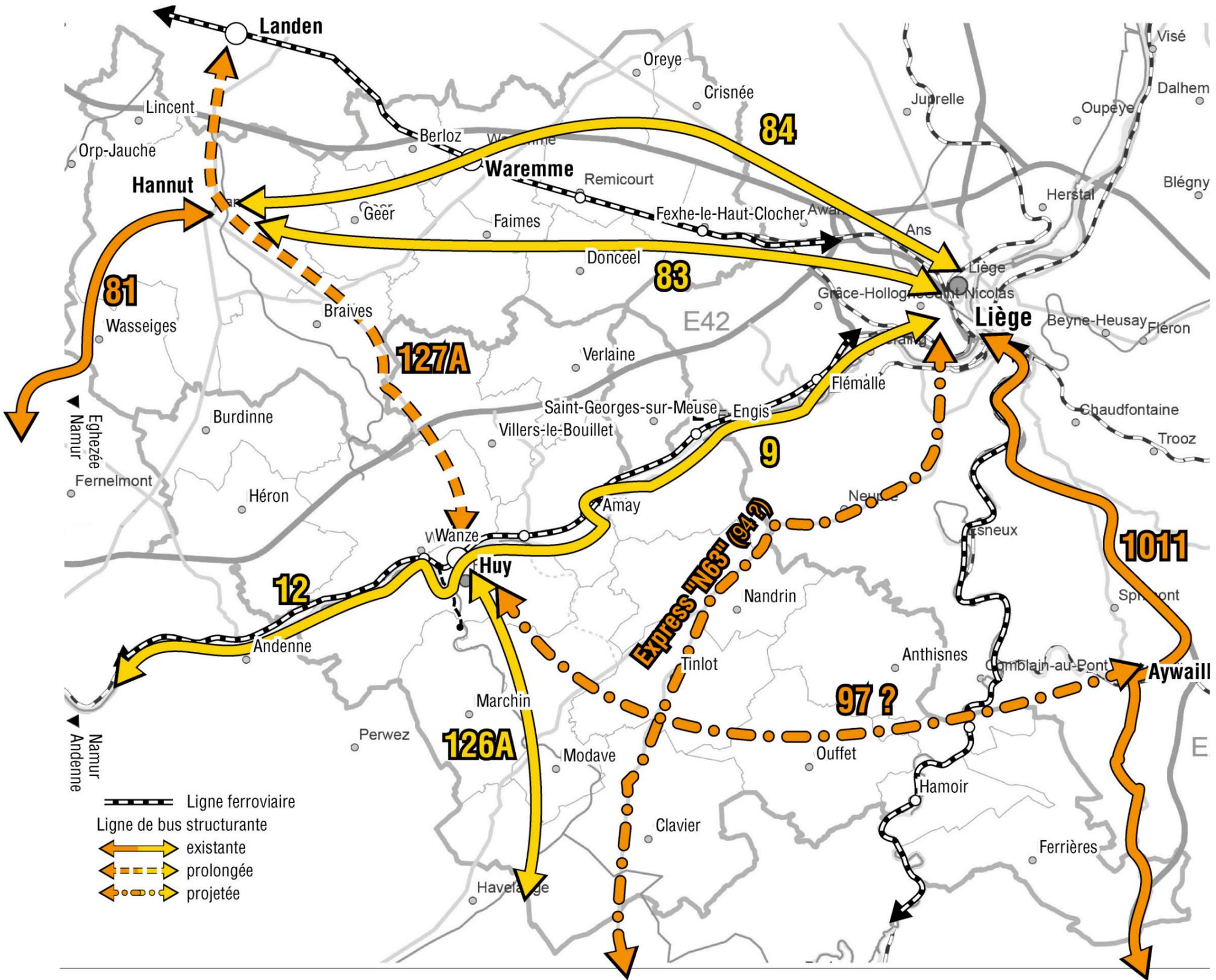
Réseau TEC

Réseau TEC



4 à 5 lignes rapides existantes et/ou à prolonger/instaurer ;

4 à 5 lignes fortes où la vitesse est moins stratégique que la fréquence.



Principe 4 : Connecter pour se déplacer

Carte

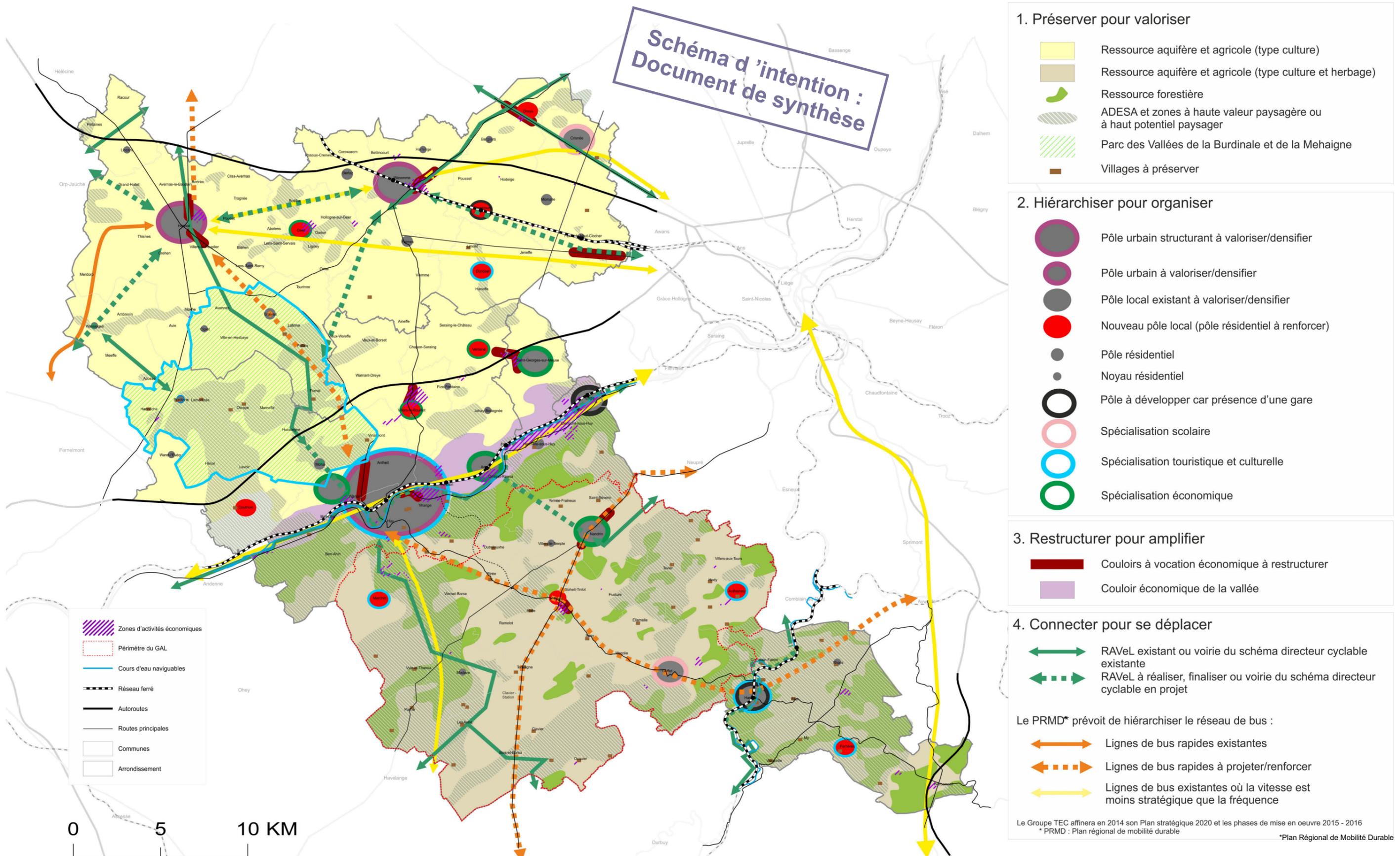


Schéma d'intention :
Document de synthèse

- 1. Préserver pour valoriser**
- Ressource aquifère et agricole (type culture)
 - Ressource aquifère et agricole (type culture et herbage)
 - Ressource forestière
 - ADESA et zones à haute valeur paysagère ou à haut potentiel paysager
 - Parc des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
 - Villages à préserver
- 2. Hiérarchiser pour organiser**
- Pôle urbain structurant à valoriser/densifier
 - Pôle urbain à valoriser/densifier
 - Pôle local existant à valoriser/densifier
 - Nouveau pôle local (pôle résidentiel à renforcer)
 - Pôle résidentiel
 - Noyau résidentiel
 - Pôle à développer car présence d'une gare
 - Spécialisation scolaire
 - Spécialisation touristique et culturelle
 - Spécialisation économique
- 3. Restructurer pour amplifier**
- Couloirs à vocation économique à restructurer
 - Couloir économique de la vallée
- 4. Connecter pour se déplacer**
- RAVeL existant ou voirie du schéma directeur cyclable existante
 - RAVeL à réaliser, finaliser ou voirie du schéma directeur cyclable en projet
- Le PRMD* prévoit de hiérarchiser le réseau de bus :
- Lignes de bus rapides existantes
 - Lignes de bus rapides à projeter/renforcer
 - Lignes de bus existantes où la vitesse est moins stratégique que la fréquence
- Le Groupe TEC affinera en 2014 son Plan stratégique 2020 et les phases de mise en oeuvre 2015 - 2016
* PRMD : Plan régional de mobilité durable

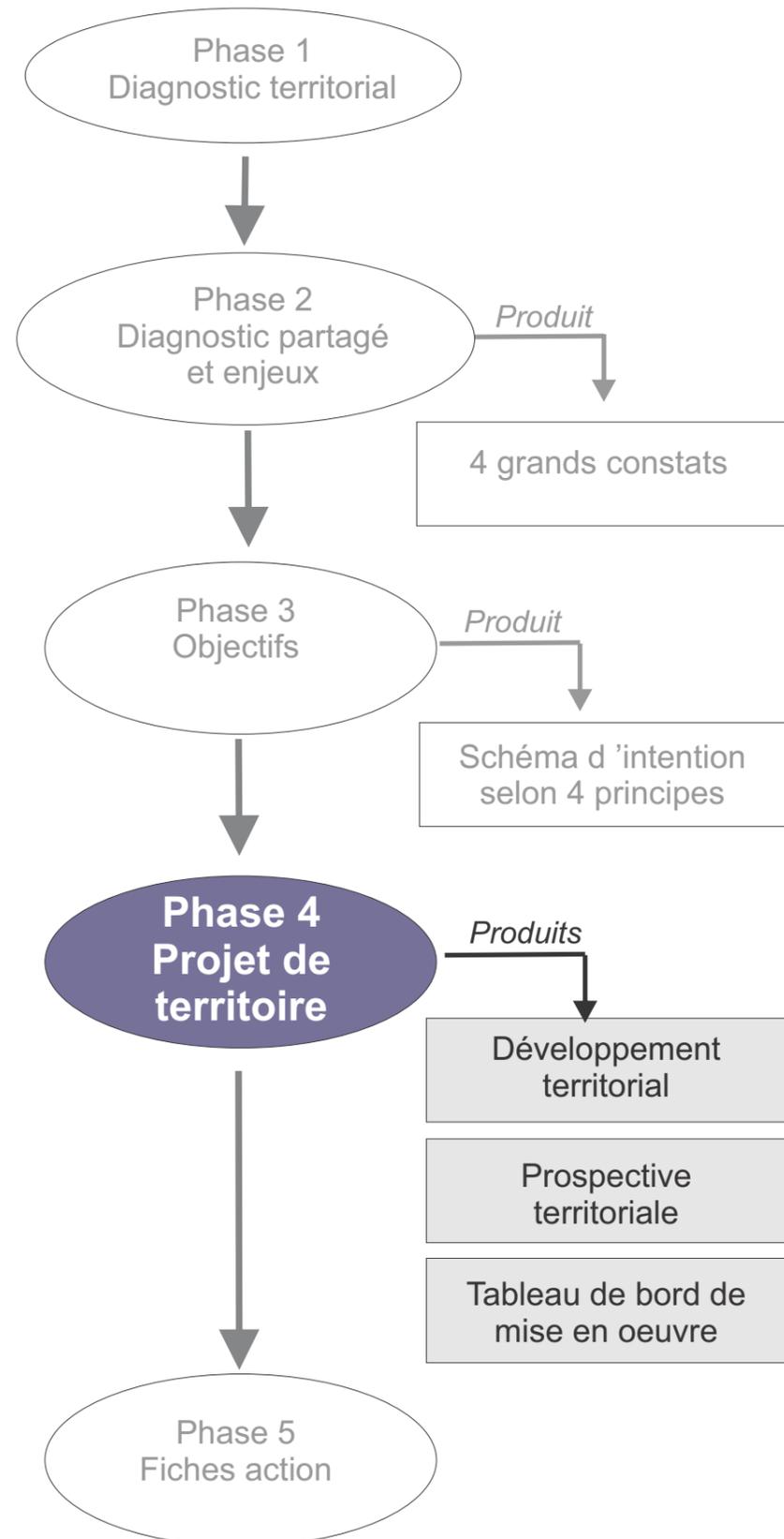
- Zones d'activités économiques
- Périmètre du GAL
- Cours d'eau navigables
- Réseau ferré
- Autoroutes
- Routes principales
- Communes
- Arrondissement

0 5 10 KM

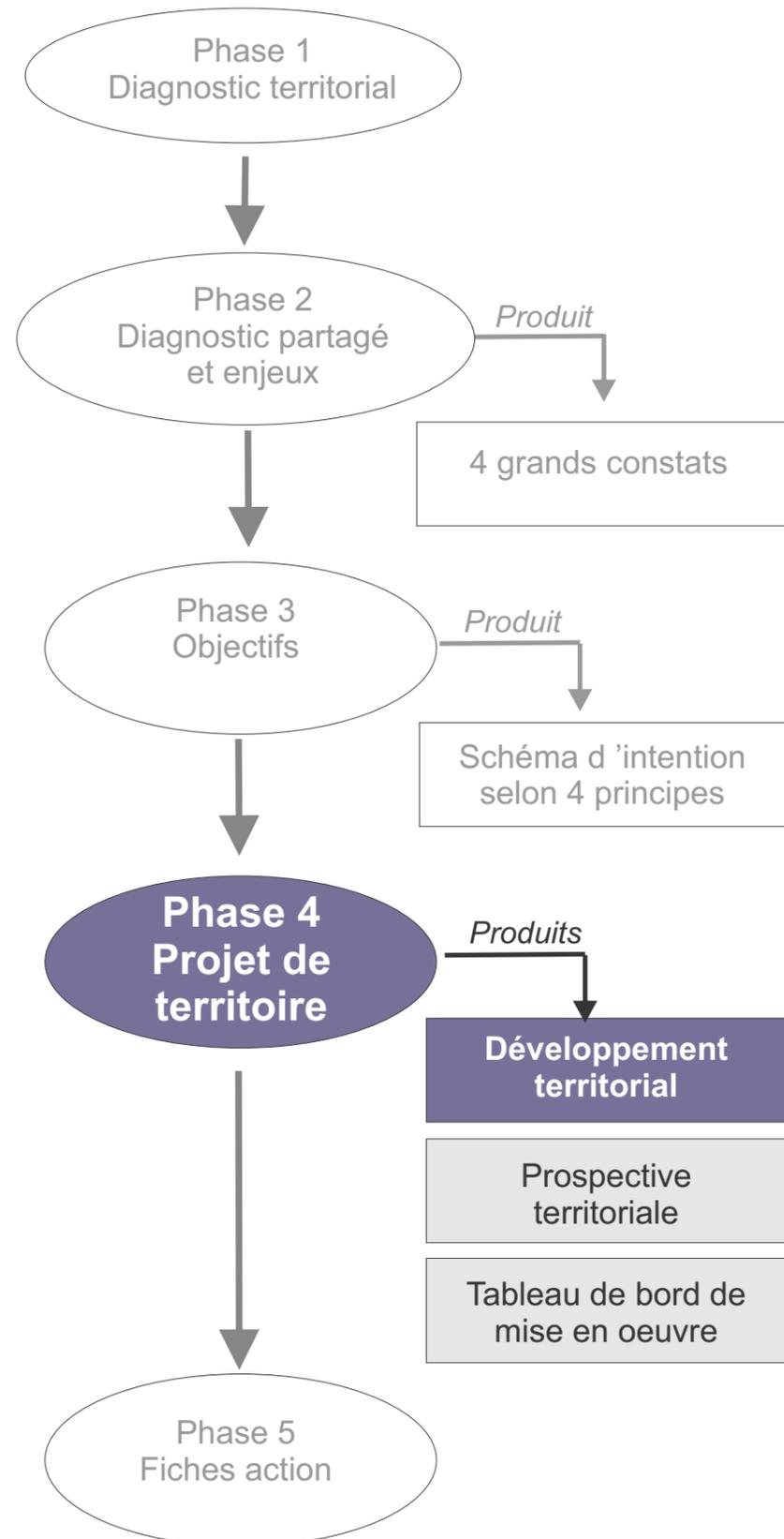
Phase 4

Projet de territoire et mise en oeuvre

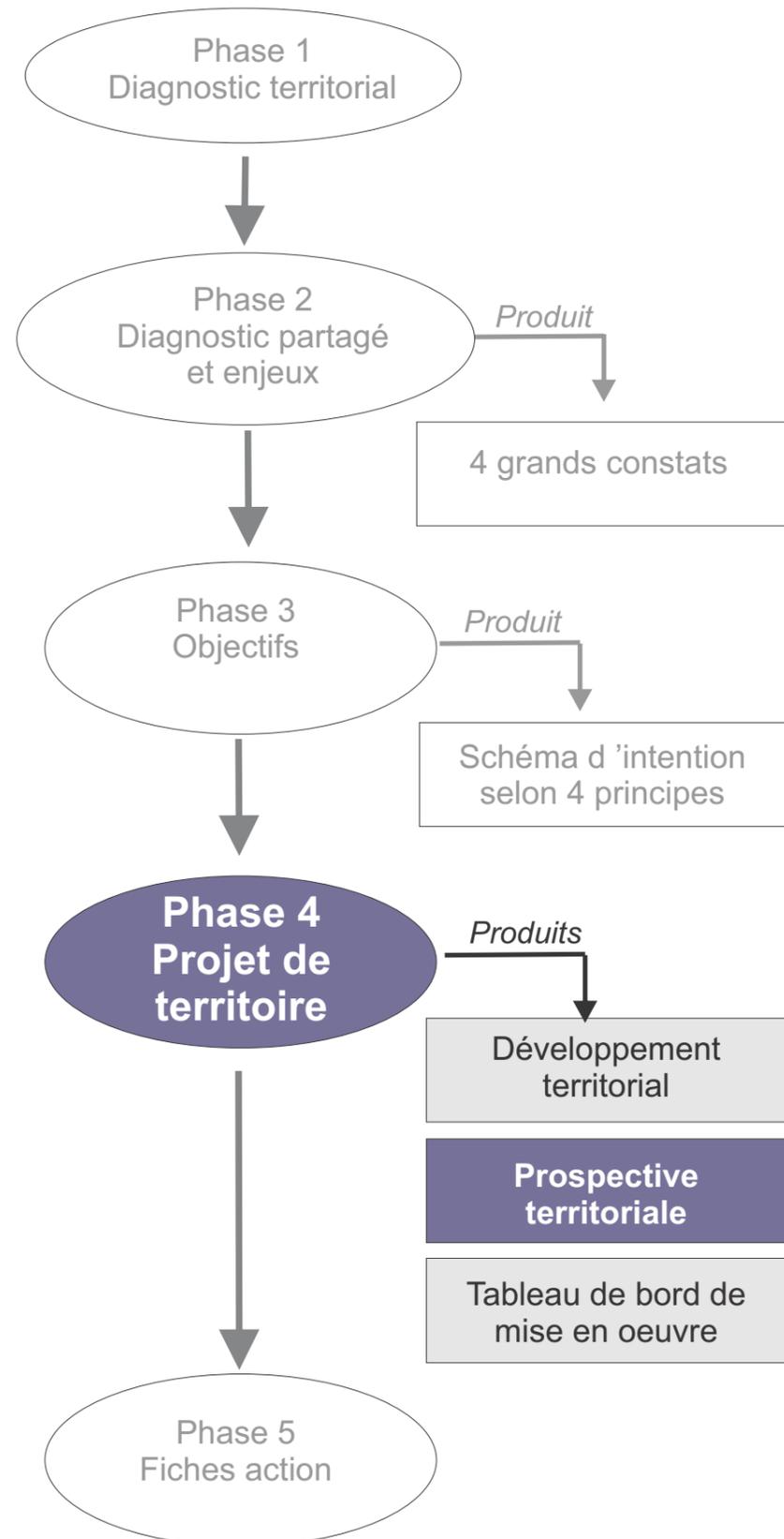
3 chapitres



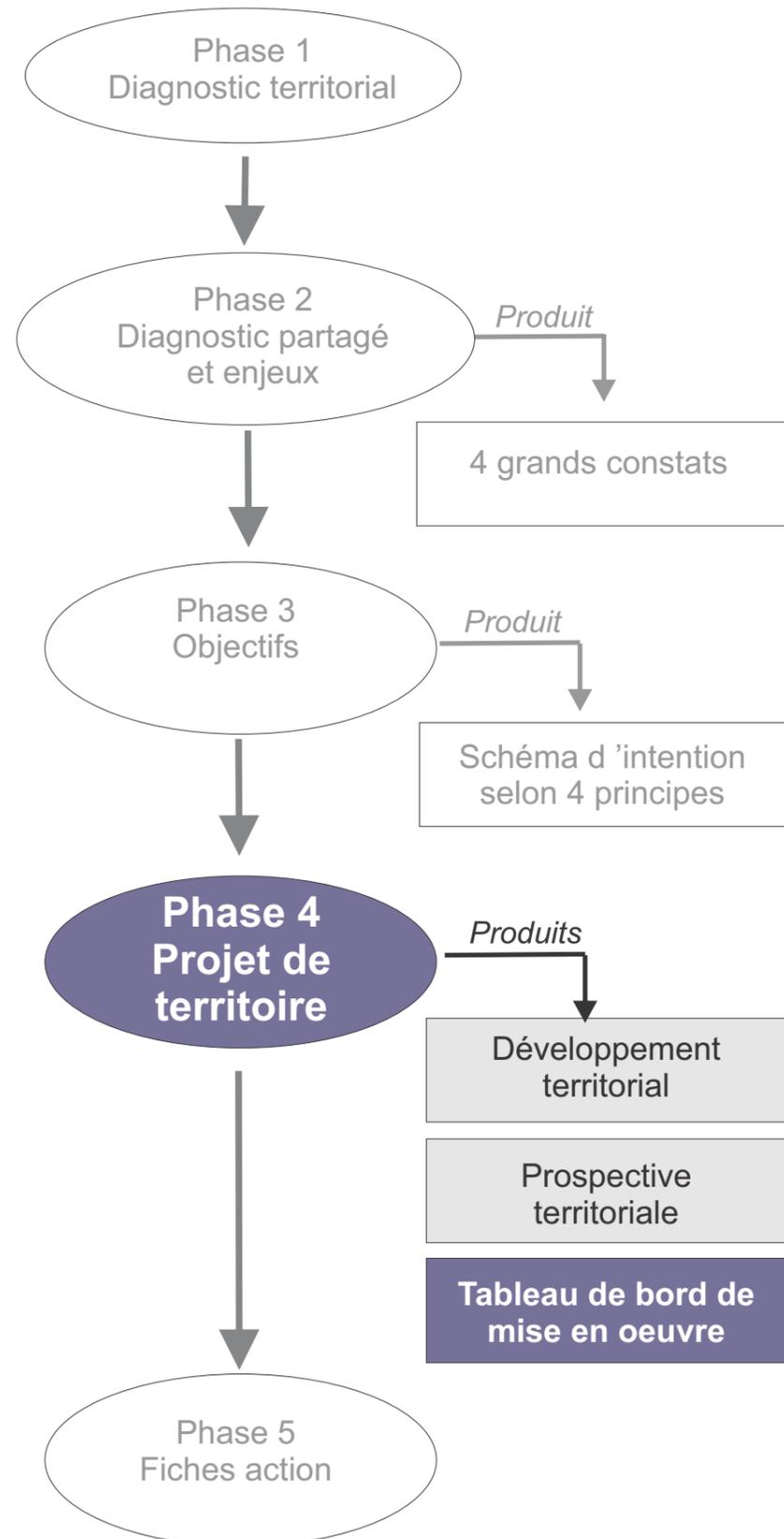
3 chapitres



3 chapitres



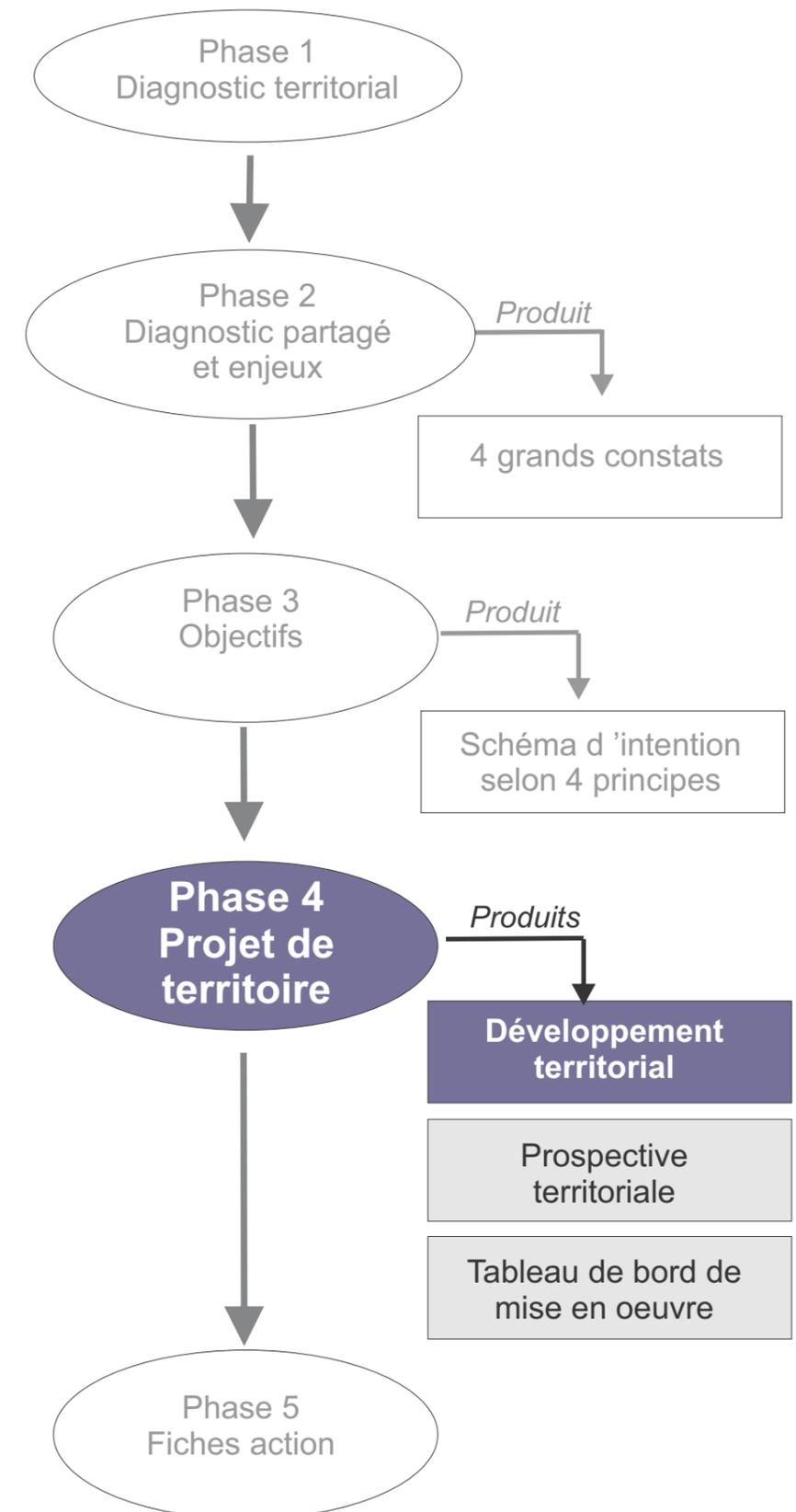
3 chapitres



1. Développement territorial

Définition et utilisation

L'élaboration du SDT se base sur **plusieurs composantes** qui seront présentées dans le présent chapitre :

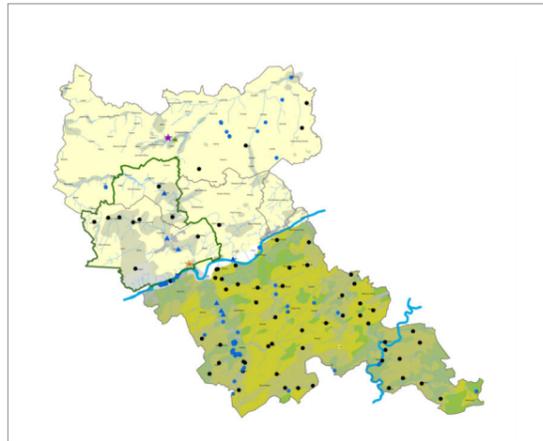


1. Développement territorial

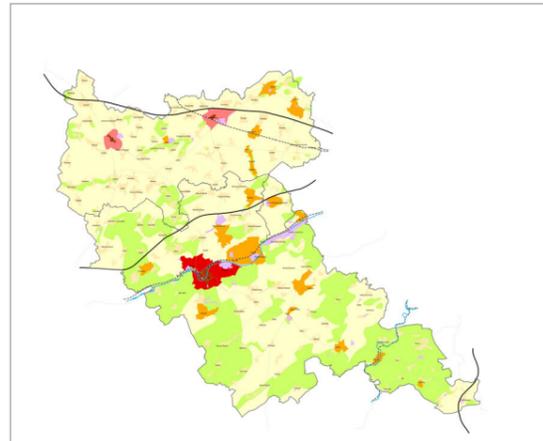
Définition et utilisation

L'élaboration du SDT se base sur **plusieurs composantes** qui seront présentées dans le présent chapitre :

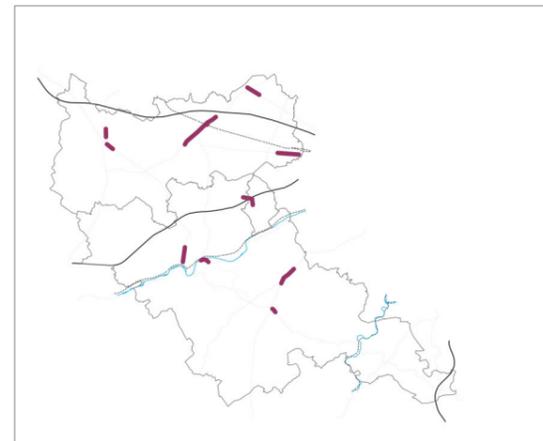
La trame éco-servicielle



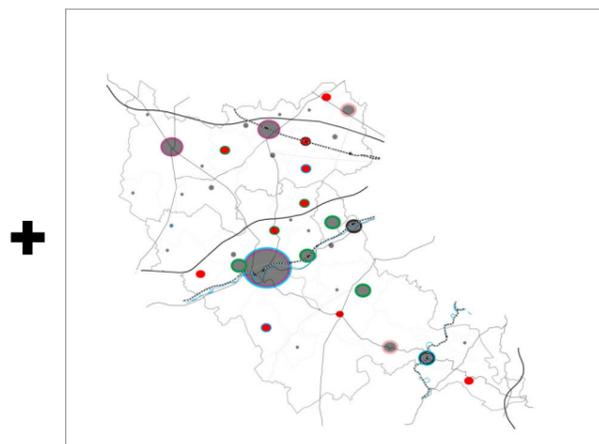
Les vocations territoriales



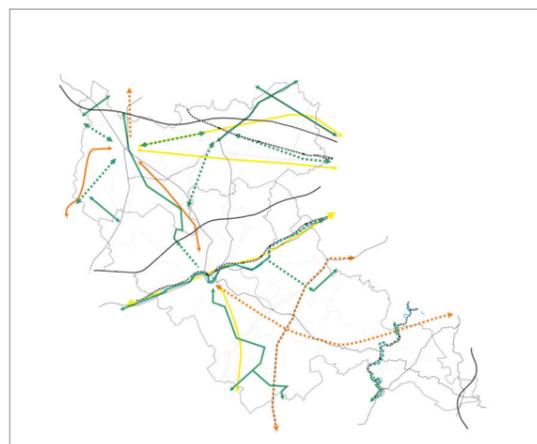
Les couloirs de mutabilité



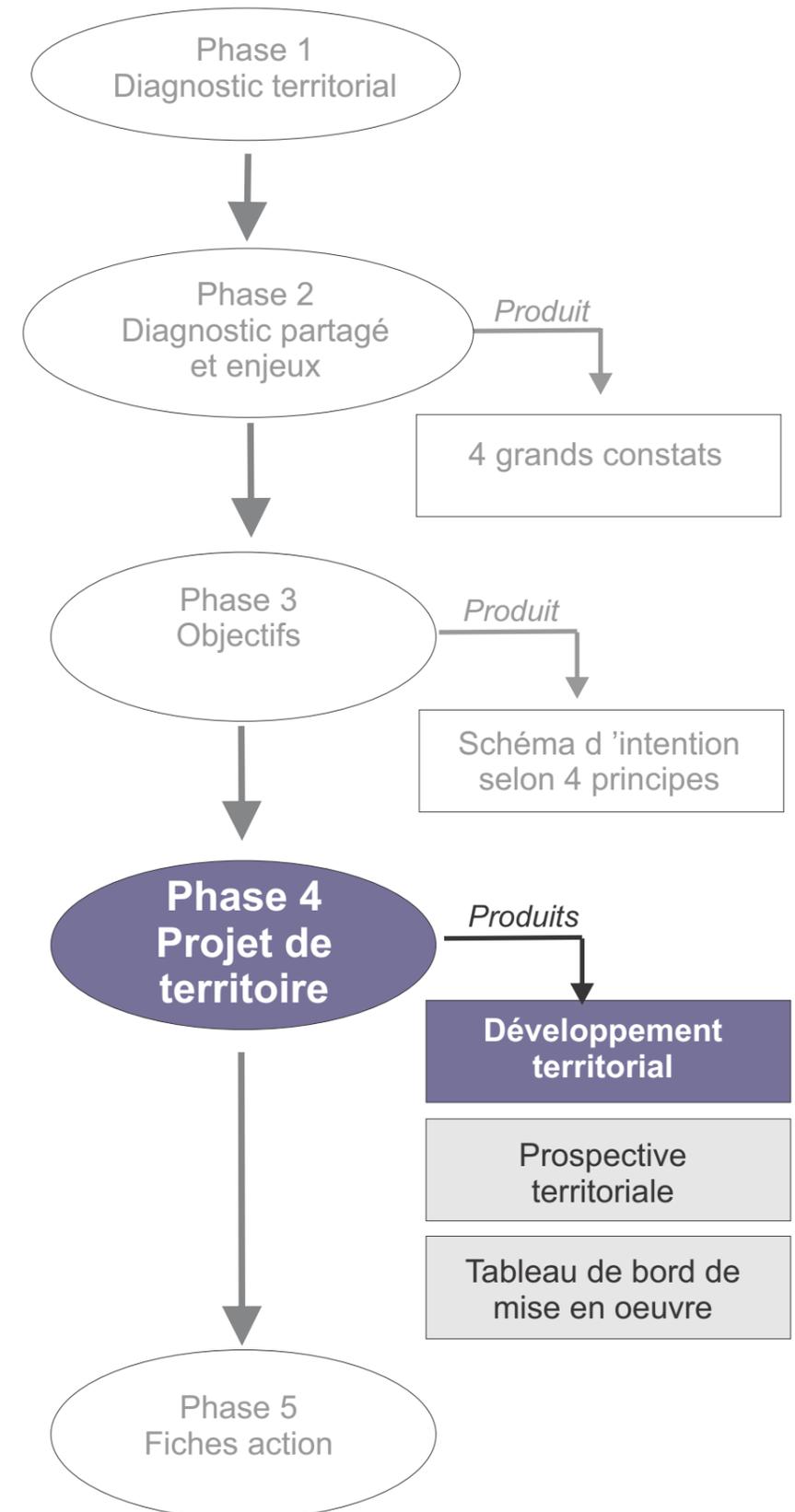
La hiérarchie des pôles



Les axes TEC et modes doux développer

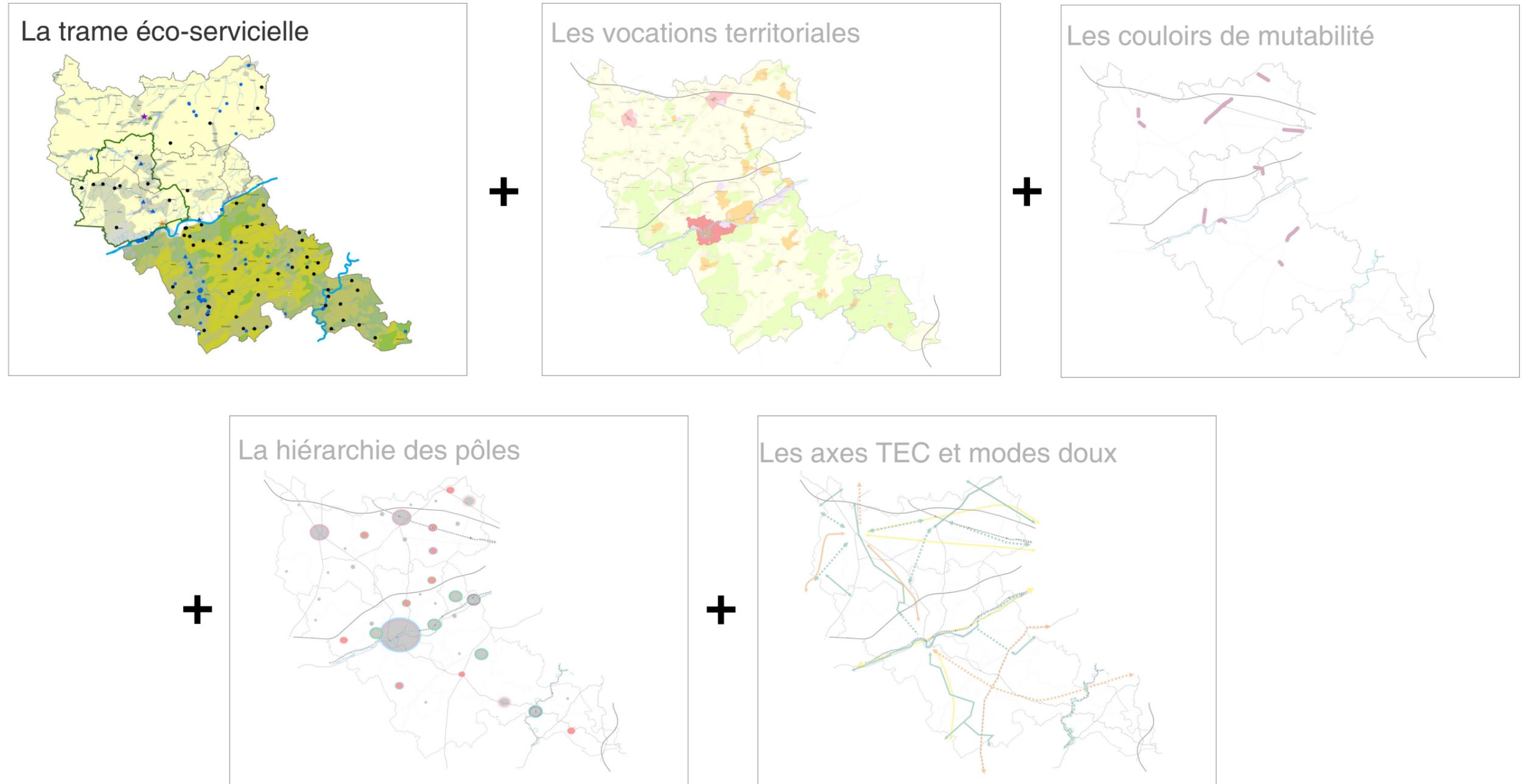


Chacun peut être utilisé dans la gestion territoriale -->
Chacun représente « Un produit »



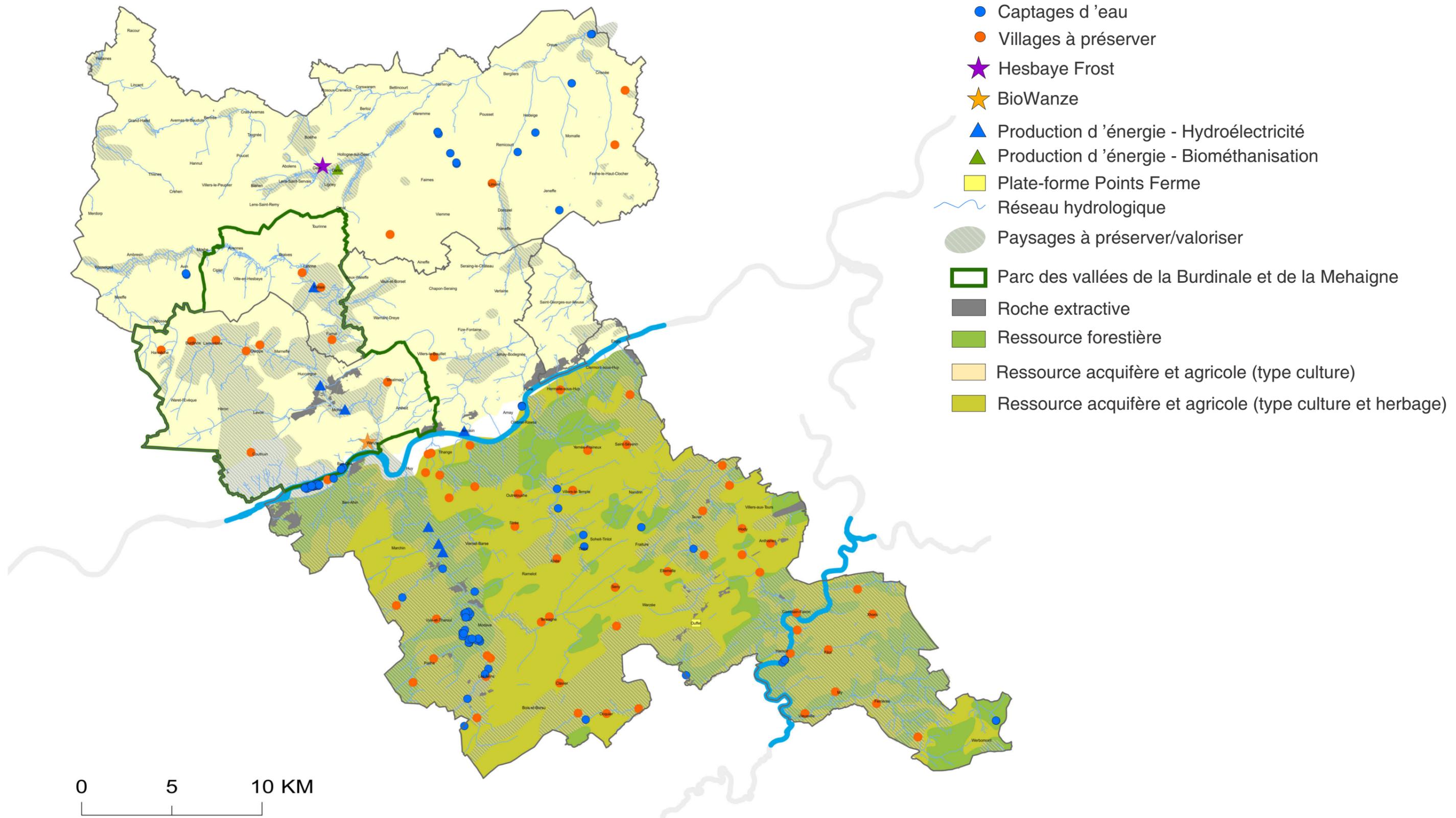
1. Développement territorial

1ère composante : La trame éco-servicielle



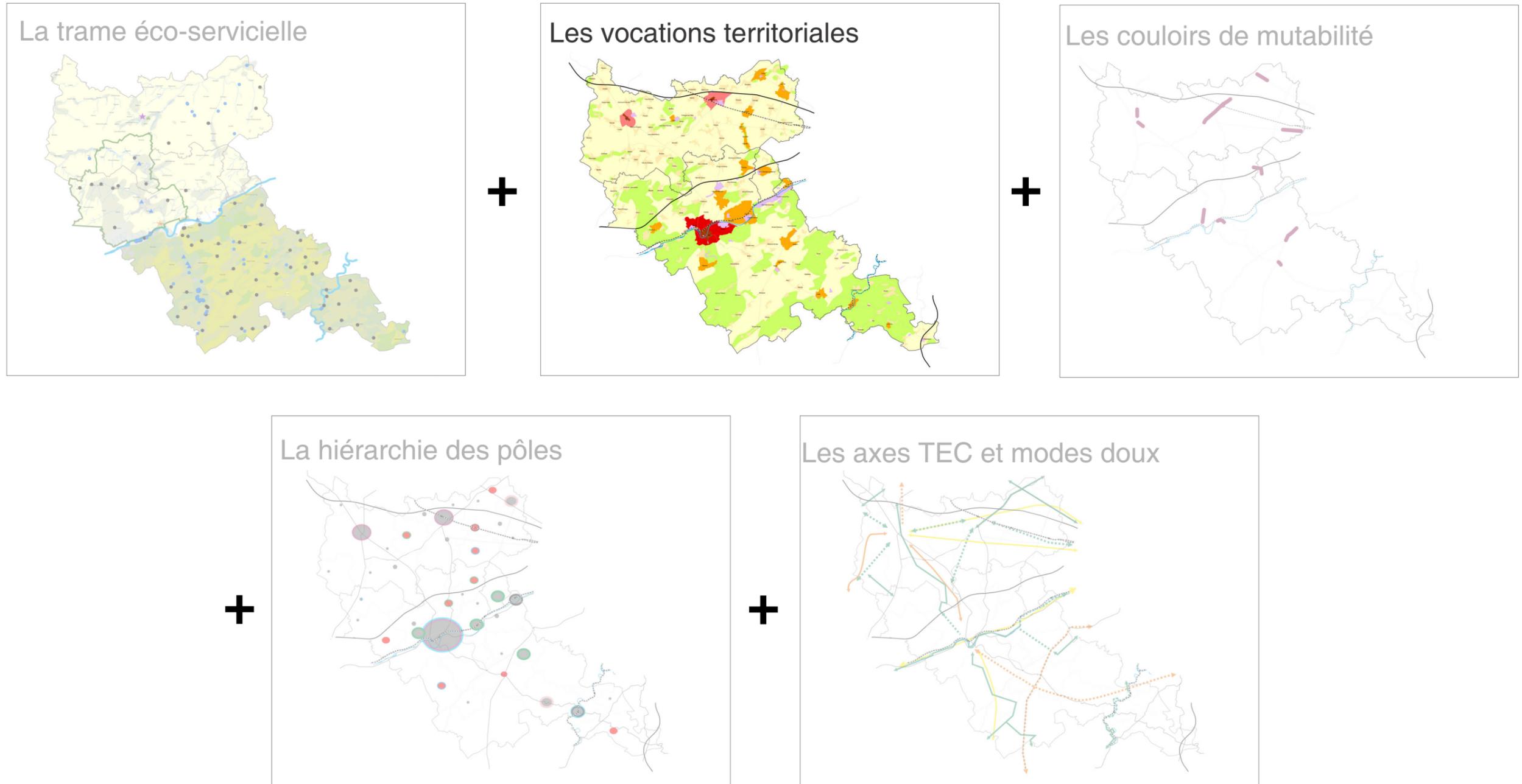
1. Développement territorial

1ère composante : La trame éco-servicielle



1. Développement territorial

2ème composante : Les vocations territoriales



1. Développement territorial

2ème composante : Les vocations territoriales

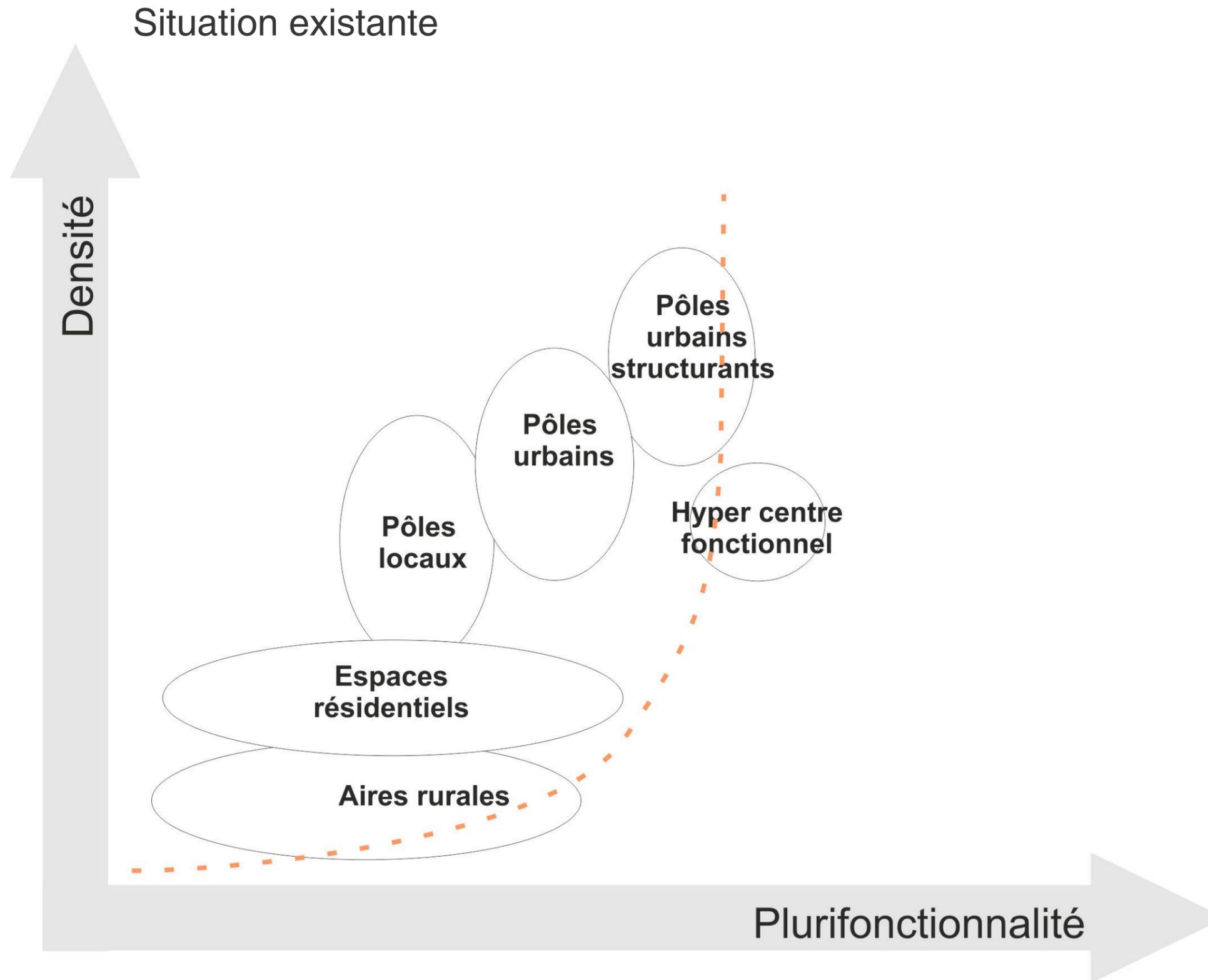
Trois paramètres identifiables :

- la densité en terme de logements/ha
- la fonctionnalité
- la valeur environnementale (bio-diversité, paysages, patrimoine, ressources naturelles,...) aussi appelée éco-servicielle

Le croisement de ces 3 paramètres permet d'identifier **différentes intensités territoriales**. Celles-ci résultent donc d'une combinaison de critères quantitatifs et qualitatifs. --> carte des vocations territoriales

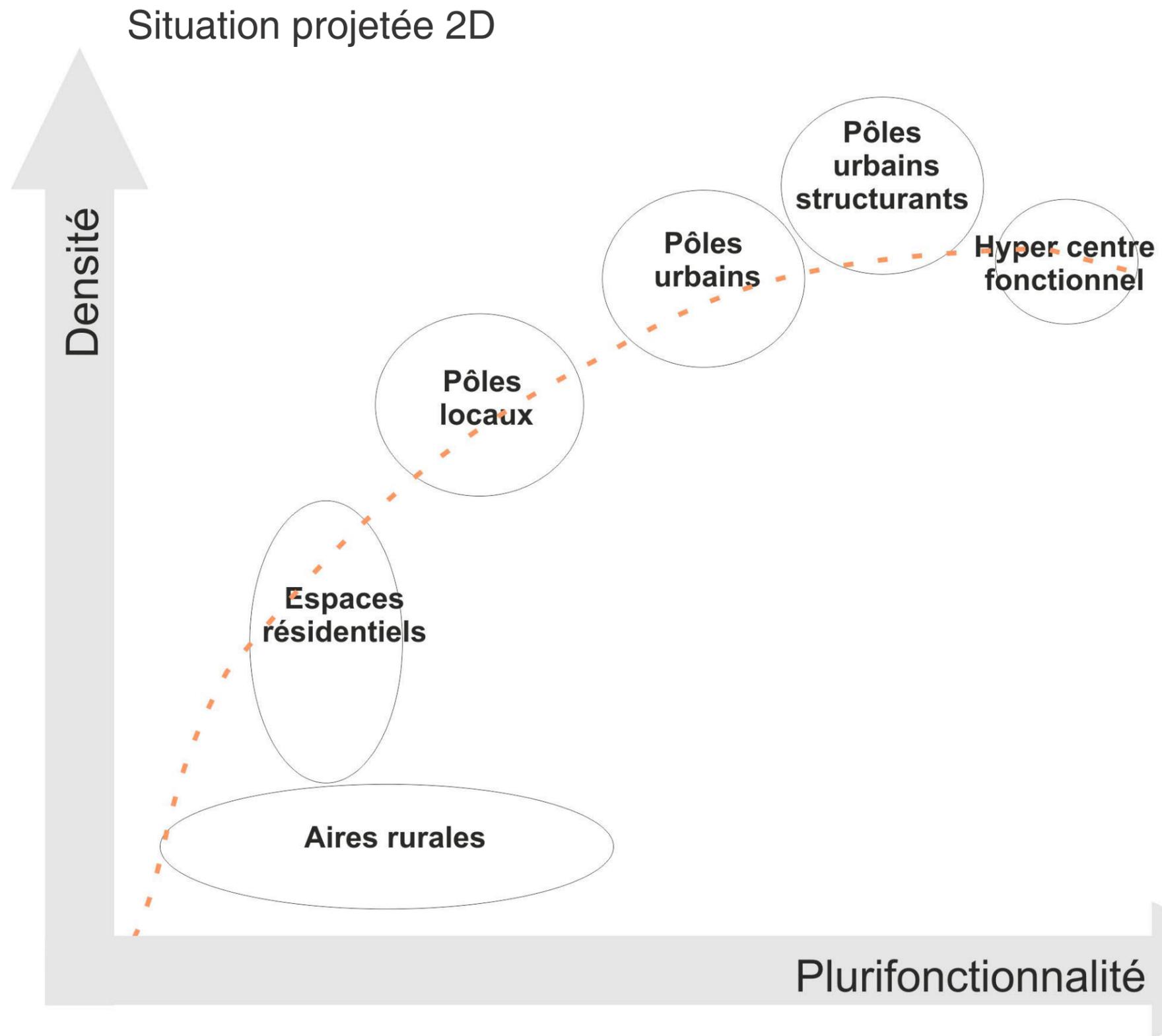
1. Développement territorial

2ème composante : Les vocations territoriales



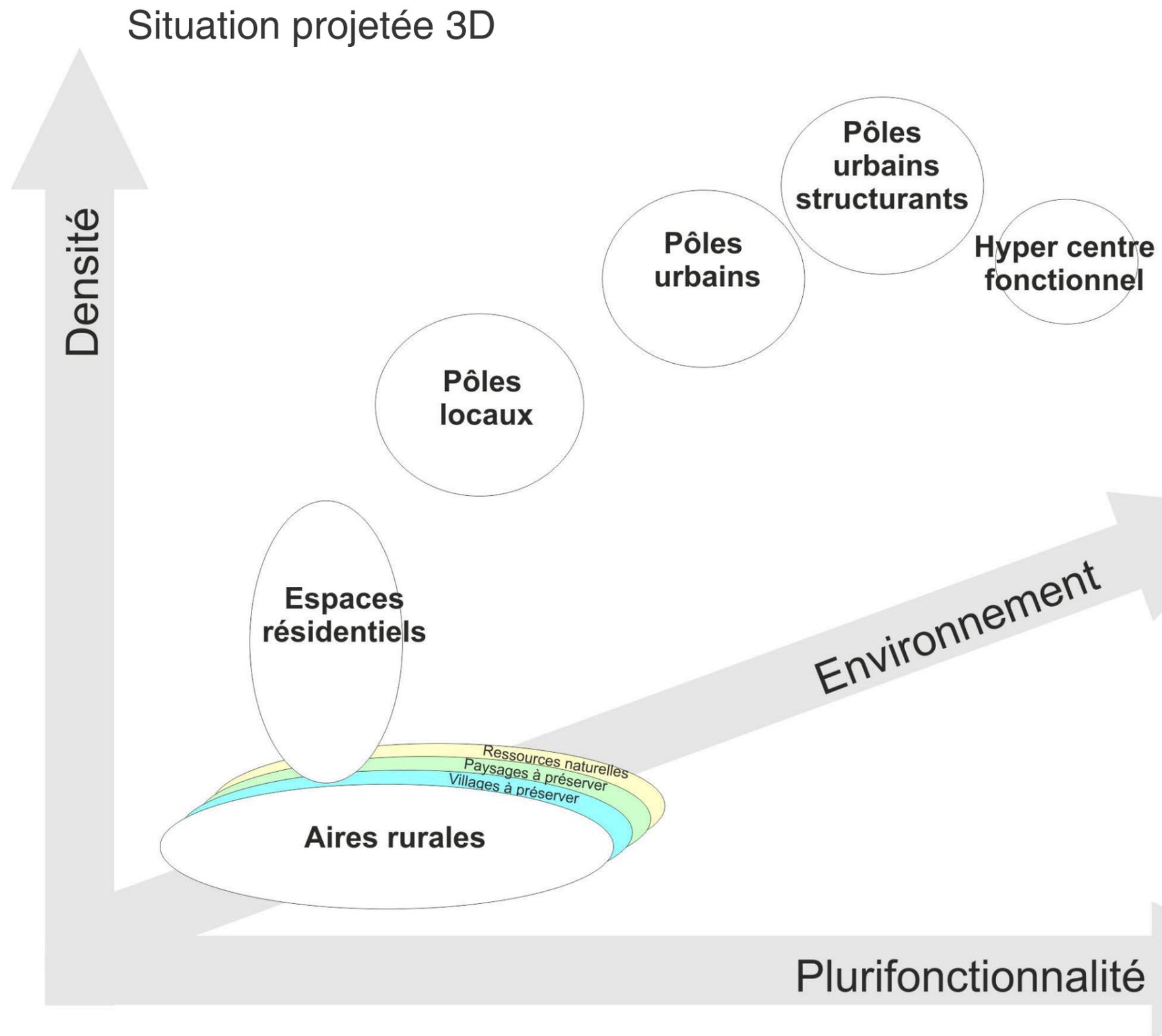
1. Développement territorial

2ème composante : Les vocations territoriales



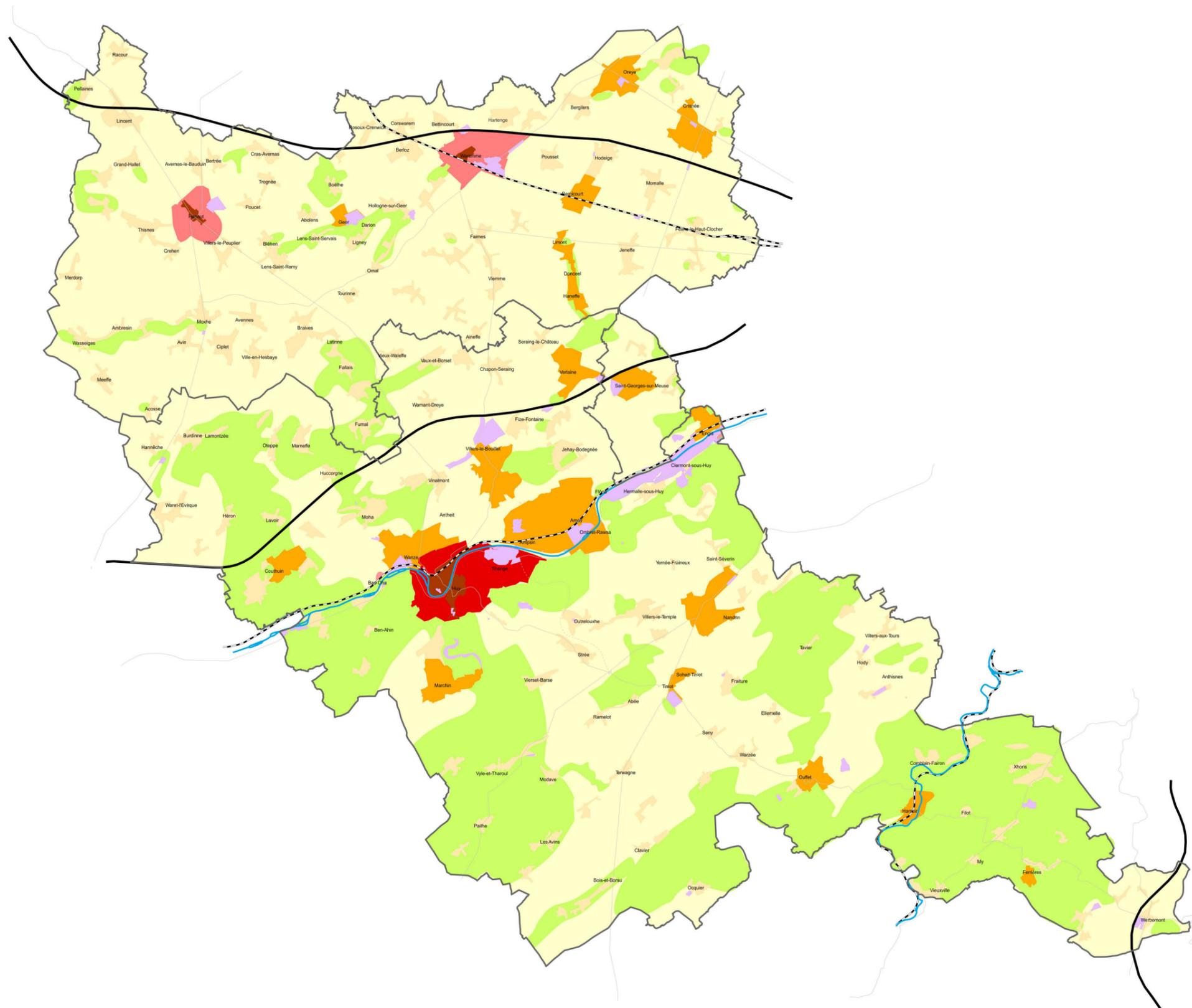
1. Développement territorial

2ème composante : Les vocations territoriales



1. Développement territorial

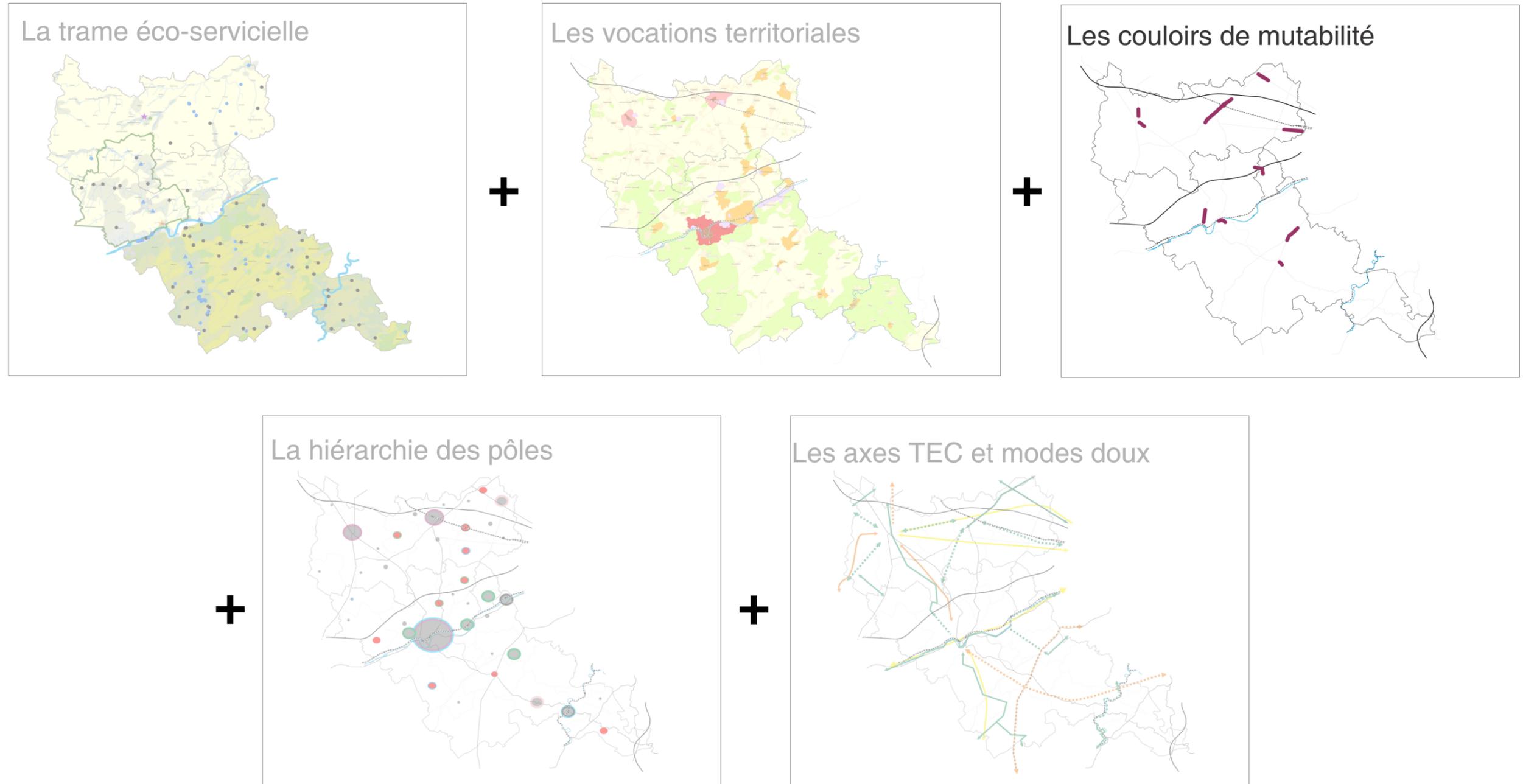
2ème composante : Les vocations territoriales



- Hyper centre fonctionnel :** plurifonctionnalité intense basée sur des activités à forte attractivité et importante densité
- Urbain dense :** plurifonctionnalité forte basée sur des activités structurantes et importante densité
- Urbain :** plurifonctionnalité forte basée sur des activités structurantes et forte densité
- Centre multifonctionnel :** fonction résidentielle dominante avec plurifonctionnalité limitée aux services de proximité et densité raisonnée
- Espaces résidentiels :** fonction résidentielle dominante avec plurifonctionnalité limitée
- Espaces économiques :** fonctionnalité limitée aux activités économiques et habitat exclu
- Espaces de ressources naturelles :** zones à préserver de l'urbanisation et ressources naturelles à valoriser (agricole, forestier, aquifère)
- Espaces à haute valeur paysagère :** zones à préserver de l'urbanisation et paysage à valoriser

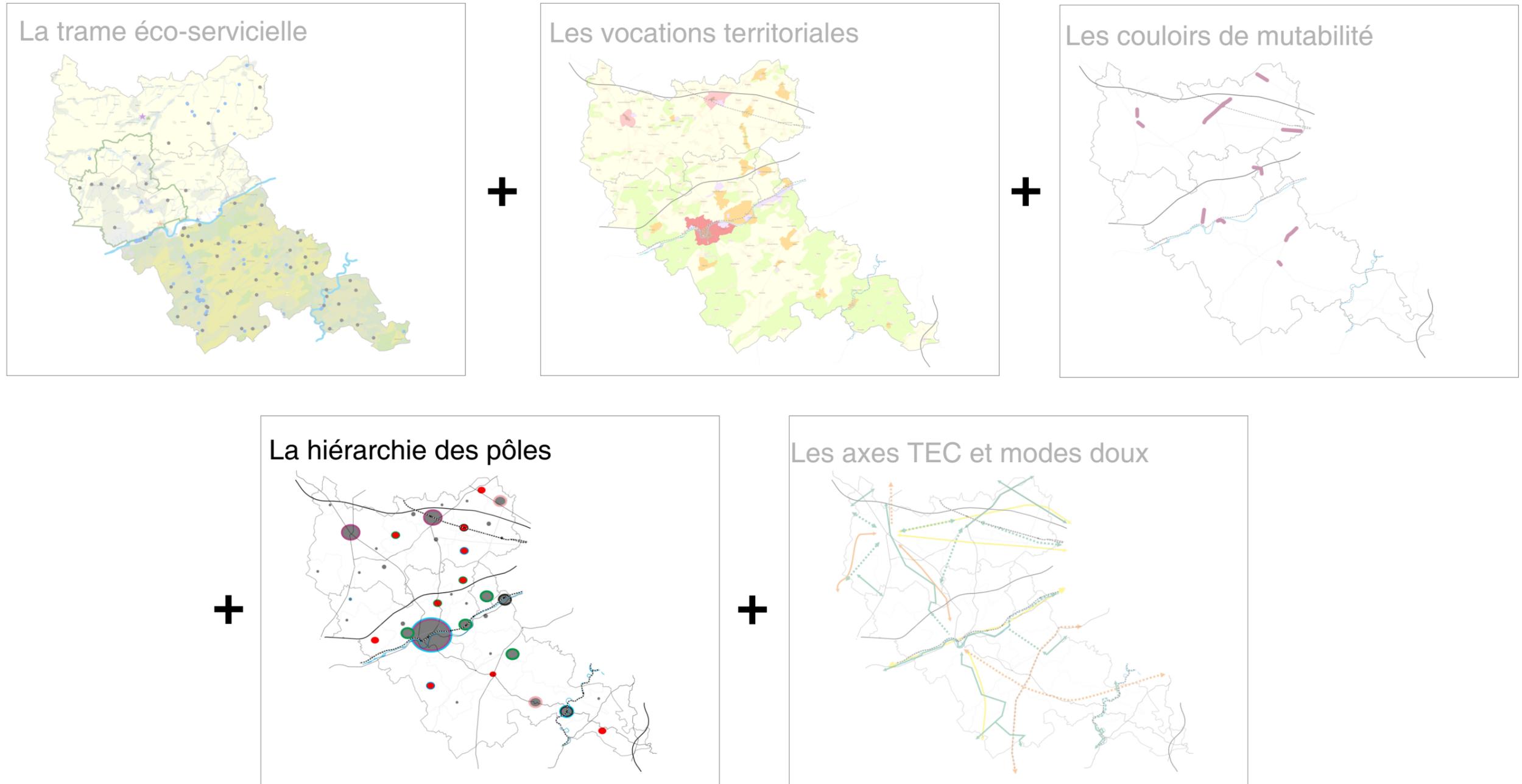
1. Développement territorial

3ème composante : Les couloirs de mutabilité urbaine



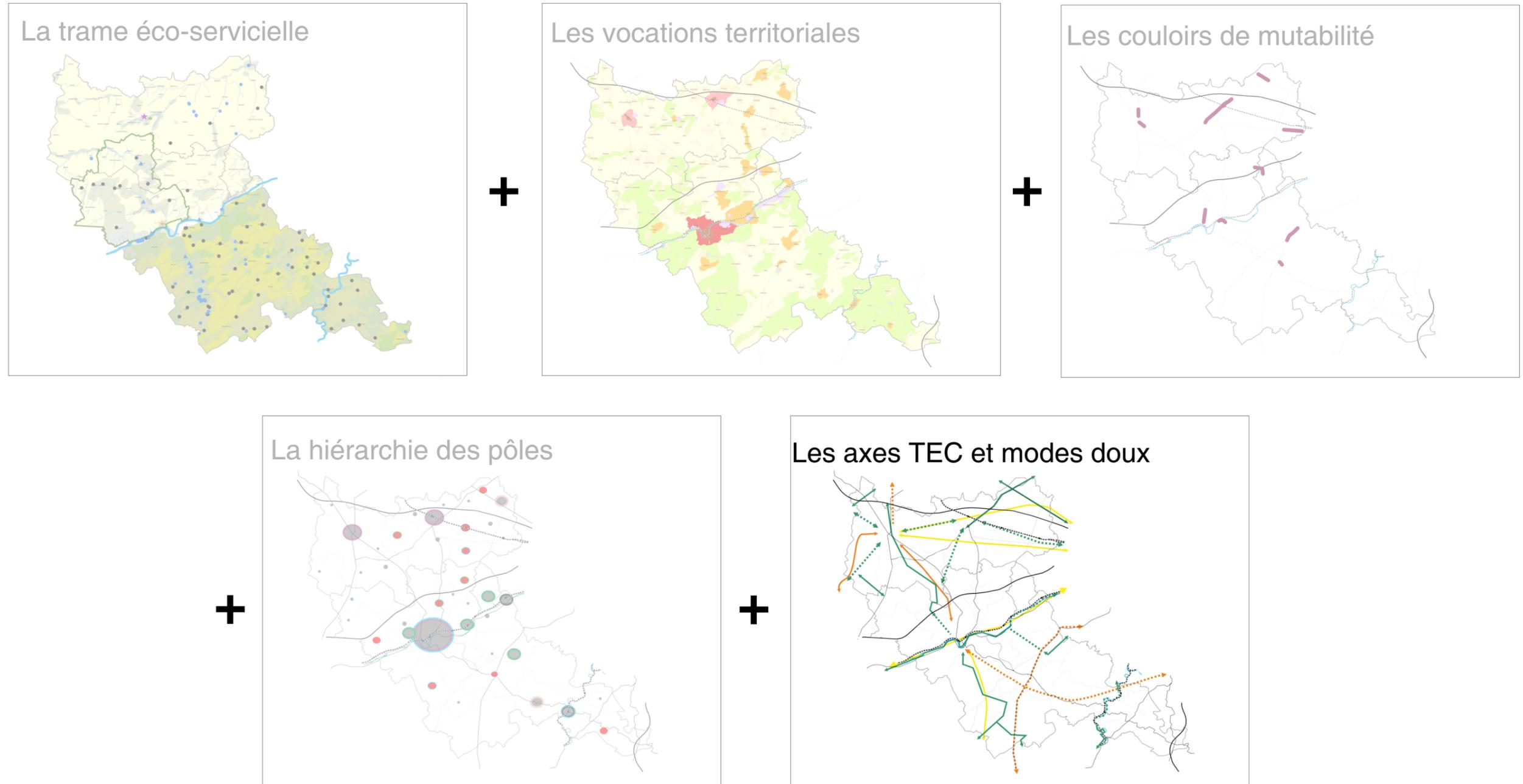
1. Développement territorial

3ème composante : Les couloirs de mutabilité urbaine



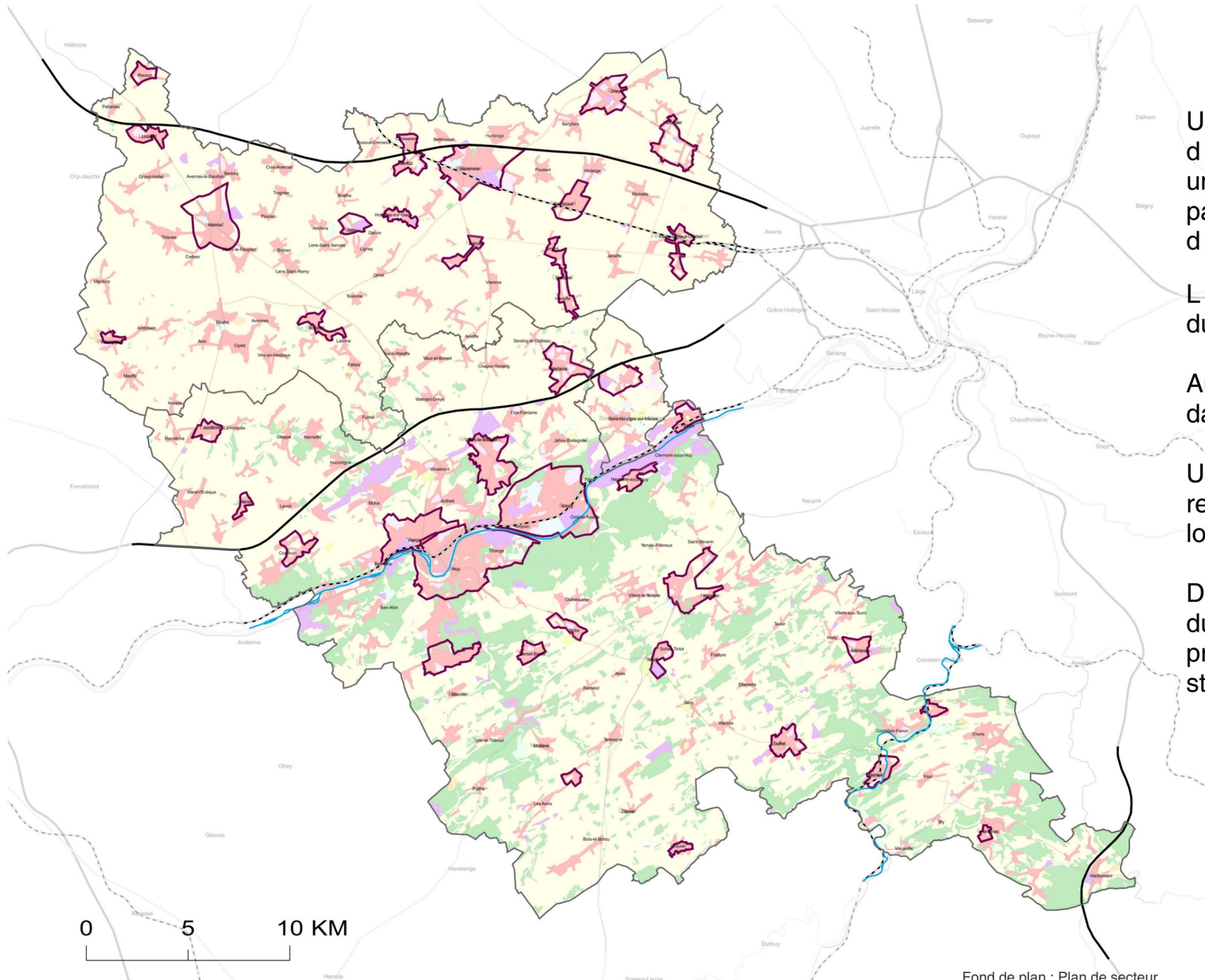
1. Développement territorial

3ème composante : Les couloirs de mutabilité urbaine



1. Développement territorial

Une autre composante, reprise en annexe : Les périmètres de centralité



Un périmètre de centralité permet d'identifier le territoire dans laquelle une action prioritaire, une réflexion particulière doit être menée en terme d'aménagement

L'intérêt : qu'il puisse s'écarter du plan de secteur

Au moins un périmètre de centralité dans chaque commune

Un périmètre de centralité ne représente pas forcément une polarité locale ou urbaine

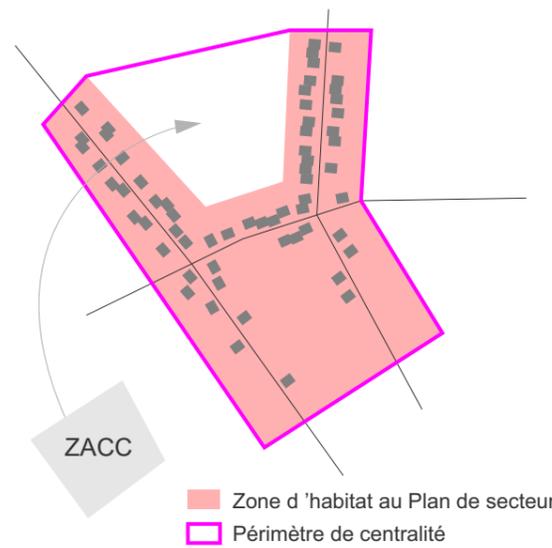
Définis sur base du potentiel foncier, du terrain, des contraintes et de la présence de services et commerces structurants

1. Développement territorial

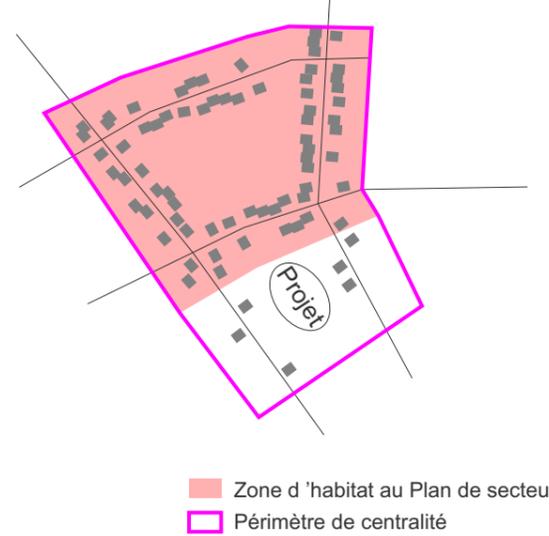
Une autre composante, reprise en annexe : Les périmètres de centralité

Quelques recommandations ...

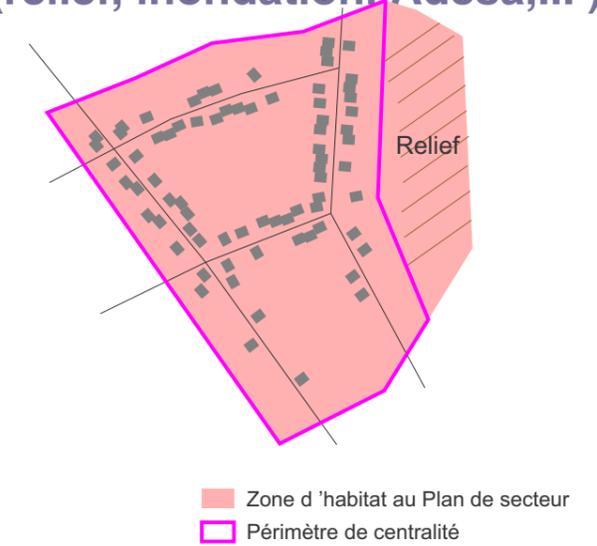
Recentrer les noyaux



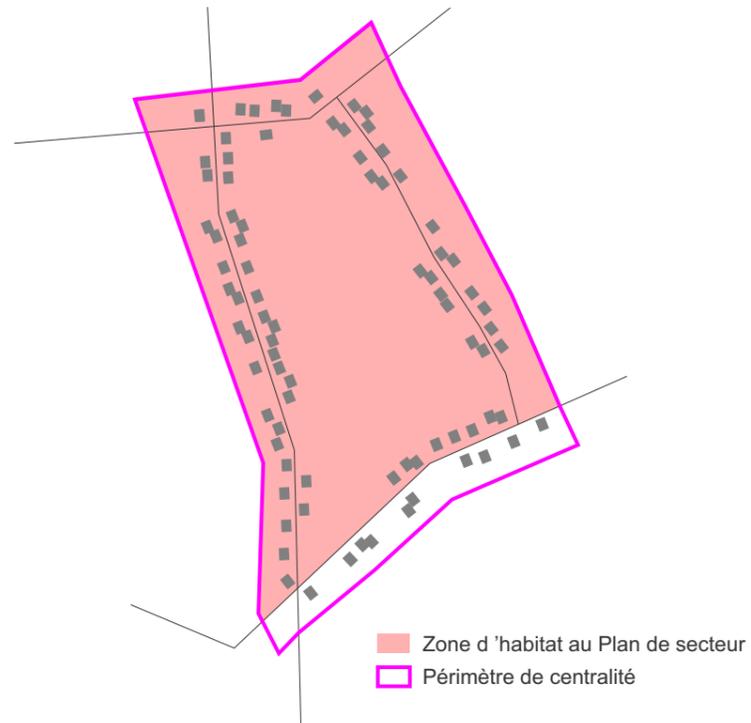
Intégrer les grands projets d'aménagement



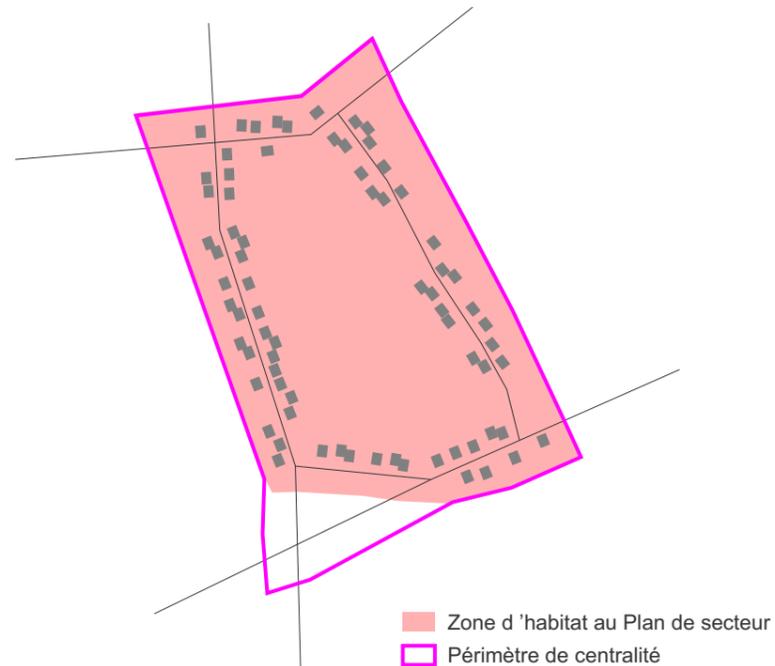
Tenir compte des contraintes (relief, inondation, Adesa,...)



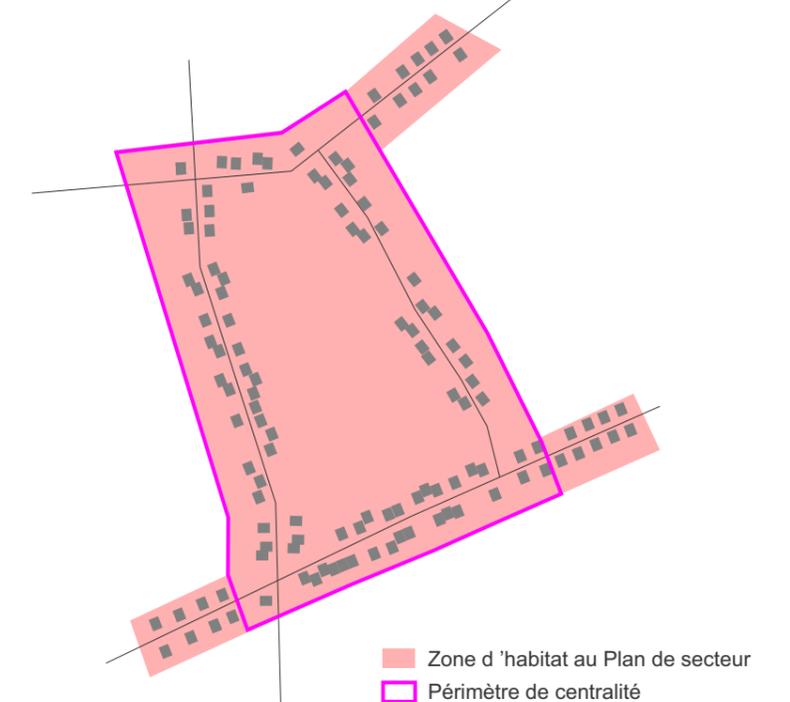
Intégrer les deux côtés de la voirie



Intégrer les parcelles enclavées



Ne pas intégrer l'urbanisation en ruban



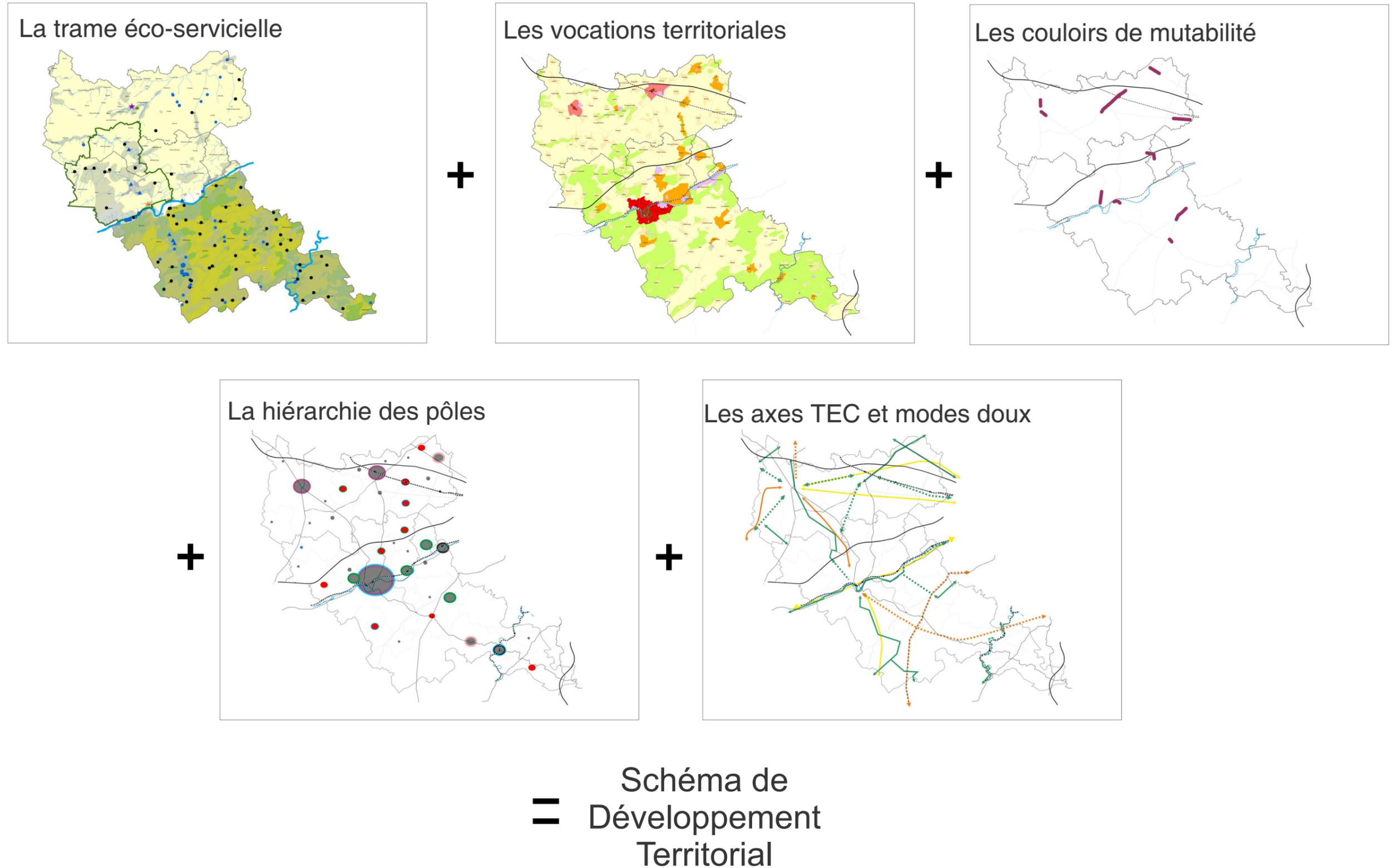
1. Développement territorial

Schéma de développement territorial

Comment se construit le schéma de développement territorial ?

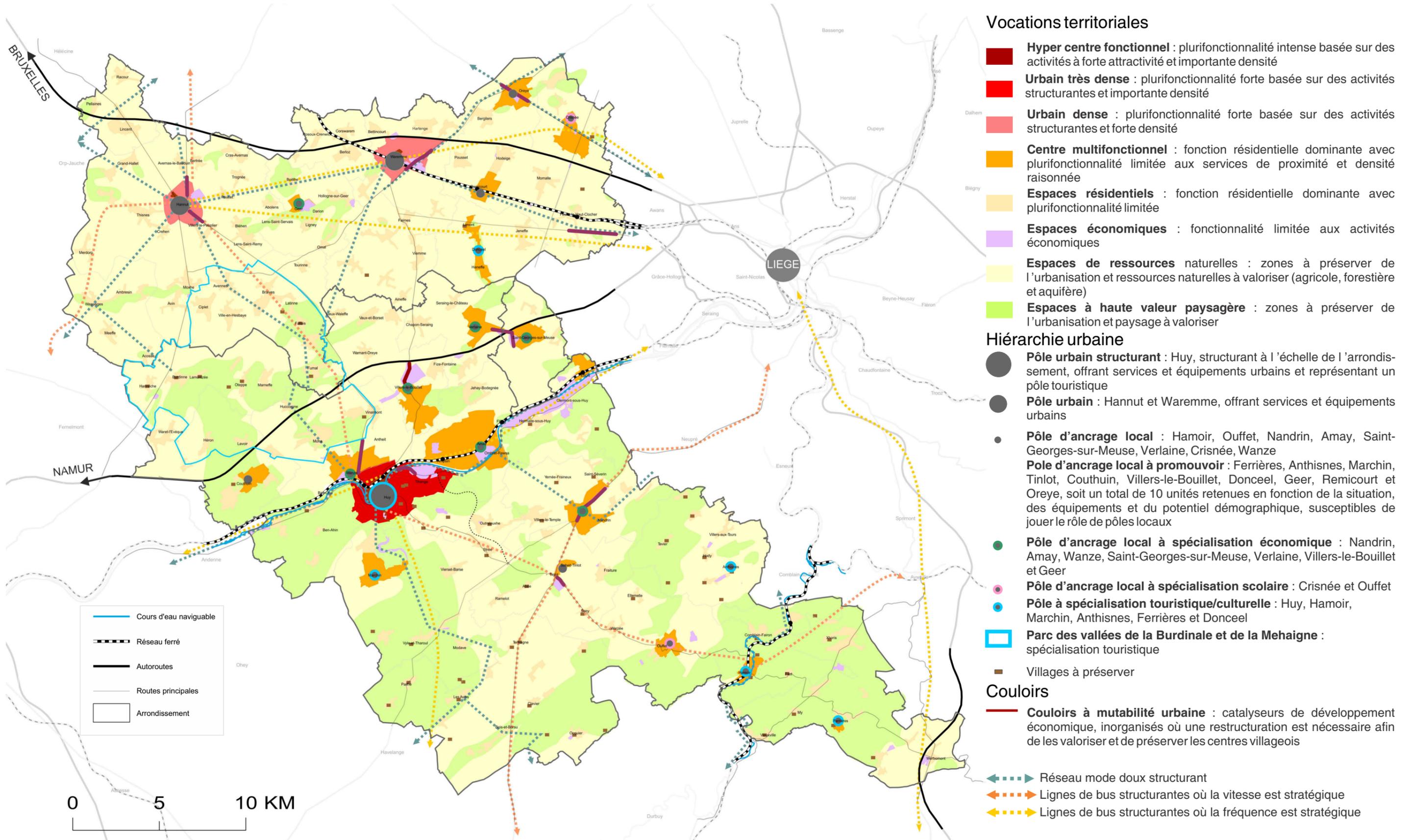
1. Développement territorial

Schéma de développement territorial



1. Développement territorial

Schéma de développement territorial



2. Prospective territoriale

Thématiques retenues

Sur base d'une demande lors des ateliers participatifs ...

Thématiques retenues :

- Les seniors
- La santé
- La petite enfance
- L'enseignement fondamental
- L'enseignement secondaire
- Les activités économiques
- Les commerces
- Les logements publics
- Le tourisme



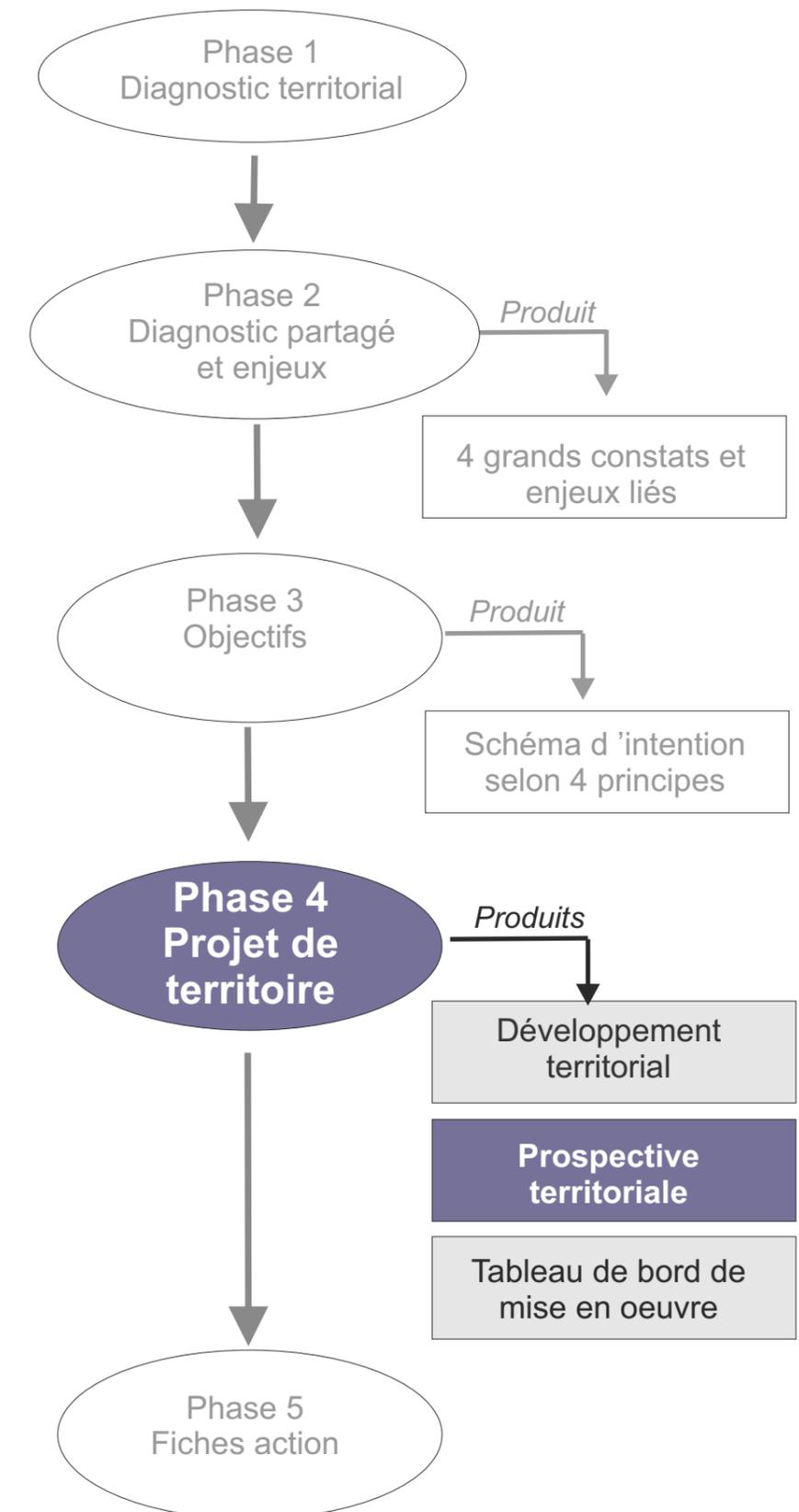
Source : CE-MCH, 2013



Source : CE-MCH, 2014



Source : CE-MCH, 2014



2. Prospective territoriale

Les seniors

La population des plus de 80 ans va doubler d'ici à 2040 --> **demande au minimum double.**

Il faut densifier et concentrer les services dans les pôles urbains ou pôles locaux.

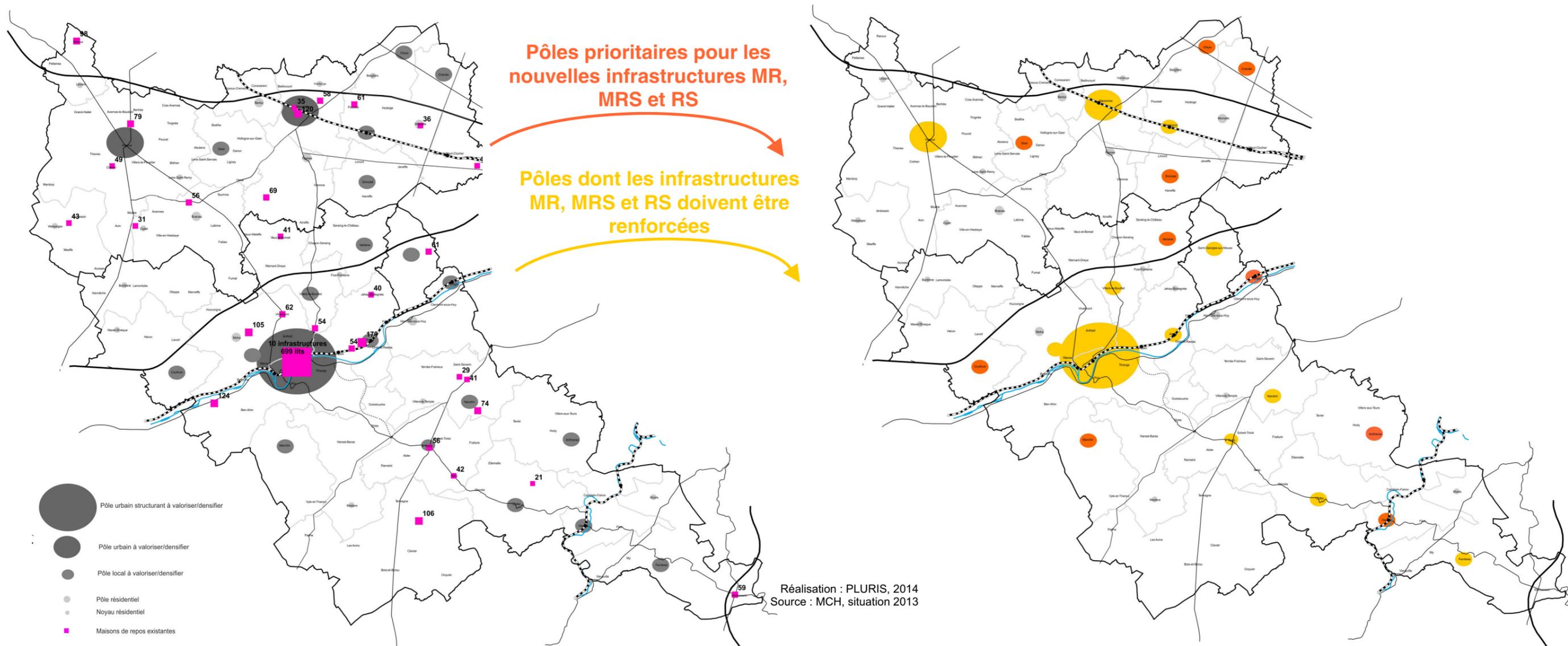
Les **pôles déficitaires** doivent être prioritaires en cas de nouveaux projets.

Le but est d'arriver à un minimum de 5.000 lits pour combler les besoins de 2040.

Il faut développer des solutions facilitant le maintien des aînés à domicile.

	2012	2040
Habitants de plus de 80 ans	8.957	17.688
Nombre de lits MR, MRS et RS	2.564	Il faudrait 5.063 lits pour répondre au même ratio personnes âgées/nbr lits qu'en 2012

Source : Bureau Fédéral du Plan, 2013. MCH, 2013



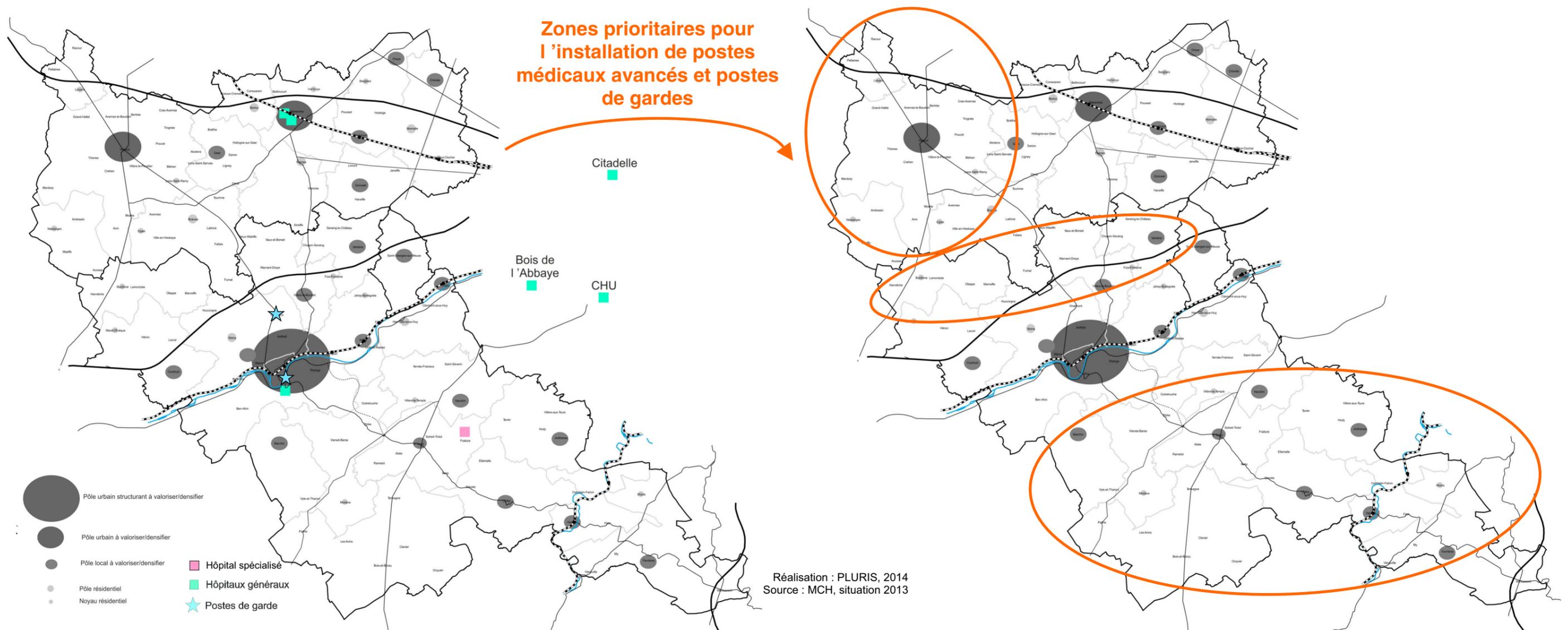
2. Prospective territoriale

La santé

L'offre hospitalière apparaît suffisante sur le territoire.

Développer deux types de postes, en partenariat avec les structures hospitalières :

1. Des **postes médicaux avancés** dans les pôles urbains ou locaux déficitaires.
2. Des **postes de garde** de médecine générale à proximité des hôpitaux existants ou en complément des postes médicaux avancés.



2. Prospective territoriale

La petite enfance

Réel déficit en terme de places d'accueil pour la petite enfance.

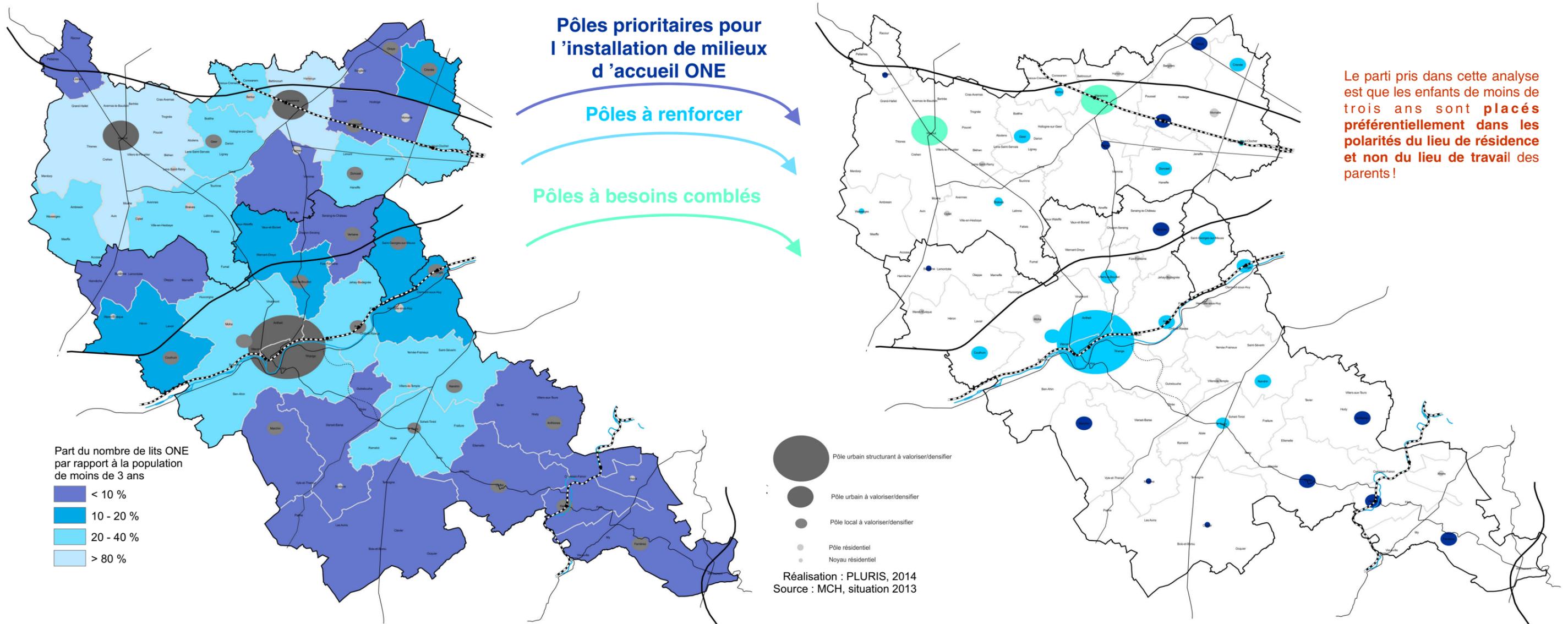
Les nouveaux milieux d'accueil doivent se développer dans les noyaux, préférentiellement dans les pôles urbains et locaux.

Les polarités locales de Oreye, Crisnée, Donceel, Marchin, Ouffet, Anthisnes, Hamoir et Ferrières présentent un déficit très important et doivent donc être prioritaires en cas de nouveaux projets.

	2013	2040
Enfants 0-3 ans	6.523	7.168
Nombre de lits ONE (équi. temps plein)	1.981	3.700 lits manquants
Manquements (80 % enfants vont en milieux accueil)	3.200 lits manquants sur l'arrondissement	l'arrondissement, si aucune place créée d'ici 2040

Source : Bureau Fédéral du Plan, 2013. MCH, 2014

N.B. : Le nombre de lits reprend les lits en milieux d'accueil et gardiennes ONE ainsi que les services d'accueillantes conventionnées. Les manquements sont estimés sur base de l'hypothèse que 80 % des enfants de moins de 3 ans vont dans ces milieux d'accueils ONE.



2. Prospective territoriale

L'enseignement fondamental

Près de **3.000 élèves du fondamental ne sont pas scolarisés sur l'arrondissement.**

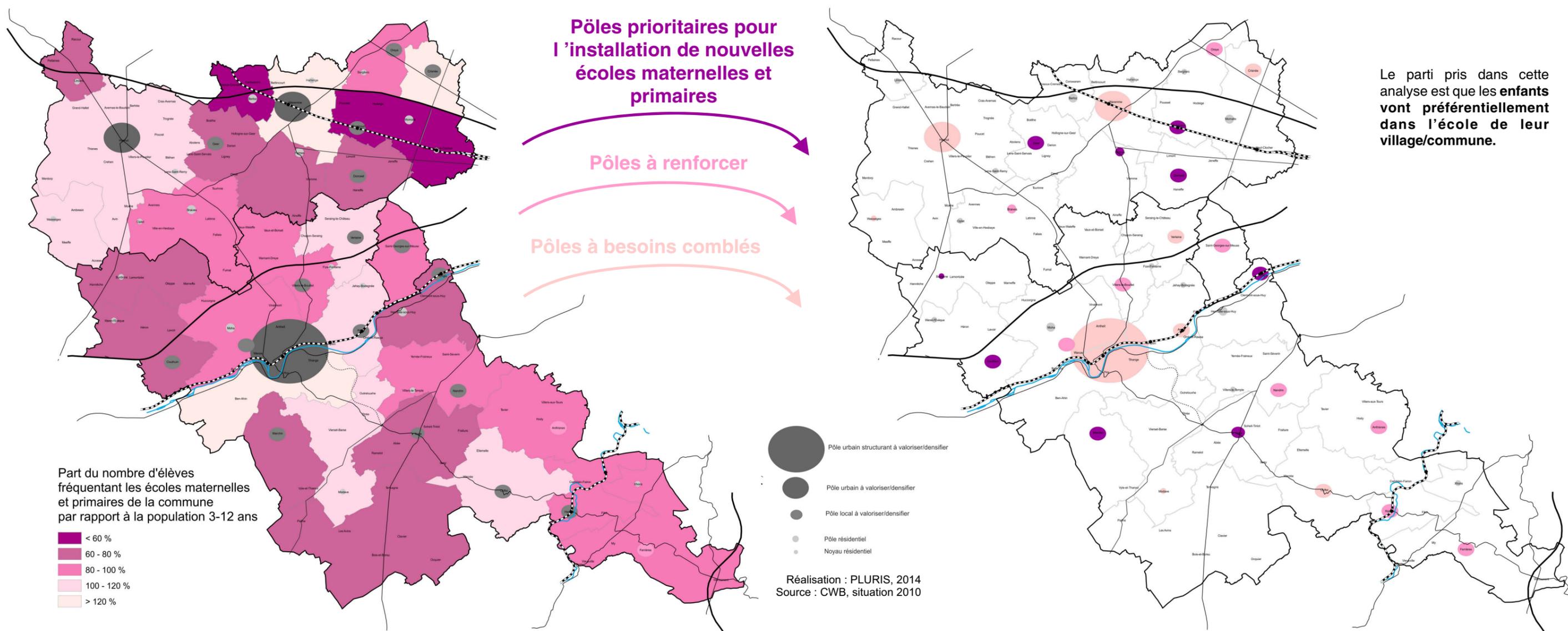
5.800 enfants ne seront pas scolarisés dans l'arrondissement en 2040, si la situation n'évolue pas.

Chaque commune doit disposer d'au moins une infrastructure.

Les nouvelles infrastructures scolaires doivent se développer dans les noyaux. Les pôles à grands besoins : Remicourt, Geer, Faimés, Donceel, Engis, Couthuin, Marchin et Tinlot.

	2012	2040
Enfants 3-12 ans	22.668	25.464
Nombre d'élèves dans le maternel et primaire	19.721	5.743 enfants non scolarisés sur l'arrondissement, si aucune place créée d'ici 2040
Manquements	2.947 enfants non scolarisés sur l'arrondissement	

Source : Bureau Fédéral du Plan, 2013. CWB, 2010



2. Prospective territoriale

L'enseignement secondaire

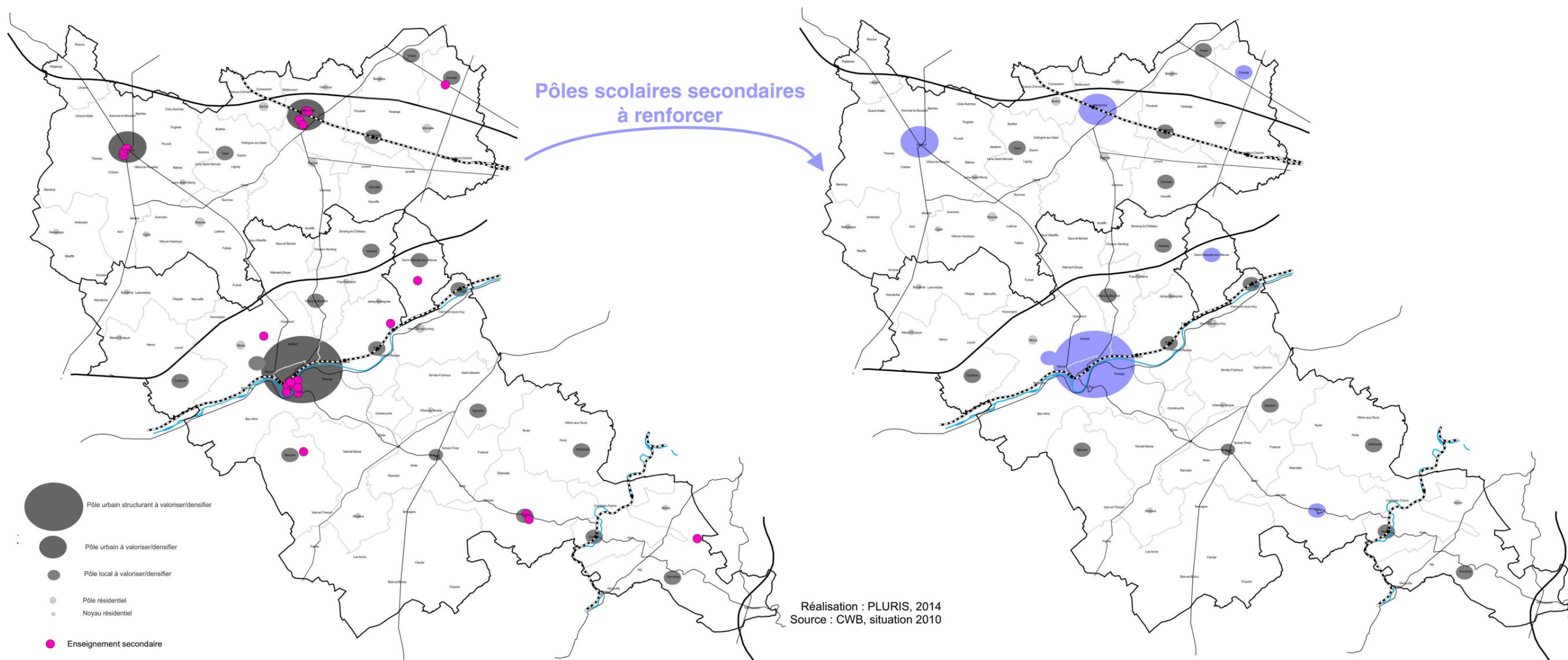
Les besoins scolaires dans le secondaire apparaissent comblés.

La localisation actuelle des infrastructures scolaires secondaires couvrant l'ensemble de l'arrondissement, il n'est pas opportun d'en créer de nouvelles.

Pour 2040, il est possible de combler les besoins scolaires secondaires en **augmentant les places dans les écoles existantes** situées dans les polarités urbaines ou locales.

	2012	2040
Enfants 13-18 ans	13.355	15.733
Nombre d'élèves dans le secondaire	13.758	1.975 enfants non scolarisés sur l'arrondissement, si aucune place créée d'ici 2040
Manquements	Besoins scolaires comblés	

Source : Bureau Fédéral du Plan, 2013. CWB, 2010



2. Prospective territoriale

Les activités économiques

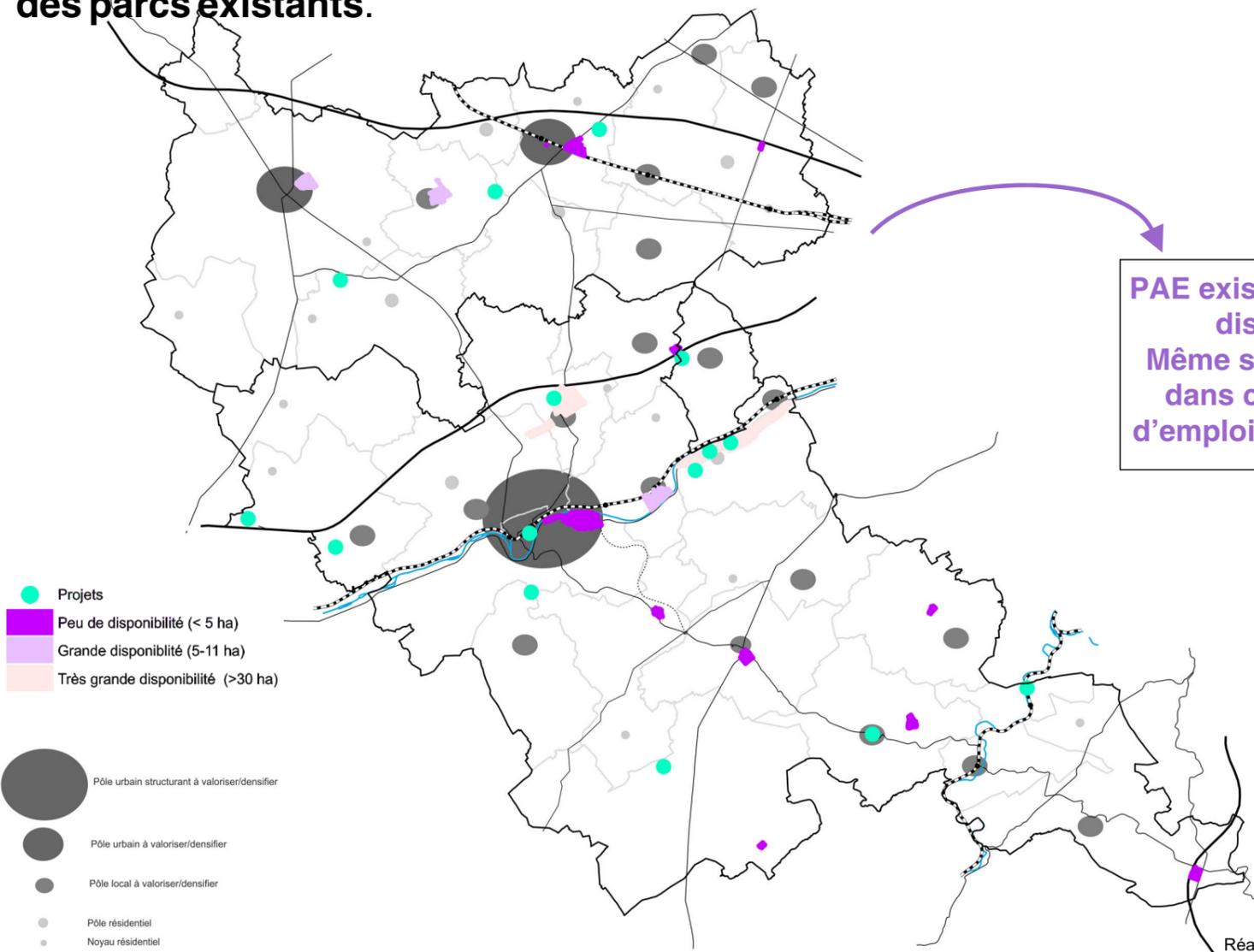
Il ne nous paraît pas nécessaire de créer des PAE sur le territoire. En effet, il existe encore une disponibilité importante :

- **Disponibilité totale de 23 %**, soit 143 ha.
- **Des projets sont en cours**, sur le territoire ou dans les communes voisines.
- **La densité d'emplois/ha est faible**, possibilité de créer plus de 11.000 emplois !

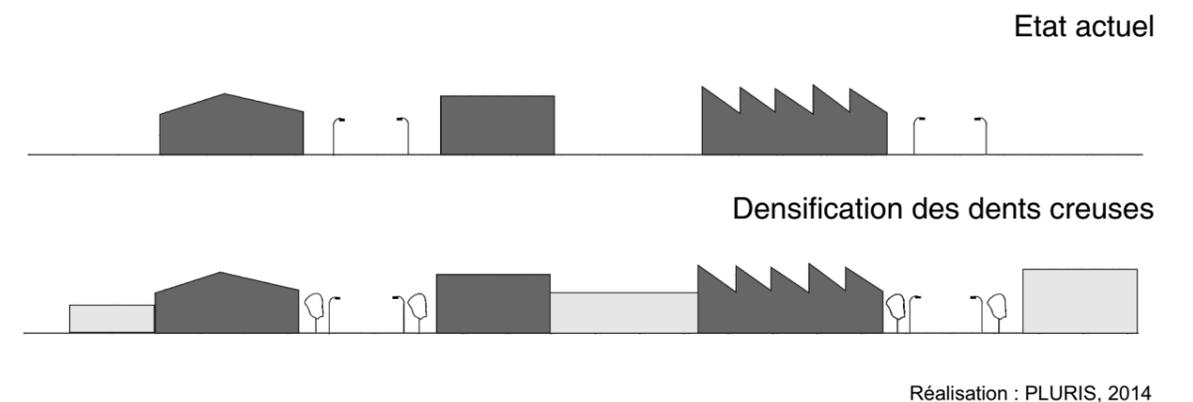
	Nombre d'ha	Nombre d'ha encore disponibles	Nombre d'emplois si densification à 25 emplois/ha
PAE actuels	661 ha	143 ha	11.140 emplois (contre 5.401 actuellement)
Projets PAE	180 ha + 415 Engis	595 ha	4.500 emplois + 10.375 emplois Engis

Source : Bureau Fédéral du Plan, 2013. SPI, 2013

Aucune mobilisation foncière ne doit donc être mise en place, l'enjeu réside dans la densification des parcs existants.



PAE existants et projets offrent une disponibilité suffisante. Même si la disponibilité est faible dans certains parcs, la densité d'emploi/ha peut y être augmentée.



Réalisation : PLURIS, 2014
Source : SPI, 2013

2. Prospective territoriale

Les commerces

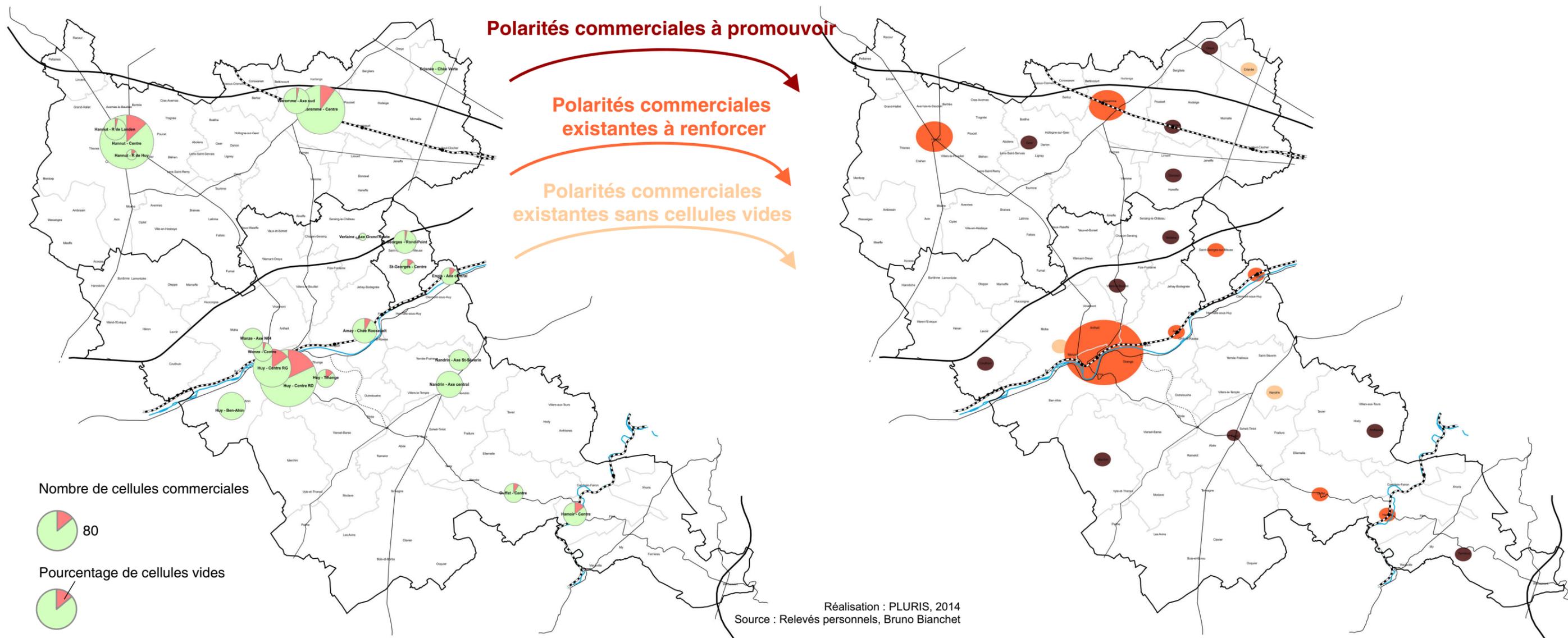
Déprise de l'offre au niveau des polarités centrales traditionnelles / croissance de l'offre péricentrale.

Volonté de maintenir une offre commerciale de proximité et des pôles urbains attractifs :

- > encadrer et maîtriser le développement du commerce périphérique.
- > maintenir, voire renforcer l'offre des polarités centrales à travers la mise en œuvre de « bons m² ».
- > renforcer le maillage urbain afin d'accroître le potentiel de clientèle locale.

	Nombre de commerces	% cellules vides
Centre-ville (3)	473	14
Polarité centrale traditionnelle (8)	180	7
Axe péricentral (7)	159	4
Faubourg urbain (1)	80	15
Parc commercial (2)	48	2
Total général	940	10

Source : Pluris, 2013



2. Prospective territoriale

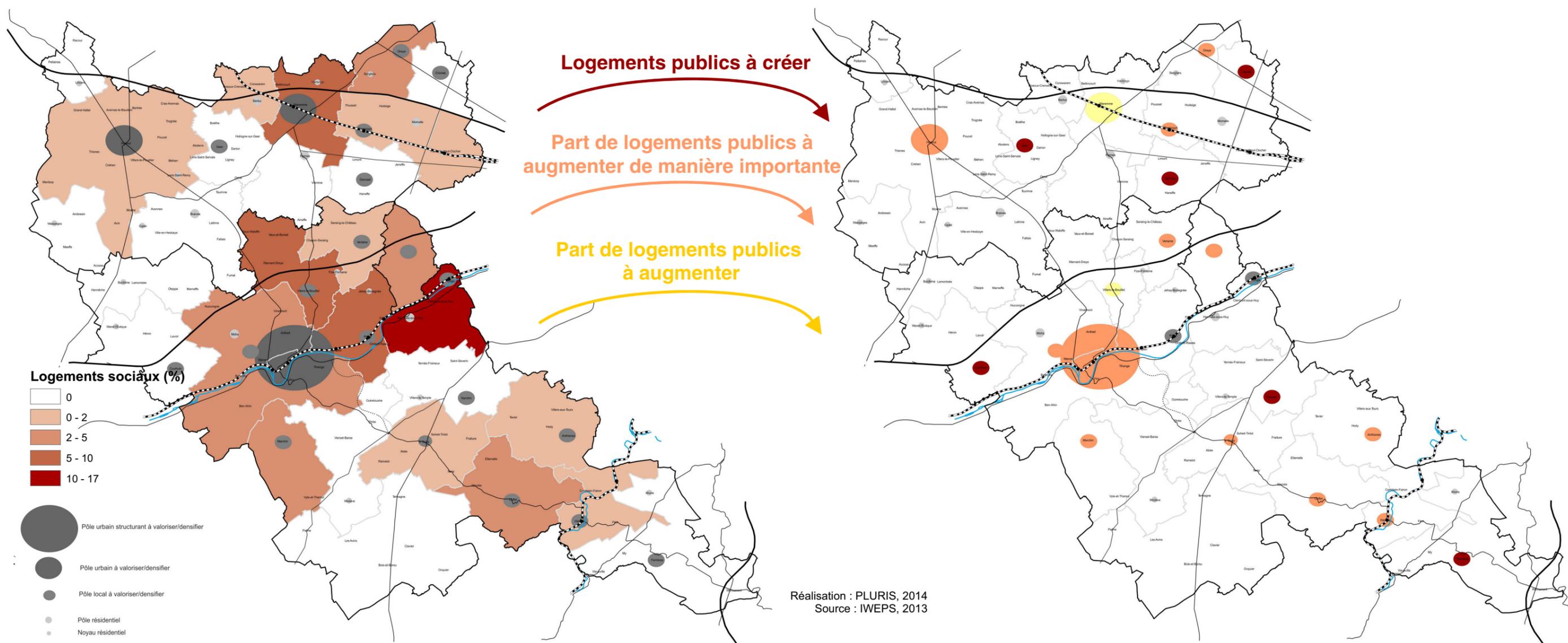
Les logements publics

Les **logements publics doivent être situés dans les polarités urbaines ou locales**, afin que la population à faible revenu puisse bénéficier de services et commerces à proximité, sans dépendre de la voiture.

Certaines polarités locales (actuelle ou à promouvoir) n'accueillent aucun logement public sur leur territoire. Les polarités de Crisnée et Nandrin doivent être prioritaires. Les nouvelles polarités locales de Donceel, Geer, Ferrières et Couthuin devront à l'avenir également accueillir ce type de logement.

	2011	2040
Nombre de logements	66.205	81.041
Nombre de logements publics	2.477	5.627 logements publics manquants, si aucun créé d'ici 2040
Manquements selon seuil de 10 %	4.144 logements publics manquants sur l'arrondissement	

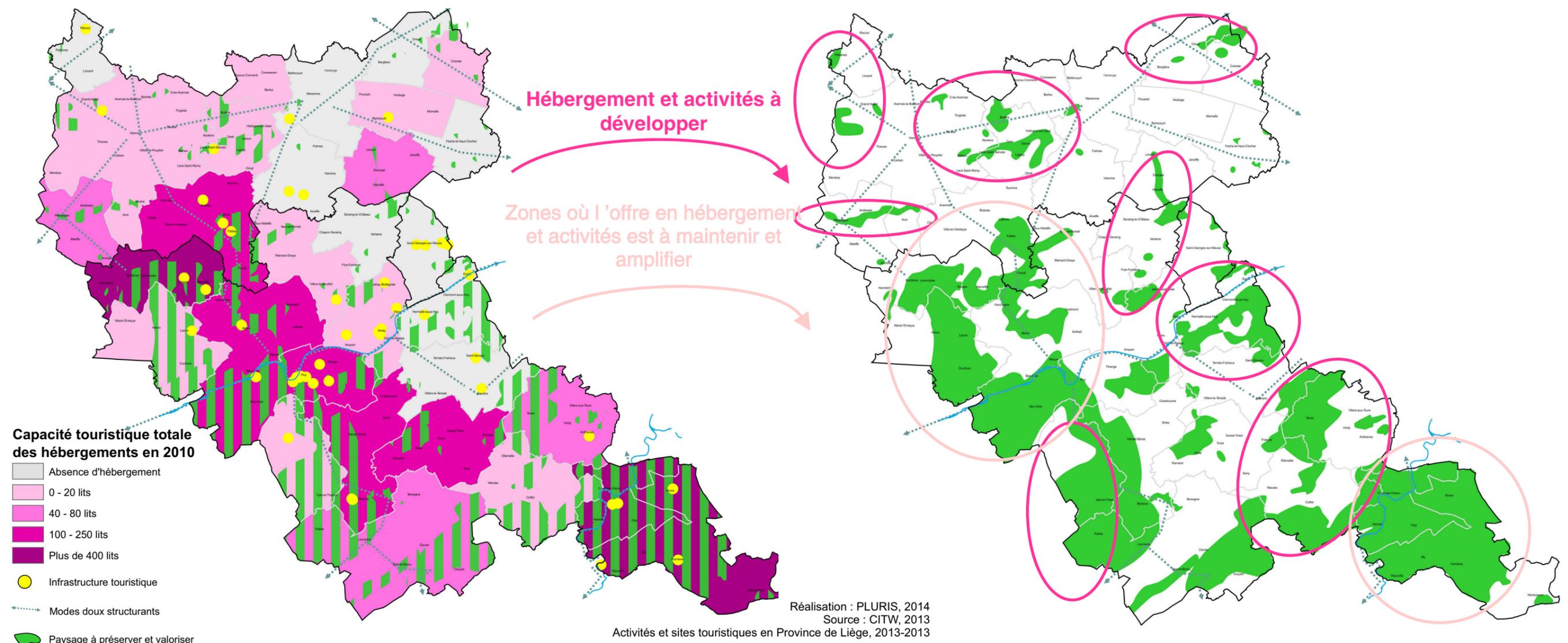
Source : Bureau Fédéral du Plan, 2013. IWEPS, 2011.



2. Prospective territoriale

Le tourisme

Des zones paysagères à préserver et valoriser ont été définies. En les comparant avec les attractions touristiques et la capacité d'hébergement de chaque commune, on peut identifier les **zones peu valorisées actuellement, et qu'il faudra développer à l'avenir.**



3. Tableau de bord de mise en oeuvre

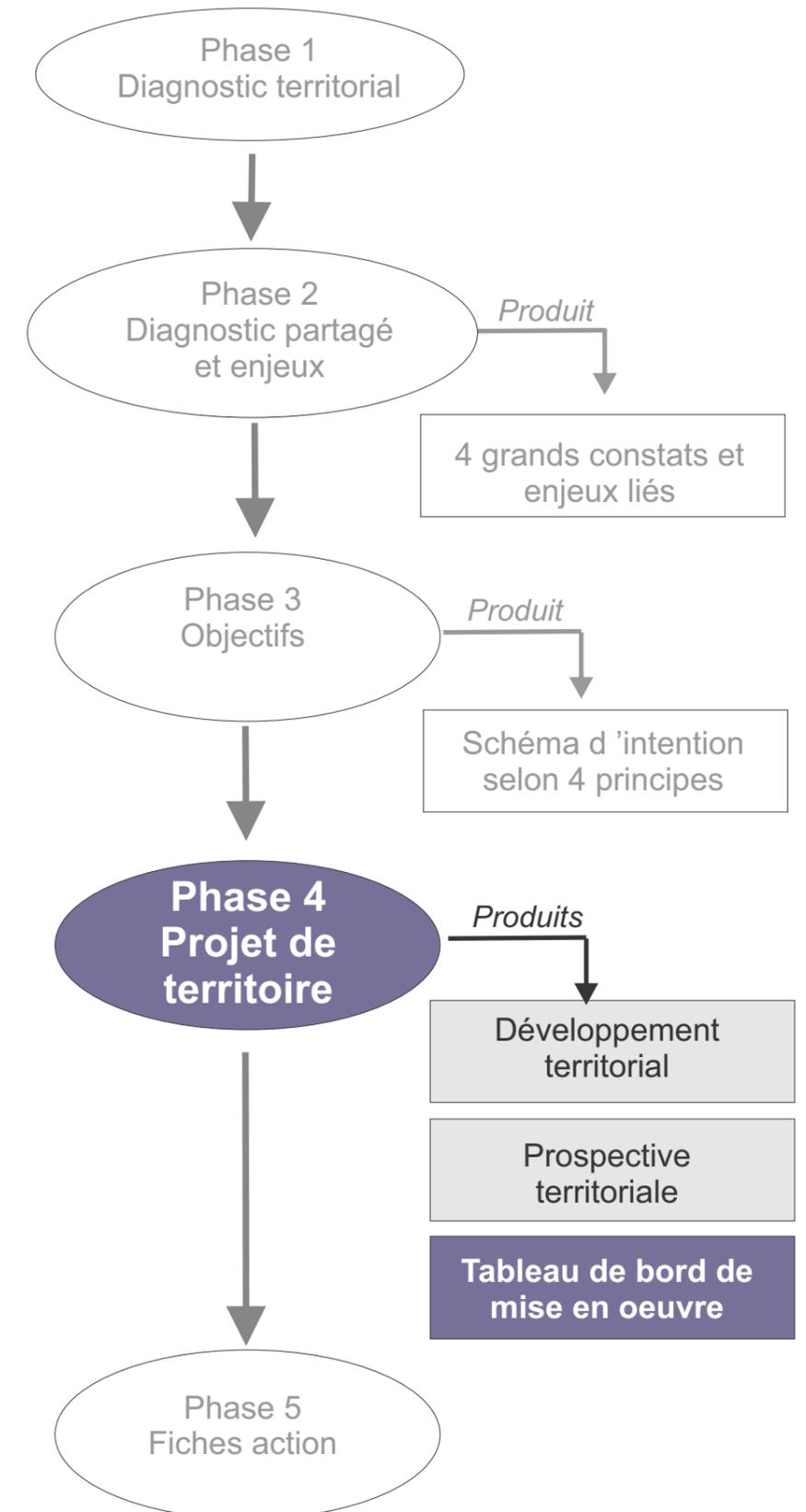
Construction et implications

Pourquoi un tableau de bord de mise en oeuvre ?

Complémentaire au Schéma de Développement Territorial, c'est une matrice complète et détaillée, présentant les enjeux, objectifs et actions.

Il présente les actions à mener concrètement sur le territoire, en associant les acteurs concernés qu'il conviendra de mobiliser.

Il représente un document de travail, qui **devra être utilisé par la CE-MCH et revu régulièrement** afin de fixer, années par années, les actions prioritaires à mettre en oeuvre pour l'année suivante.



3. Tableau de bord de mise en oeuvre

Structure territoriale

Structure territoriale				
Enjeux	Objectifs	Actions	Acteurs à mobiliser	
Mettre en place un maillage territorial efficient et renforcer l'autonomie territoriale	Mettre en place une politique de densification raisonnée (scénario 3)	Mettre en place un organisme de "conseil en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'environnement" au sein de MCH (=CAUE-MCH) composé de 3 organes: Stratégie - Expertise - Information	DGO4, communes, CE-MCH, experts internes et externes	
	Préciser et orienter la localisation des fonctions et des activités en évitant les concurrences internes			
Maîtriser l'urbanisation tout en conservant la capacité de croissance et préserver les richesses naturelles de l'urbanisation	Lutter contre l'exurbanisation en densifiant les noyaux	Développer un outil de mise en œuvre dans les périmètres de centralité	Communes, DGO4, CAUE-MCH, CCATM, population	
		Promouvoir les outils existants (SSC,...) et encourager les communes à s'en munir	CAUE-MCH, communes, DGO4, CCATM	
		Promouvoir l'occupation des dents creuses, et prioritairement celles situées dans les noyaux d'habitat existants	CAUE-MCH, Communes, DGO4, CCATM	
	Promouvoir un habitat moins consommateur d'espace	Informar la population sur l'impact du mode d'habiter actuel et sur les nouveaux modes d'habiter	CAUE-MCH, communes, DGO4, CCATM, Maison de l'urbanisme	
	Stopper les constructions sur ligne de crête, particulièrement impactantes dans le paysage		CAUE-MCH, communes, DGO4, CCATM, Maison de l'urbanisme	
	Préserver les terres agricoles, forêts et captages de l'urbanisation		Informar les communes et propriétaires de l'utilité de préserver terres agricoles, forêts et captages	CAUE-MCH, communes, DGO4, CCATM, acteurs spécifiques
			Mettre en place un dispositif compensatoire de la plus/moins-value foncière pour la mise en œuvre des périmètres de centralité	Gouvernement wallon
Protéger le réseau écologique de l'urbanisation		Lancer une étude sur la trame verte et bleue par un bureau d'études spécialisé	CAUE-MCH, Acteurs liés au PCDN	
Disposer d'une cohérence entre les outils et les dispositifs	Utiliser la CE-MCH comme un lieu d'échange et de réflexion commun pour l'avenir du territoire	Mettre en réseau les CATU	CE-MCH, CAUE-MCH, communes	
		Maintenir la dynamique des groupes de travail déjà mise en place au sein de la CE-MCH	CE-MCH	
Maintenir la dynamique de concertation établie grâce aux ateliers du territoire via les AG		CE-MCH		
Renforcer les dynamiques supra locales				

3. Tableau de bord de mise en oeuvre

Population et logement

Population et logement			
Enjeux	Objectifs	Actions	Acteurs à mobiliser
Avoir une distribution équilibrée, équitable et durable de la population	Mettre en place une politique de densification raisonnée (scénario 3)	Sensibiliser les différents acteurs du territoire à la notion de densification	Elus, CATU, CAUE-MCH, DGO4
Répondre aux besoins en logement des différentes composantes de la population (jeunes ménages, 3ème âge, logements publics, ...)	Accueillir les jeunes 18-25 ans et leur offrir un logement adapté à leur situation (études, premier emploi)	Informers les acteurs concernés (publics et privés) aux déficits en kots et studios pour les jeunes aux études	Structures d'enseignement, promoteurs et particuliers
		Informers les acteurs concernés (publics et privés) aux déficits en studios et petits logements pour les jeunes (1er emploi)	Promoteurs et particuliers
		Promouvoir le Bimby	Particuliers, DGO4
	Accueillir les jeunes ménages et leur offrir un logement à prix adapté à leurs revenus	Mettre en place des montages financiers et juridiques innovants pour la création de nouveaux logements adaptés aux jeunes ménages	CAUE-MCH, pouvoirs locaux et DGO4
		Créer des logements innovants, modulables, à un prix attractif	Promoteurs
		Promouvoir le Bimby	Particuliers, DGO4
	Accueillir les seniors et leur offrir des logements adaptés et des services d'aides à domicile (voir thématique santé)	Développer les différents modes d'habitat inter-générationnels et adaptés aux seniors (le Bimby, l'habitat groupé, et l'habitat kangourou)	CAUE-MCH, Communes, DGO4, CCATM, CATU, Maison de l'urbanisme
	Augmenter l'offre en logements publics (environ 4.000 logements)	Développer l'aspect supra-communal de gestion et de financement des logements publics dans les plans triennaux et les AIS	Communes, Meuse-Condroz logement, Home Waremien, Ourthe-Amblève logements
	Créer une solidarité entre les communes pour la gestion des logements publics (principe de subsidiarité)	Créer une régie foncière autonome supra-communale	Communes, CAUE-MCH, gestionnaires des logements publics
		Créer un observatoire supra-communal de gestion des logements de transit	Conseillers en logements et éco-passeurs, communes, gestionnaires des logements publics
Favoriser la cohésion/mixité sociale	Articuler les Plans de Cohésion Sociaux existants et mettre en place une réflexion supra-communale	Fédérer les acteurs	Présidents de CPAS, PCS
Lutter contre les bâtiments inoccupés et dégradés	Diminuer le nombre de bâtiments inoccupés et lutter contre la spéculation foncière en centre ville	Mettre en place une taxation commune sur les bâtiments inoccupés	Conseillers en logements, éco-passeurs, communes
		Développer des outils de gestion quotidienne des bâtiments inoccupés	Conseillers en logements, éco-passeurs, communes
	Légaliser la domiciliation verticale		
Moderniser le parc du logement et le rendre moins énergivore	Améliorer, renouveler et diversifier l'offre de logement	Sensibiliser à l'habitat durable et modulable	CAUE-MCH, communes

3. Tableau de bord de mise en oeuvre

Petite enfance et enseignement

Petite enfance et enseignement			
Enjeux	Objectifs	Actions	Acteurs à mobiliser
Offrir des structures d'accueil de la petite enfance de qualité et en suffisance	Développer des structures d'accueil de la petite enfance en cohérence avec l'organisation territoriale	Mettre en place des partenariats publics-privés pour la création de nouveaux milieux d'accueils	ONE, gardiennes, crèches, investisseurs privés
		Créer des lits de transit, dans les milieux d'accueil ONE existants	ONE, gardiennes, crèches, FOREM
		Informier l'existence d'un "plan cigogne" et tout autre suivi lié à la petite enfance	Communes
		Mutualiser les investissements entre communes	Communes
		Informier les parents et élus des avantages de placer leur enfant dans un milieu d'accueil proche de leur habitat	Communes, ONE, parents, CAUE-MCH
		Mettre en place des structures inter-générationnelles petite enfance-seniors	Communes, ONE, maisons de jours
Donner la possibilité à chaque enfant d'être scolarisé sur l'arrondissement	Développer et diversifier l'offre scolaire maternelle et primaire (création de 5.700 places à l'horizon 2040)	Créer de nouvelles infrastructures dans les pôles très déficitaires (voir prospective territoriale)	Fédération Wallonie-Bruxelles
		Agrandir les écoles existantes	Fédération Wallonie-Bruxelles
		Mutualiser les équipements	Infrastructures scolaires, province
	Maintenir les enfants dans une école à proximité de leur lieu d'habitat	Mettre en place des structures inter-générationnelles enfance-seniors	Communes, infrastructures scolaires, maisons de jours
Informier les parents et élus des avantages de placer leur enfant dans un milieu d'accueil proche de leur habitat		Communes, parents, CAUE-MCH	
Maintenir l'offre scolaire secondaire existante de qualité			
Capter les compétences intellectuelles sur le territoire, en lien avec ses spécificités	Créer des dynamiques avec les pôles universitaires existants, notamment en lien avec le développement économique du territoire	Créer des partenariats avec les doctorants universitaires et les PME	Universités, PME
		Informier l'université sur les spécificités et besoins du territoire	Universités, PME
Coordonner les formations selon les besoins des entreprises	Créer des synergies entre le milieu socio-professionnel et le milieu de formation	Créer un comité de pilotage des bassins d'emplois	Universités, PME, comité sub-régional de l'emploi, IFAPME, Forem, IPIEQ

3. Tableau de bord de mise en oeuvre

Santé et vieillissement de la population

Santé et vieillissement de la population			
Enjeux	Objectifs	Actions	Acteurs à mobiliser
Maintenir une politique de soins de santé de proximité sur l'arrondissement et accompagner le transfert de compétence des soins de santé, afin de garder une qualité et un accès aux soins	Maintenir l'offre hospitalière	Créer des partenariats avec les hôpitaux voisins	Hôpitaux
		Réfléchir au financement des hôpitaux	Communes, Hôpitaux
	Favoriser les maisons médicales	Développer des partenariats maisons médicales - hôpitaux	Maisons médicales, hôpitaux, médecins
	Attirer les médecins généralistes sur le territoire	Mettre en place des postes de garde de médecine générale	Médecins généralistes, partenaires hospitaliers
Répondre au vieillissement de la population	Développer les services de proximité afin de maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible, et dans les meilleures conditions, à leur domicile	Développer l'assistance sociale (centres de jours, aide ménagère, repas à domicile)	Acteurs sociaux, communes
		Développer une assistance médicale à domicile	Hôpitaux, infirmiers à domicile
		Mutualiser afin de pouvoir offrir des services de qualité à prix abordable (bien manger, bien être, qualité de vie)	Hôpitaux, maisons de repos, communes, CPAS
		Créer une cuisine communautaire	Hôpitaux, maisons de repos, communes, CPAS
	Mettre en place un cheminement d'accueil des seniors, en fonction de leurs besoins et de leur état de santé	Développer des résidences-services	PPP
		Mettre en place des projets innovants (inter-générationnel, lien avec la personne handicapée, ...)	Maisons de repos, centres spécialisés, associations, communes

3. Tableau de bord de mise en oeuvre

Services et commerces

Services et commerces			
Enjeux	Objectifs	Actions	Acteurs à mobiliser
Offrir des services de qualité et de proximité à la population	Développer les services dans les pôles urbains et locaux existants, et dans les nouveaux pôles locaux à promouvoir (voir hiérarchisation des pôles)	Communiquer sur le SDT et favoriser l'appropriation du SDT par les acteurs directement concernés afin que la structure territoriale se mette en place	Communes, CAUE-MCH, Acteurs concernés (Collège, CC, Directeurs généraux, services de l'urbanisme, CATU, etc.)
	Spécialisation des centres culturels en fonction des lieux et spécificités locales	Mettre en place la réflexion sur les assises du développement culturel territorial	Centres culturels, CAUE-MCH, associations dédiées à la culture, province
Maintenir les infrastructures sportives existantes tout en offrant un service de qualité	Mettre en place une gestion solidaire pour les infrastructures sportives	Mutualiser et mettre en place une réflexion supra-communale via la régie foncière	Régie foncière, CAUE-MCH, acteurs liés au sport
Proposer une offre commerciale diversifiée de proximité et des pôles urbains attractifs	Favoriser le développement commercial au sein des polarités traditionnelles existantes	Mettre en place des "bons m ² "	
	Maitriser le développement du commerce périphérique	Encourager le développement de produits locaux (bio, à la ferme,...)	Producteurs locaux, GAL, parc naturel
	Renforcer le maillage urbain afin d'accroître le potentiel de clientèle locale	Mettre en place une instance d'aide à la décision en terme d'implantation commerciale, favoriser les coopérations trans-communales, et se munir d'un schéma de développement commercial	MCH, communes, DGO4
Réduire l'évasion du pouvoir d'achat	Trouver une spécificité aux polarités	Soutenir et promouvoir l'animation économique locale et les structures associatives	Communes, DGO5, AMCV

3. Tableau de bord de mise en oeuvre

Activités économiques

Activités économiques			
Enjeux	Objectifs	Actions	Acteurs à mobiliser
Développer le potentiel économique endogène	Promouvoir une gestion territoriale mutualisée des emplois et des compétences	Mettre en place des bassins d'emplois (lien entreprise-formation)	MCH, Comité sub-régional de l'emploi, IPIEQ, IFAPM, FOREM, syndicats
	Rapprocher l'emploi du lieu de résidence	Favoriser le télé-travail encadré (petits espaces, pas à domicile)	Indépendants, entreprises, assureurs, banques
	Soutenir les productions et filières locales	Travailler en collaboration avec les centres de compétence	Wallagrim, centre de compétence de Mol, Greenwin
	Réseauter les indépendants entre eux afin d'améliorer leur compétitivité et les synergies	Développer des espaces de co-working, business center	MCH, entreprises indépendantes, Spi
		Développer l'animation économique	MCH, entreprises indépendantes, Spi, ADL
Gérer la structuration territoriale des entreprises de manière efficiente	Densifier les PAE existants	Définir une stratégie au sein du comité stratégique Huy-Waremme de la SPI	SPI, MCH, communes
	Favoriser l'économie circulaire	Créer des synergies entre les entreprises et les projets innovants liés aux spécificités de l'entreprise	SPI, MCH, entreprises, ADL
	Concevoir de manière durable les futurs PAE afin de favoriser densification et restructuration future	Elaborer un partenariat entre acteurs économiques	SPI, MCH, communes, entreprises
	Permettre aux intercommunales publiques de maîtriser le foncier dans les parcs d'activités économiques		SPI, MCH, communes, entreprises
	Attirer de nouvelles entreprises sur le territoire	Promouvoir le territoire à l'extérieur de l'arrondissement	MCH, citoyens, communes, DGO4, SPI, Province
	Mettre en œuvre les couloirs de mutabilité	Réaliser un réel projet d'urbanisme autour des couloirs de mutabilité favorisant l'attractivité locale	Bureau d'études, communes
Valoriser le capital humain du territoire	Promouvoir les métiers verts (agriculture, construction durable, parc et jardin,...) au sens large	Former et sensibiliser aux métiers verts	MCH
	Favoriser l'emploi "jeunes"	Promouvoir les synergies entre acteurs de la formation et de l'accompagnement à la création d'entreprises	MCH, Comité sub-régional de l'emploi, IPIEQ, IFAPM, FOREM
Améliorer l'autonomie énergétique du territoire	Diversifier les ressources énergétiques et valoriser les énergies durables	Informersensibiliser la population sur les modes alternatifs liés à l'énergie	Communes, éco-passeurs
		Inciter les entreprises à investir dans les énergies renouvelables, afin de limiter la contrainte énergétique et d'améliorer leur compétitivité	Entreprises, communes
Valoriser le potentiel touristique	Développer l'offre en hébergements (touristique et d'affaire)	Créer des PPP pour la création d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels,...)	CGT, province, maisons du tourisme, offices du tourisme, syndicats d'initiative, communes, CITW
	Promouvoir une identité commune du territoire au point de vue touristique	Restructurer les opérateurs touristiques (notamment les maisons du tourisme)	Cabinet, province, maisons du tourisme, fédération provinciale du tourisme
		Créer une charte touristique et une promotion commune du territoire	CGT, province, maisons du tourisme, offices du tourisme, syndicats d'initiative, communes, CITW

3. Tableau de bord de mise en oeuvre

Ressources naturelles

Ressources naturelles			
Enjeux	Objectifs	Actions	Acteurs à mobiliser
Prendre en compte l'agriculture dans toute gestion et réflexion en lien avec l'aménagement du territoire	<i>LIEN AVEC STRUCTURE TERRITORIALE</i>		
Préserver et diversifier les différents types d'agriculture (culture, élevage, intensive, raisonnée, biologique,...)	Promouvoir des agricultures différentes en fonction du territoire (Hesbaye / Condroz)	Promouvoir une agriculture intensive en Hesbaye, de manière raisonnée	FRW, ADL Berloz-Faimes-Donceel-Geer, agriculteurs, GAL Burdinal-Mehaigne
		Promouvoir une agriculture mixte/diversifiée dans le Condroz	FRW, GAL Pays des Condruses, Agriculteurs
		Promouvoir de nouvelles formes d'agriculture: Agro-écologie, agro-foresterie, cultures à haute valeur ajoutée	FRW, agriculteurs, GAL Pays des Condruses, Haute Ecole Charlemagne, Université de Gembloux
Diversifier le secteur agricole	Développer les circuits-courts "locaux"	Développer le e-commerce et des points relais au sein des pôles urbains/locaux	ADL, Communes, agriculteurs
		Développer des halls de stockage	GAL, Spi, agriculteurs
		Sensibiliser la population au "bien manger"	Province, GAL, écoles, communes
	Développer la transformation	Appuyer le projet de conserverie mobile	Province, CPAS de Huy, ...
		Créer une cuisine communautaire	Agriculteurs, Point Vert
Développer le tourisme en lien avec l'agro-alimentaire	Favoriser les fermes pédagogiques et les visites scolaires	Province, GAL, écoles, communes	
Protéger les terres agricoles et les forêts	<i>LIEN AVEC STRUCTURE TERRITORIALE</i>		
Préserver la qualité de l'eau	Protéger la nappe phréatique et les zones de captages	Conscientiser et informer les particuliers à l'épuration	
		Conscientiser les agriculteurs de la nécessité de préserver les berges, et de limiter les pesticides	
Préserver et restaurer la biodiversité	Mettre en place une trame verte et bleue	Lancer une étude sur la trame verte et bleue par un bureau d'études spécialisé	CE-MCH
		Inciter à la mise en place de PCDN	CE-MCH, DGO3
		Inciter à la mise en place des MAE	GAL, Parc naturel, AgriWal, DGO3
	Réduire l'impact des pesticides et herbicides	Gérer de manière différenciée les espaces verts publics	GAL, PWGD, Communes
		Sensibiliser la population sur les techniques alternatives à l'utilisation des herbicides	GAL, PWGD, Communes
Développer le tourisme en lien avec la biodiversité	Valoriser le potentiel touristique des sentiers	GAL, Communes, Maison du tourisme, CE-MCH	
Préserver et valoriser les territoires à haute valeur paysagère	Limiter l'urbanisation dans les sites à haute valeur paysagère	Informers la population de l'impact du mode d'habiter actuel sur le paysage et la valeur éco-servicielle	GAL, CE-MCH, Maison de l'urbanisme
	Stopper l'urbanisation sur les lignes de crête		
	Développer le tourisme dans les zones à haute valeur paysagère	Valoriser les points de vue remarquables (route des paysages)	GAL, Parc naturel, ADL
Réaliser des "week-ends" du paysage		Province	

3. Tableau de bord de mise en oeuvre

Cadre de vie

Cadre de vie			
Enjeux	Objectifs	Actions	Acteurs à mobiliser
Gérer la coexistence des différentes fonctions de l'espace rural	Fédérer les acteurs et les initiatives locales relatives à la ruralité	Soutenir et promouvoir l'animation économique locale et les structures associatives	Communes, DGO5, AMCV
		Inciter à la mise en place de PCDR	Accompagnateurs de projet PCDR, communes, FRW, CE-MCH
	Sensibiliser la population aux impacts de la vie rurale	Mettre en place une charte de ruralité	GAL, accompagnateurs de projet PCDR, communes, CE-MCH
	Avertir les nouveaux habitants sur les impacts de la vie rurale		
Préserver et renforcer le lien social	Améliorer la qualité des espaces publics	Aider les communes et acteurs dans leur recherche de financement pour les appels à projet (FEDER, Fond roi Baudouin,,,,)	CE-MCH, communes, accompagnateurs de projet,...
		Inciter à la mise en place de PCDR-Agenda21	Accompagnateurs de projet PCDR, communes, ADL
	Développer des espaces de dialogue, de convivialité et de sécurité	Inciter à la mise en place de PCDR-Agenda21	Accompagnateurs de projet PCDR, communes, ADL
	Faire du milieu scolaire un outil de lien social	Sensibiliser les nouveaux parents à l'intérêt social de placer leur enfant dans un milieu d'accueil et/ou école du village	Communes, écoles

3. Tableau de bord de mise en oeuvre

Mobilité

Mobilité			
Enjeux	Objectifs	Actions	Acteurs à mobiliser
Gérer la demande de mobilité à travers une gestion territoriale plus efficiente	Inciter à l'usage des modes alternatifs à la voiture	Mettre en réseau les CeM	DGO2, CeM, CE-MCH
		Sensibiliser les habitants sur les initiatives en matière de mobilité alternative	GAL, CAUE-MCH
		Créer une centrale de mobilité	CAUE-MCH, Contrat de gestion, DGO2
		Développer des parkings de délestage aux abords des villes	DGO2, Province, Communes
		Encourager le taxi social, le bus intercommunal, le bus à la demande et favoriser le développement transcommunal	Communes, GAL, TEC, CE-MCH
		Appuyer les projets de covoiturage dynamique du SPW et l'étendre à l'ensemble de l'arrondissement	GAL, GREOA, CE-MCH, Province de Liège
		Mettre en place des bornes de recharge pour les voitures électriques	Communes, Province de Liège
		Mettre en place des bornes de recharge pour les vélos électriques, les promouvoir pour les déplacements internes aux communes	Communes, Province de Liège
	Créer des points d'échanges multimodaux et améliorer l'accès des existants	Créer des parkings de covoiturage avec dispositifs incitant à la multimodalité : le long des sorties d'autoroute et parcs industriels, partenariat pour l'utilisation des parkings centres commerciaux, sous-utilisés la semaine	Province, DGO1, DGO2, Communes, Spi
		Développer des points de convivialité en rapport avec les arrêts multimodaux	SNCB, SRWT, Commune de Huy, CE-MCH
Améliorer l'accessibilité autour de la gare de Huy et de manière générale les rabattements vers les gares		Commune de Huy, SNCB, CE-MCH, PICM Mosan, SRWT	
Gérer les flux marchandises	Réactualiser le plan transport de marchandises	Bureau d'études, Communes	
Amplifier les couloirs de mutabilité	Gérer les couloirs de mutabilité	Réaliser un réel projet d'urbanisme autour des couloirs de mutabilité	Bureau d'études, communes
Développer une offre de transport en commun coordonnée et flexible	Identifier les chaînons manquants en faisant le lien avec REL	Mettre en œuvre les propositions du REL	DGO2, SNCB, Infrabel,
	Maintenir les gares existantes	Informar la SNCB/INFRABEL de la nécessité de maintenir les gares existantes	SNCB, INFRABEL, Communes, CE-MCH
	Accompagnement de la réorganisation du réseau TEC	Mettre en place des lignes de bus rapides (voir plan SDT)	TEC, SRWT, Communes, GAL, CE-MCH
		Organiser le rabattement des usagers des lignes de bus rapides vers les zones rurales, via les taxis sociaux notamment	TEC, SRWT, Communes, GAL, CE-MCH
		Favoriser les liaisons TEC entre les deux rives de la Meuse	TEC, SRWT, Communes, CE-MCH
		Mettre en place une meilleure liaison TEC du pôle scolaire de Ferrières à la gare de Hamoir	TEC, SRWT, Communes concernées
		Développer les liaisons TEC/De Lijn	TEC, De Lijn, CE-MCH, communes concernées
		Créer des liaisons entre Hannut et la gare de Landen	TEC, De Lijn, CE-MCH, communes concernées
		Interconnecter les PCM/PiCM pour une vision globale	Communes, CE-MCH, Province de Liège, DGO2
Structurer le territoire à travers la mise en place d'un réseau modes doux interconnecté	Développer une cartographie des voies lentes sur l'ensemble de l'arrondissement	Réaliser la cartographie des voies lentes, via une structure spécialisée	Communes, CE-MCH, sentiers.be, Province de Liège
	Mailler les tronçons existants modes doux en réalisant les chaînons manquants	Développer les petites voiries communales tout en ayant une réflexion supra-communale	Communes, CE-MCH, sentiers.be
	Favoriser une mobilité douce quotidienne dans et vers les polarités centrales (gares, zonings)	Réaliser des plans piétons et cyclables dans les communes	Communes, DGO2, CE-MCH
		Aménager des trottoirs et pistes cyclo-piétonnes en lien avec la hiérarchisation des pôles	Communes, CE-MCH
	Gérer de manière efficiente les voies vertes	Réaliser un plan d'entretien à l'échelle supra-communale	Communes, CE-MCH, sentiers.be, PWGD, GAL, Parcs naturels
Développer l'horeca en lien avec le Ravel et réseau mode doux	Informar le monde de l'horeca sur les potentialités des réseaux modes doux	MCH	
Offrir une sécurité routière optimale aux habitants	Favoriser/faciliter les marchés publics transcommunaux (réfection voiries,...)	Rédiger des marchés publics transcommunaux et les diffuser au sein des communes	CE-MCH
	Travailler sur les entrées de villages/villes	Intégrer cette réflexion lors de la mise en œuvre des périmètres de centralité	Communes, CE-MCH

Phase 5

Fiches actions

Fiches actions

Fiche action 1 : Plate-forme de gestion territoriale

Fiche action 2 : Cuisine communautaire

Fiche action 3 : Couloirs de mutabilité

Fiche action 4 : Guichet économique de proximité

Fiche action 5 : Habitat durable

Le canevas

1. Description du projet
2. Objectifs
3. Implémentation territoriale
4. Mise en œuvre
5. Financement
6. Critères d'évaluation

- Première approbation en CA
- En cours d'approbation par les 31 conseils communaux

« Ce document de prospective territoriale présente une vision et une stratégie d'avenir ambitieuse à l'horizon 2040. Ce schéma découle d'un processus de co-construction et de collaboration émanant des 31 communes de Huy-Waremme. »

« Ce schéma de développement territorial ne se veut ni être un document réglementaire, ni un document normatif mais bien un outil à l'aide à la décision »

- Conférence de presse pour fin d'année

Merci pour votre attention Avez-vous des questions ?